

IFMS

Institut de Formation
aux Métiers de la Santé



PROJET PEDAGOGIQUE



Établissement public
de santé mentale
de la Somme



Région
Hauts-de-France



processus certifié

 REPUBLIQUE FRANCAISE
La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



SOMMAIRE

Introduction	page 3
I Objectifs pédagogiques généraux des trois années	page 5
I-1 Objectifs pédagogiques de première année	page 5
I-2 Objectifs pédagogiques de deuxième année	page 7
I-3 Objectifs pédagogiques de troisième année	page 8
II Présentation des semestres	page 10
II-1 Semestre 1	page 10
II-2 Semestre 2	page 15
II- 3 Semestre 3	page 18
II-4 Semestre 4	page 23
II- 5 Le service sanitaire	page 26
II-6 Semestre 5	page 28
II-7 Semestre 6	page 41
III Les évaluations des unités d'enseignement	page 44
IV Le suivi pédagogique	page 45
V La formation clinique	page 47
V-1 Processus d'affectation en stage	page 47
V-2 Processus de préparation en stage	page 48
V-3 Processus de visite de stage	page 56
V-4 Processus d'exploitation de stage	page 63
V-5 Processus d'analyse de situation	page 68
V-6 Processus de validation de stage	page 72
VI La simulation en santé	page 80
VII La validation d'année et la certification	page 82
Les annexes	page 83
Annexe 1 : Les projets de l'institut	page 85
Annexe 2 : Le projet ESPAS	page 86
Annexe 3 : Le projet d'aide à la réussite et qualité de vie en formation	page 91
Annexe 4 : Les calendriers des évaluation	page 112

INTRODUCTION

Le projet de l’Institut de Formation aux Métiers de la Santé (I.F.M.S.) de l’Etablissement Public de Santé Mentale de la Somme s’inscrit dans le cadre de la politique nationale de santé issue des lois relatives à :

- la modernisation du système de santé (Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016),
- la Stratégie nationale de santé 2018-2022,
- l’organisation et à la transformation du système de santé (loi n°2019-774 du 24 juillet 2019),
- l’amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé (loi n° 2023-379 du 19 mai 2023).

Ce projet se veut être en adéquation avec l’encrage à l’enseignement supérieur des instituts de formations paramédicaux et, en cohérence avec le Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales des Hauts de France et le Projet d’Etablissement de l’Etablissement Public de Santé Mentale de la Somme (EPSM). Il est élaboré dans une dynamique de co-construction au sein de l’équipe pédagogique et est communiqué à la rentrée aux étudiants par les formateurs de l’institut.

Il prend en compte les textes réglementaires, la population concernée, l’environnement, les atouts et contraintes de l’institution et l’évolution de l’offre de soins.

La mise en œuvre quotidienne de ce projet à caractère évolutif requiert l’implication de l’ensemble des acteurs extérieurs et intérieurs (étudiants, formateurs et professionnels encadrants) concourant à la formation afin de faciliter l’acquisition des compétences infirmières, indispensables à l’exercice professionnel.

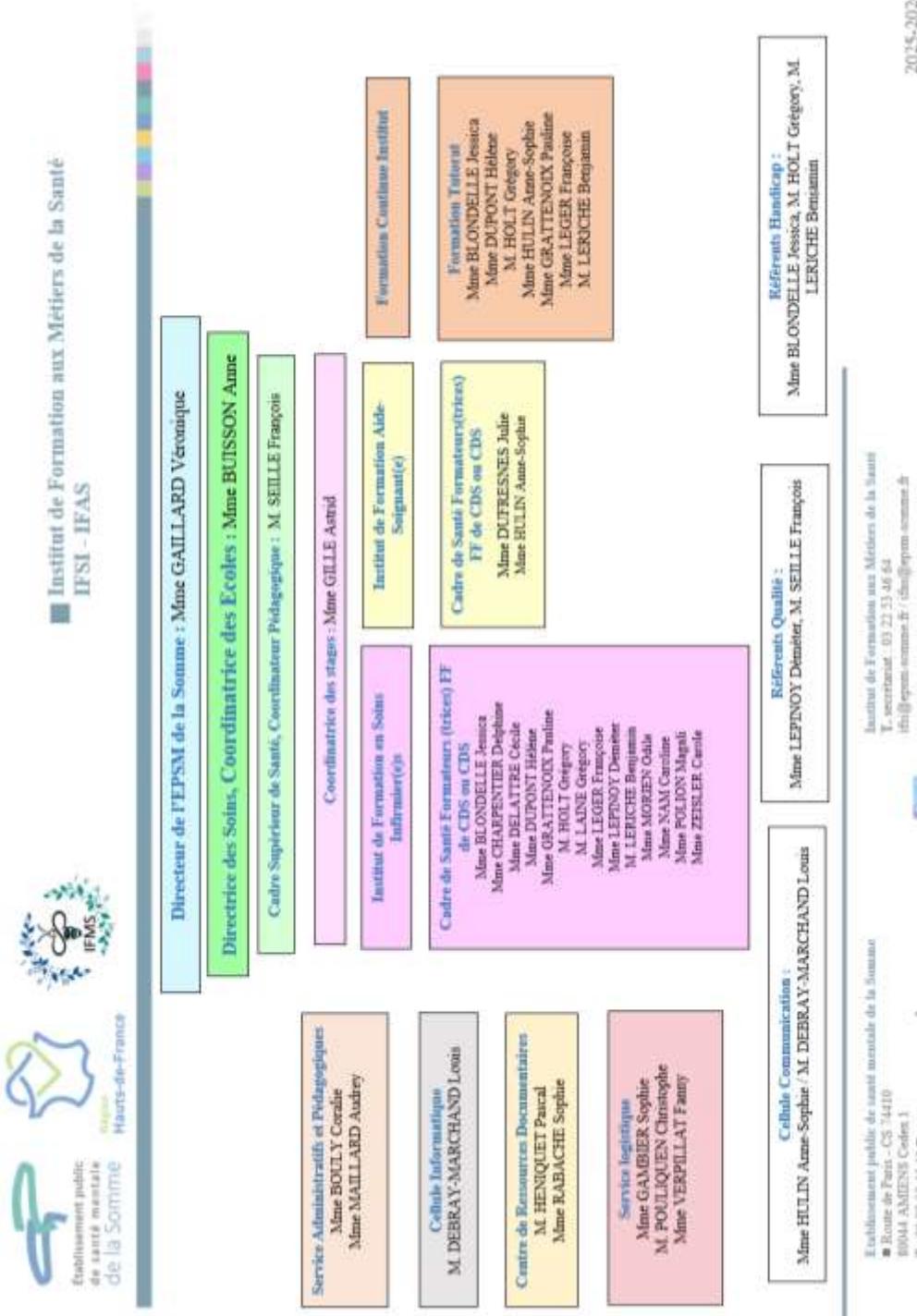
Le projet de l’institut s’appuie sur des valeurs soignantes dans une approche humaniste. L’équipe pédagogique s’attache à promouvoir la tolérance, le respect, la responsabilité, la rigueur, la collaboration et la coopération entre professionnel de santé.

Soucieux de garantir une qualité de formation, l’institut s’inscrit dans une démarche constante d’amélioration de son offre pédagogique, d’accompagnement à la réussite et de qualité de vie en formation. Pour cela, elle s’appuie sur une dynamique de démarche projet, décliné dans les annexes du présent document.

INGENIERIE PEDAGOGIQUE

L'I.F.M.S. de l'EPSM de la Somme s'appuie sur une équipe pluri professionnelle afin de déployer son projet pédagogique. Son organigramme est le suivant :

Organigramme Equipe pédagogique 2025-2026



Depuis plusieurs années, l'accompagnement pédagogique théorique et clinique des étudiants est réalisé par une équipe de cadres de santé et /ou de Faisants fonction de cadre de santé répartis par année de formation. Pour l'année 2025/2026, la composition des équipes est la suivante :

Equipe de 1 ^{ère} année	Equipe de 2 ^{ème} année	Equipe de 3 ^{ème} année
Mme BLONDELLE Jessica Mme DELATTRE Cécile Mme DUPONT Hélène Mme MORIEN Odile Mme NAM Caroline Mme ZEISLER Carole	Mme GRATTENOIX Pauline M. HOLT Grégory Mme LEPINOY Déméter Mme POLION Magali Mme SIMON Aurore	Mme CHARPENTIER Delphine M. LAINE Grégory Mme LEGER Françoise M. LERICHE Benjamin
Formatrice coordinatrice des stages : Mme GILLE Astrid		

Afin de favoriser la coordination pédagogique, des réunions pédagogiques sont réalisées régulièrement tout au long de l'année. L'ordre du jour de chaque réunion est transmis à l'ensemble des professionnels de l'institut qui peuvent intervenir en fonction de la thématique exposée.

I. Objectifs pédagogiques généraux des trois années.

I-1 Objectifs pédagogiques de première année (Semestres 1 et 2)

En fin de première année, l'équipe pédagogique vise à ce que l'étudiant devienne acteur de sa formation, capable d'apprendre et d'évoluer en permanence, de remettre en cause sa pratique, de l'analyser et l'évaluer. L'étudiant doit être autonome dans ses recherches et développer un esprit de collaboration avec les différents partenaires de soins.

Le semestre 1 sera centré sur le développement de la **réflexivité** de l'étudiant. Les apports théoriques et le **questionnement** auront pour finalité de préparer l'étudiant en soins infirmiers à sa rencontre avec la personne soignée mais aussi de l'initier à élaborer un positionnement professionnel tant à l'IFSI qu'en stage.

Les compétences à développer seront les C1 « *Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier* », C3 « *Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens* » et C6 « *Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins* ».

Pour ce faire, l'équipe pédagogique de 1^{ère} année travaillera notamment à partir de situations de pratiques simulées dès le semestre 1 afin de favoriser le développement du raisonnement clinique de l'étudiant.

Le semestre 2 sera centré sur le développement de l'**analyse** des données de la personne afin d'objectiver des diagnostics infirmiers et d'induire le projet de soins. Pour cela nous poursuivrons le travail sur le raisonnement clinique initié en semestre 1 et aborderons la notion de projet de soins qui sera approfondi lors du semestre 3.

Dans la continuité de la compétence 3, nous ciblerons l'acquisition des compétences 1 et 6 pour tous les étudiants à la fin du semestre.

Parallèlement, au cours de ce semestre les étudiants travailleront à l'acquisition des éléments des **compétences 2 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et 4 « Mettre en œuvre des soins à visée diagnostique et thérapeutique »**

Pour cela, le semestre 2 devra :

- ✓ Permettre à l'étudiant de poursuivre l'acquisition de connaissances théoriques nécessaires à la compréhension des situations de soins.
- ✓ Favoriser la recherche et le questionnement de l'étudiant pour qu'il développe une démarche réflexive.
- ✓ Renforcer le raisonnement clinique de l'étudiant et l'initier à l'élaboration du projet de soins.
- ✓ Développer la capacité d'analyse critique de l'étudiant.
- ✓ Responsabiliser l'étudiant.
- ✓ Permettre à l'étudiant de développer son positionnement professionnel et la construction de son identité professionnelle.

TEMPS FORTS DE LA 1^{ère} ANNEE :

- ✓ La professionnalisation à travers l'UE 5.1 S1, ECOS (Examen Clinique Objectif et Structure), les préparations et exploitations de stages
- ✓ Le développement de la pratique simulée sur la L1 : Les ECOS, le raisonnement clinique et le 1.3 S1.
- ✓ La journée de santé publique en lien avec l'UE 1.2 S2
- ✓ Festival du film en lien avec l'U.E 2.3 S2
- ✓ Journée des médiations thérapeutiques en lien avec l'U.E 4.2 S2

I-2 Objectifs pédagogiques de deuxième année (Semestres 3 et 4)

La 2^{ème} année de formation en soins infirmiers constitue la charnière indispensable pendant laquelle l'étudiant devra mobiliser les connaissances théoriques déterminantes acquises antérieurement. L'objectif pédagogique de 2^{ème} année sera de renforcer la démarche réflexive (amorcée en première année) et l'analyse de situations de soins prévalentes.

Cette année sera tout particulièrement centrée sur la consolidation des connaissances théoriques afin que l'ESI puisse s'inscrire dans un processus d'analyse des pratiques de soins et d'envisager des notions essentielles telles que le travail en collaboration, l'interdisciplinarité et la démarche de recherche en soins infirmiers.

Les grilles des évaluations menées en groupe ont été ajustées, permettant ainsi de valoriser le travail collaboratif lors des TD, et d'être respectueux du principe d'équité. Ainsi, la présence aux TD participe à la note finale de l'évaluation.

TEMPS FORTS DE LA 2^{ème} ANNEE :

- ✓ La professionnalisation au travers des préparations et des exploitations de stages.
- ✓ Le déploiement de la simulation en santé sur les deux semestres : conduite d'entretiens infirmiers lors de situations spécifiques, encadrement des stagiaires, soins d'urgence lors d'isolement thérapeutique
- ✓ Le village prévention santé animé par la MNH
- ✓ Journée ETP : il s'agit d'une journée d'échanges entre étudiants-professionnels-patients experts autour de l'éducation thérapeutique du patient.
- ✓ Journée portes ouvertes en Février
- ✓ Journées de Service sanitaire des étudiants en santé : les étudiants restituent leur démarche projet en santé publique dans le cadre du SSES en présence des professionnels encadrants et les partenaires du SSES.

Le semestre 3

Le fil conducteur du semestre 3 sera de consolider l'appropriation du raisonnement clinique.

Etape essentielle, fondée sur des situations cliniques, elle va reposer sur plusieurs fondamentaux :

- ✓ L'identification des signes cliniques d'une pathologie
- ✓ L'analyse de la situation de ce patient avec identification de problèmes et/ou risques
- ✓ L'élaboration d'un projet de soin pluri-professionnel mobilisant des actes de soins pertinents et prioritaires.
- ✓ Les compétences à développer seront : C2 « *Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers* » et C6 « *Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins* ».

Le semestre 4

Le fil conducteur du semestre 4 sera d'étayer les acquis du semestre 3 et d'ouvrir sur la dimension éthique, qualité des soins, éducative et préventive. Ces démarches professionnelles permettront de renforcer les capacités d'analyse, le développement du questionnement et du positionnement professionnel.

Les compétences à développer seront : C5 « *Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs* » C7 « *Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle* » et C10 « *Informer et Former des professionnels et des personnes en formation* ».

Au cours de la deuxième année, la mobilisation des compétences acquises dans les semestres antérieurs est attendue.

I-3 Objectifs pédagogiques de troisième année (Semestres 5 et 6)

Au travers du dispositif de formation, l'équipe pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers accompagnera l'étudiant dans l'acquisition et le développement de ses compétences, de façon progressive, dans l'objectif d'atteindre un niveau de **professionnalisation** (déterminer ses conduites professionnelles, comprendre une situation, prendre des décisions et savoir agir en situation de façon autonome et responsable seul et/ou en équipe pluri-professionnelle).

Les concepts d'autonomie, de responsabilité et de réflexivité seront particulièrement développés au cours de la troisième année dans un projet de **professionnalisation** qui correspond à la transformation de l'étudiant apprenant en celui d'infirmier « novice » apte à mettre en œuvre des compétences professionnelles.

L'équipe pédagogique aura pour objectif d'optimiser le développement de la professionnalité, le souci constant de favoriser l'acquisition de compétences mais également des savoirs nécessaires à l'exercice de la pratique.

Les orientations pédagogiques du semestre 5 et du semestre 6 s'axeront sur une continuité pédagogique, à savoir :

- ✓ La mobilisation des connaissances acquises des semestres antérieurs et l'acquisition de nouveaux contenus en lien avec les UE 4.7 « soins palliatifs et de fin de vie », UE 2.9 « processus tumoraux » et UE 4.8 « qualité des soins, évaluation des pratiques ».
- ✓ La mobilisation des compétences acquises dans les semestres antérieurs, avec un approfondissement important de la compétence 7 « analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle » et l'acquisition de nouvelles compétences, la compétence 8 « rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques » et la compétence 9 « organiser et coordonner les interventions soignantes ».

La professionnalisation constituera le fil conducteur de la 3ème année. Dans la continuité des semestres précédents, il s'articulera autour de concepts tels que **l'autonomisation, la responsabilisation, la construction de l'identité professionnelle et la posture réflexive.**

Objectif général

Au terme de la formation, l'étudiant doit être capable de transférer les connaissances théoriques, empiriques et les compétences acquises afin d'assurer une prise en charge individualisé, holistique et de qualité auprès des personnes ou d'un groupe de personnes soignées. L'étudiant de troisième année devra être en mesure de s'inscrire dans une dynamique de recherche qu'il pourra transférer lors de son exercice professionnel au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

L'étudiant s'inscrit dans une **posture réflexive lui permettant de s'adapter aux situations de soins rencontrées** et d'améliorer sa pratique professionnelle.

TEMPS FORTS DE LA 3ème ANNEE :

- ✓ La professionnalisation au travers des préparations et des exploitations de stages.
- ✓ Le déploiement de la simulation en santé sur les deux semestres : Situations permettant de mobiliser les connaissances des UE 2.6 et 2.11 S5 « Instauration et suivi des psychotropes et évaluation clinique » et « repérage de la crise suicidaire » en S5 et « ECOS sur les vigilances sanitaires » en S6
- ✓ Journée « Octobre_Rose », Collaboration de différents partenaires et la contribution de la MGEN
- ✓ Journée « Sécurité patient », en lien avec la professionnalisation et de l'analyse de pratiques (UE 4.8 S6), une journée de sensibilisation sur les bonnes pratiques sera organisée à ESPAS, sous forme d'ECOS, sur 4 thèmes : Hémovigilance, Identitovigilance, Matériovigilance, Bonnes pratiques en termes d'administration médicamenteuse, reposant sur le repérage et l'analyse des erreurs.
- ✓ Table ronde « Retour d'Expérience de la prise de poste »
- ✓ Projet Eductour
- ✓ Journée « Lutte contre les violences sexistes et/ou sexuelles :_En partenariat avec le groupe GLVS et différentes structures inscrites dans le cadre du protocole départemental, sous forme d'ateliers/tables rondes.

- ✓ Salon de l'emploi : Organisation d'une journée forum à laquelle seront conviés les partenaires proposant leurs offres d'emploi
- ✓ Sortie pédagogique fin de formation : Projet Co-construit avec les étudiants de 3^{ème} année et un co-financement IFMS/Etudiants.
- ✓ Cérémonie de proclamation des résultats de Diplôme d'Etat d'infirmier

II Présentation des semestres

II-1 Semestre 1

Les différentes Unités d'enseignement

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur Référent	Formateur(s) co-Référent(s)
1.1	Psychologie/sociologie/Anthropologie	30 h	11 h	C.NAM	
1.3	Législation/Ethique/Déontologie	15 h	15 h	J. BLONDELLE	H. DUPONT C.DELATTRE
2.1	Biologie Fondamentale	15 h	4 h	O. MORIEN	C. ZEISLER
2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions	34 h	11 h	O. MORIEN	C. ZEISLER
2.4	Processus Traumatiques	22.5 h	7.5 h	J. BLONDELLE	O. MORIEN
2.10	Infectiologie/Hygiène	15 h	15 h	C.NAM	HULIN Anne-Sophie
2.11	Pharmacologie	26 h	7.5 h	H. DUPONT	C. ZEISLER
3.1	Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	11 h	19 h	C.NAM / H. DUPONT / C. ZEISLER	
4.1	Soins de confort et de bien être	4.5 h	25.5 h	O. MORIEN	H. DUPONT C.DELATTRE
5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	0	26 h	H. DUPONT / C.NAM / C. ZEISLER	
6.1	Méthodes de travail	0	19 h	C.NAM	
6.2	Anglais	0	20 h	C.NAM	
Total		173h	181h		

- Des jours de Travail Personnel Guidé sont planifiés sur l'ensemble du semestre afin de permettre aux étudiants l'appropriation des différents apprentissages des UE du semestre.

➤ **L'UE 1.1 S1 :** L'UE abordera les principaux concepts de la psychologie et de la psychologie sociale. Les contenus développés permettront notamment aux étudiants d'identifier les étapes du développement psychologique, cognitif et psychomoteur de l'Homme, d'identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez l'Homme et la participation aux soins. Les contenus seront abordés sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés.

Les interventions de Monsieur MBERI, psychologue auront lieu le mercredi après-midi sur des créneaux de 3 heures.

Une évaluation formative est planifiée afin de permettre aux ESI de mieux appréhender l'évaluation normative et d'identifier la nécessité d'aménagement pour l'épreuve. Cette année Monsieur MBERI ne pourra animer de TD en lien avec un manque de créneau dans le planning. Il lui sera proposé d'insérer ce temps d'apprentissage à la fin de ces interventions afin d'aider au mieux les étudiants à appréhender les concepts dans la pratique soignante.

➤ **L'UE 1.3 S1 :** Lors de ce semestre, les étudiants aborderont le cadre législatif et réglementaire régissant la profession. Les contenus permettront de circonscrire le champ réglementaire, indispensable à l'exercice de la profession. Madame LASKI, juriste, interviendra notamment sur les thématiques suivantes : Droits fondamentaux des patients, responsabilité professionnelle et secret professionnel. Les mesures de protection seront abordées par Madame DEBERLY, mandataire judiciaire. D'autres enseignements seront assurés par des intervenants, paramédicaux et des formateurs de l'équipe pédagogique de 1^{ère} année. Des travaux dirigés et travaux personnels guidés seront initiés sur mesCoursJV, sous forme de QUIZ, QCM, WOOLAP et Game, à partir des enseignements des intervenants. Ces temps de remobilisation des connaissances ont pour objectif principal de favoriser l'ancrage des connaissances de l'apprenant.

➤ **L'UE 2.1 S1 :** Les savoirs dispensés au cours de cette UE permettront aux étudiants de comprendre les niveaux d'organisation de la cellule dans l'organisme, d'acquérir un socle minimal de connaissances en biologie cellulaire et moléculaire leur permettant ensuite de faire des liens avec les notions d'homéostasie, de maladies ou de thérapeutiques. L'apprentissage des normes biologiques et la méthode relative au prélèvement veineux sera intégrée à l'UE.

Mme AMANT assurera l'intégralité des cours magistraux de cette UE. Il participera également à la conception de l'évaluation formative et normative.

➤ **L'UE 2.2. S1 :** Lors de ce semestre, les contenus abordés permettront aux étudiants de comprendre les différents appareils constitutifs du corps humain. Pour cela, il sera indispensable pour les étudiants d'intégrer les schémas anatomiques et de comprendre les mécanismes physiologiques de l'être humain. La maîtrise de ces connaissances leur permettra de mieux appréhender les mécanismes physiopathologiques. Les cours magistraux seront cette année principalement assurés par différents intervenants médicaux. Les travaux dirigés seront menés par les référents de l'UE.

Cette année, les TP sur : Bandelettes urinaires, diurèse, ECBU, glycémie capillaire seront réintégrés à l'UE.

➤ **L'UE 2.4. S1 :** Au cours de cette UE, seront enseignés les principaux processus traumatiques (traumatismes crâniens, rachidiens, thoraciques, des membres et articulations, abdominaux pelviens) ainsi que leurs modalités de prise en soins. Les interventions seront assurées par des intervenants médicaux, paramédicaux et des formateurs de l'équipe pédagogique de 1^{ère} année. Afin de favoriser les apprentissages, de comprendre le rôle infirmier, un glossaire sera travaillé par les étudiants en amont des CM et remobilisé sur mesCoursJV par des quizzes. Afin, de d'aider les apprenants dans la mobilisation et l'ancrage de leurs connaissances des temps dédiés seront positionnés afin qu'ils se testent à partir de quizzes sur cette même plateforme. Une évaluation formative sera également réalisée dans le but de préparer les étudiants à l'évaluation normative de l'UE.

➤ **L'UE 2.10 S1 :** Les interventions de l'UE seront basées autour de l'identification et l'argumentation des règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins. Il sera nécessaire pour les étudiants de comprendre les mécanismes d'actions des agents infectieux dans le but de mettre en œuvre les mesures contribuant à la prévention des infections associées aux soins. Ces éléments seront travaillés par le biais de CM réalisés par des intervenants médicaux, paramédicaux, de TD et TP assurés par les formateurs. Les connaissances seront mobilisées sur deux modes évaluatifs différents, à savoir :

- L'écriture d'un dossier relatant une analyse de situation rapportée du terrain de stage S1 et selon
- Un contrôle de connaissances.

Afin d'aider les apprenants dans la mobilisation et l'ancrage de leurs connaissances, des temps dédiés seront positionnés à la fin des interventions ou sur des temps de TPG afin qu'ils se testent à partir de quizz sur mescoursJV. Cette année l'unité d'enseignement a été mutualisée avec les élèves aides-soignants.

- **L'UE 2.11. S1 :** Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants de comprendre les principes généraux de la pharmacologie. Il sera fondamental pour les étudiants de connaître les règles de dispensation des thérapeutiques afin qu'ils prennent conscience des risques et dangers de l'administration médicamenteuse. La dispensation des thérapeutiques nécessitant la maîtrise de calculs élémentaires, une évaluation de ces derniers sera réalisée dans le but d'identifier et de répondre aux difficultés des étudiants dans ce domaine. Les interventions seront assurées par Mr ROUTIER, pharmacien, et les TD par les formateurs référents de l'UE.
- **L'UE 3.1 S1 :** Cette UE représente un axe fondamental de l'apprentissage du raisonnement clinique. Elle a pour but d'aider les apprenants à développer le questionnement infirmier, leur capacité d'observation, de déduction, de pensée critique et de jugement clinique. Par le biais d'analyses de situations et de séquence de pratique simulée mobilisant différents acteurs (patient, médecin, aidant naturel ou entourage du patient), les étudiants apprendront à recenser les informations utiles à l'élaboration du recueil de données afin de repérer les problèmes de santé d'une personne. Les formateurs assureront l'ensemble des TD de cette UE.
- **L'UE 4.1 S1 :** Cette UE permettra aux étudiants de comprendre l'importance de dispenser des soins de confort et de bien-être individualisés à la personne soignée, en fonction de ses besoins, attentes et ses habitudes de vie. L'évaluation terminale de cette UE sera travaillée à partir des supports vidéos permettant d'argumenter les concepts abordés. Cette année, des travaux dirigés et des travaux personnels guidés seront initiés sur mescoursJV, sous forme de QUIZ, QCM, WOOCAP, Flashcard, Game, à partir des enseignements de chaque intervenant et formateur. Ces temps de remobilisation des connaissances ont pour objectif principal de favoriser l'ancrage des connaissances de l'apprenant.



➤ **L'UE 5.1. S1 :** L'objectif de cette UE visera à proposer des situations cliniques permettant aux étudiants de mobiliser l'ensemble des apports théoriques et pratiques en lien avec les situations simulées du 3.1 S1.

Cette année, des E.C.O.S. seront organisés en mobilisant les connaissances essentielles des différentes UE du semestre afin de préparer les étudiants à leur premier départ en stage.

Le portfolio, les compétences, la formulation d'objectifs sont abordés lors de cette U.E.

➤ **L'UE 6.1 S1 :** Cette UE permettra aux étudiants d'analyser leurs méthodes de travail, d'acquérir de nouvelles méthodes et de les initier à la démarche de recherche. Ils seront initiés à la recherche documentaire par Mme RABACHE, documentaliste.

La prise de note, les méthodes de lecture efficace et les différentes méthodes d'apprentissage sont abordés lors de cette U.E.

Une présentation sera faite des différentes plateformes numériques utilisées lors de la formation (MYKOM, mescoursJV.....)

L'évaluation reposera sur la réalisation d'une synthèse de lecture dactylographiée portant sur une thématique précise.

Le projet Voltaire sera intégré de l'évaluation.

L'UE 6.2. S1 : Cette UE vise à permettre aux étudiants de converser en anglais dans le contexte des soins.

Cette année, l'anglais se réalisera intégralement en e Learning soit 20h00 de connexion sur la plateforme « Mischool » sur des temps de TPG. Une note sera attribuée selon le temps de connexion et la réussite aux tests.

II-2 Semestre 2

II-2-1 Les différentes unités d'enseignement

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) co-référent(s)
1.1	Psychologie/sociologie/Anthropologie	18 h	7 h	C.NAM	
1.2	Santé publique et économie de la santé	15 h	11 h	C.DELATTRE	O.MORIEN
2.3	Santé/Maladie/Handicap/Accident de la vie	11 h	11 h	C.ZEISLER	O.MORIEN
2.6	Processus psychopathologiques	22 h	7 h	H.DUPONT	C.NAM
3.1	Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	4 h	18 h	H.DUPONT/C.NAM/C.ZEISLER	
3.2	Projet de soins infirmiers	4 h	11 h		
4.2	Soins relationnels	2 h	11 h	O.MORIEN	H.DUPONT
4.3	Soins d'urgence	4 h	11 h	C.ZEISLER	
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	7 h	17 h	EQUIPE L1	
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	7 h	7 h	C.DELATTRE	C.ZEISLER
5.2	Evaluation d'une situation clinique	0	15 h	H.DUPONT/C.NAM/C.ZEISLER	
6.2	Anglais	0	10 h	C.NAM	
Total		94 h	126 h		

- **L'UE 1.1 S2** : Les enseignements s'inscriront dans la continuité des apports dispensés lors du 1^{er} semestre. Les enseignements viseront à approfondir les aspects sociologiques de la relation soignant / soigné. Les apports faciliteront l'analyse des situations cliniques en stage. Des psychologues cliniciens assureront les enseignements. Un récapitulatif des principaux concepts sera réalisé en fin de chapitre dans le but de faciliter la réussite des étudiants lors de l'évaluation.
- **L'UE 1.2. S2** : Au cours de cette UE, les étudiants découvriront les grandes notions de santé publique. Cette UE permettra aux étudiants de poser les bases nécessaires à la compréhension des grandes problématiques de santé publique. Cette première approche vise à sensibiliser les étudiants à leur rôle d'acteur de la santé publique et représente un socle indispensable à la conception et à la réalisation de leur futur projet dans le cadre du service sanitaire de 2^{ème} année. Une journée sur le rôle et les missions des infirmières en santé publique sera organisée.

- **L'UE 2.3 S2** : Cette UE permettra aux étudiants de faciliter l'approche de la personne atteinte de maladie chronique ou de handicap. Un travail sur les représentations est effectué par l'approfondissement des concepts de santé, maladie, handicap et accident de la vie initiée en 3.1 S1. Les éléments de contenu relatifs aux thématiques de la douleur chronique, de la maladie chronique, du handicap et des différentes prises en soins associées seront délivrés aux étudiants par les formateurs de l'IFMS.

Ensuite les étudiants seront répartis en petit groupe et travailleront sur une thématique portant sur une maladie chronique ou d'une situation de handicap. A travers ce travail, ils réaliseront un court métrage (film), un poster (affiche du film) et un dossier. La finalité de ce travail donnera lieu à un festival du film qui mettra en scène les différentes vidéos produites par les étudiants.

- **L'UE 2.6. S2** : Les enseignements auront pour but d'aider les étudiants à comprendre les différents modèles d'analyse des troubles psychiques, à mobiliser la sémiologie psychiatrique. Ces éléments permettront d'aborder les troubles névrotiques. L'évaluation sera faite sous la forme d'un contrôle écrit des connaissances.
- **Les UE 3.1, 3.2 et 5.2 S2** : Les enseignements s'inscriront dans la continuité des apports dispensés lors du 1^{er} semestre en y ajoutant la notion de projet de soins. Les situations cliniques travaillées lors des TD permettront aux étudiants d'approfondir leur démarche réflexive. L'évaluation de ces UE sera réalisée lors de la seconde partie de stage de semestre 2.
- **L'UE 4.2 S2** : Cette UE permettra aux étudiants de travailler les concepts en lien avec la communication et les amène à repenser leur posture professionnelle dans la relation soignant/soigné. Une journée sur le thème des médiations thérapeutiques sera, pour les étudiants, l'occasion de découvrir les différents outils utilisés par les professionnels dans ce domaine. L'évaluation se fera par le biais d'une analyse de vidéo mettant en avant une relation de soin.
- **L'UE 4.3 S2** : Cette UE réalisée par les professionnels du CESU du CHU d'Amiens permet aux étudiants d'apprendre les premiers gestes qui sauvent. La formation se poursuit ensuite lors des semestres 4 et 6. La validation de cette UE est basée sur la présence au cours magistral et aux ateliers FGSU niveau 1.

- **L'UE 4.4. S2** : Cette UE permettra aux étudiants de se confronter à l'apprentissage de préparations thérapeutiques et d'acquérir les principes et règles de préparation, de réalisation et de surveillance des soins, actes et activités de soins autorisées par la législation. Un point particulier sera porté sur l'apprentissage des calculs de doses. Les séquences de TD permettront aux apprenants de découvrir les matériels, d'acquérir dextérité et organisation du soin en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie et de sécurité. Une évaluation formative de préparation de perfusion avec ajout d'ions sera réalisée par les formateurs de 1^{ère} année selon les mêmes modalités que l'évaluation normative.
- **L'UE 4.5 S2** : Cette UE constitue le point de départ des enseignements relatifs à la gestion des risques en matière de santé. Son objectif est d'aider les étudiants à prendre conscience de l'importance de la sécurité lors de la réalisation des soins. Au cours de cette UE sont abordés les principaux concepts utilisés en gestion des risques (risque, facteur de risque, sécurité et besoin de sécurité, vigilance, ...). Cette UE est une amorce à la démarche de gestion des risques développée en 2^{ème} année de formation. Les cours magistraux seront assurés par Madame SCREVE, ingénierie qualité. Cette année, un TD sous forme de conférence sera organisé sur la thématique des comportements à risque. De plus, il sera mis en place un TP sur la chambre des erreurs afin que les apprenants puisque repérer et analyser les différentes vigilances sanitaires. Des travaux dirigés et des travaux personnels guidés seront initiés sur EPIONE, sous forme de QUIZ, QCM, WOOCAP, Flashcard et Game, à partir des enseignements des intervenants. Ces temps de remobilisation des connaissances ont pour objectif principal de favoriser l'ancrage des connaissances de l'apprenant.

L'UE 6.2 S2 : Cette UE visera à permettre aux étudiants d'acquérir du vocabulaire en anglais adapté au contexte de soin. Les enseignements seront réalisés en distanciel via une plateforme de e-learning. Les étudiants disposent de temps de TPG afin d'atteindre les objectifs nécessaires à la validation de l'UE basés sur le temps de connexion et le taux de réussite aux exercices.

II-3 Semestre 3

UE Semestre 3	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) co-référent(s)
1.2	Santé publique et économie de la santé	20 h	20 h	BLONDELLE J.	LEPINOY D.
2.5	Processus inflammatoires et infectieux	30 h	10 h	POLION M.	
2.8	Processus obstructifs	30 h	10 h	GRATTENOIX P.	
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	15 h	5 h	HOLT G.	
3.2	Projet de soins infirmiers	5 h	15 h	GRATTENOIX P. / HOLT G. / LEPINOY D./ POLION M.	
3.3	Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité	10 h	10 h	POLION M.	
4.2	Soins relationnels	4 h	36 h	HOLT G./ LEPINOY D.	
4.6	Soins éducatifs et préventifs	4 h	21 h	GRATTENOIX P. / HOLT G.	
5.3	Communication et conduite de projet	0 h	40 h	GRATTENOIX P. / HOLT G. / LEPINOY D./ POLION M.	
6.2	Anglais	0	10 h	Mme LEPINOY D.	
Total		118h	177h		

➤ **L'UE 1.2 S3 : « Santé publique et économie de la santé »** Cette UE sert de socle à la mise en place du service sanitaire des étudiants en santé et participe à ce titre à l'évaluation du service sanitaire. Un dossier projet élaboré en pluri professionnalité sera remis et validera la partie théorique du SSES au même titre que la validation de l'UE. Nous préparerons les étudiants en travaillant sur les thématiques nationales identifiées au même titre que la méthodologie de projet et les outils d'animation de groupe. Les enseignements seront dispensés par des professionnels de santé, médico-sociaux, éducatifs et les formateurs référents du SSES.

Nous poursuivrons notre partenariat avec les lieux de stage ayant collaboré avec notre institut depuis plusieurs années au déploiement du service sanitaire des étudiants en santé (établissements médico-sociaux, sanitaire et médico-éducatif) et nous collaborerons également avec de nouveaux lieux afin d'étendre le dispositif sur le territoire et ainsi répondre aux besoins de santé des populations.

Les groupes seront composés de 3 à 4 étudiants en soins infirmiers et 2 à 3 étudiants des autres filières en santé.

Chaque groupe bénéficiera d'un référent formateur de l'année afin de les suivre et les accompagner dans leur démarche projet.

➤ **L'UE 2.5 S3:** Cette UE explorera les principaux « Processus infectieux et inflammatoires ». Elle visera à :

- ✓ Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection et de l'inflammation.
- ✓ Identifier les signes, les complications, les modes de dépistage et les thérapeutiques des pathologies prévalentes (tuberculose, HIV, hépatite, méningite ...) et faire des liens avec les moyens de prévention et de protection de ces pathologies.

Les enseignements magistraux seront assurés essentiellement en asynchrone distanciel, complétés par une séance d'échange sur les apprentissages. Il a été opéré une amélioration de la qualité des vidéos proposés aux étudiants en collaboration avec Dr Lanoix et en partenariat avec SIMUSANTE et l'IFSI du CHU Amiens Picardie. Des quizz ont été co-construits entre les 2 IFSI accessibles aux 2 promotions afin de faciliter l'apprentissage et de tendre à une harmonisation.

Des fiches pathologies seront élaborées à partir des enseignements dispensés par les professionnels afin de faciliter l'apprentissage.

- ✓ Réaliser une surveillance infirmière en lien avec ces pathologies.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances

➤ **L'UE 2.8 S3 : « Processus obstructifs »** Cette UE visera à :

- ✓ Expliquer les mécanismes physiopathologiques des processus obstructifs.
- ✓ Identifier les signes cliniques, les complications et les thérapeutiques des processus obstructifs prévalents tels que l'accident vasculaire cérébral, infarctus du myocarde, lithiases rénales, hépatiques, occlusion intestinale, bronchite chronique obstructive, OAP, phlébite, embolie pulmonaire et l'asthme.
- ✓ Réaliser une surveillance infirmière en lien avec ces pathologies.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances.

➤ **L'UE 2.11 S3 « Pharmacologie et thérapeutiques ».**

Cette UE s'inscrit dans la continuité de la 1^{ère} année. Les enseignements reposeront sur les différentes familles thérapeutiques : les anticoagulants, les médicaments en cardiologie, les bronchodilatateurs et les hypolipémiants.

Pour chacune des thérapeutiques :

- ✓ Citer les indications et effets secondaires

✓ Énoncer la surveillance infirmière

Avant de débuter cette UE, 2 évaluations formatives « Prérequis » seront réalisées afin de réaliser un bilan des savoirs acquis en pharmacologie et en calculs de doses lors des semestres 1 et 2.

Dans la continuité de la première année de formation, les étudiants bénéficieront de temps d'enseignements (TD et/ou TPG) pour s'entraîner aux calculs de doses et consolider leurs savoirs sur les règles de bonne pratique en matière de préparation des thérapeutiques à partir du logiciel SIMDOSE.

Des séquences de renforcement pourraient être envisagées au regard de la progression des étudiants. Des TD révisions sur les différentes classes pharmaceutiques seront également réalisés afin d'aider les étudiants dans leurs apprentissages (TD et TPG sur la plateforme Mescoursupjv).

Les modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances sur l'ensemble des apprentissages du semestre.

➤ **L'UE 3.2 S3: « Projet de soins infirmiers ».** Les objectifs spécifiques au terme de cette UE seront d':

- ✓ Elaborer un projet de soins
- ✓ Identifier et hiérarchiser les problèmes de la personne prise en soins
- ✓ Être en mesure également de mener des actions répondant aux problèmes du patient
- ✓ Evaluer l'efficacité des actions menées

3 TD seront travaillés afin de préparer les étudiants à l'évaluation terminale. Le premier TD est réalisé en présentiel avant le départ en stage S3.1 sur la thématique de la dépression en lien avec les pré requis de l'UE 2.6 S2. Au retour du stage S3.1, les 2 autres TD seront évalués en groupe à raison de 4 points par TD. Ce dispositif a pour but de favoriser l'engagement des étudiants.

Les modalités d'évaluation : Evaluation écrite, en groupe restreint, de la présentation et de l'argumentation d'un projet de soins avec la priorisation des problématiques de santé de la personne soignée dans un contexte de situation de soins donné.

L'UE 3.3 S3 : « Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité ». Les objectifs spécifiques au terme de cette UE seront de (d') :

- Caractériser les différents concepts liés à la notion du travail (posture professionnelle, rôle et place de l'infirmière dans le travail en équipe et en réseau).
- Identifier et présenter les différentes instances de l'organisation et de la représentation de la profession infirmière (CLUD, CHSCT, CLIN, ...)

Et dans la continuité du projet de soins :

- Organiser et coordonner les interventions soignantes en tenant compte du champ d'intervention des différents acteurs et de leur domaine de compétence. Le TD en lien sera effectué avant le départ en stage du S3.1 afin de développer la collaboration

attendue au sein d'une équipe pluri professionnelle.

➤ Identifier les différents professionnels qui concourent à la prise en soins du patient.
2 TD seront travaillés afin de préparer les étudiants à l'évaluation terminale après le retour du stage S3.1. Ils seront évalués en groupe à raison de 4 points par TD. Ce dispositif a pour but de favoriser l'engagement des étudiants.

Modalités d'évaluation : épreuve orale en groupe. Les objectifs sont de :

- Identifier les professionnels paramédicaux étant ou pouvant être mobilisés auprès de l'infirmière dans la prise en soins du patient en lien avec la situation emblématique présentée,
- Justifier leurs choix avec les éléments du texte,
- Citer les compétences en lien direct avec la situation emblématique en s'appuyant sur les référentiels de compétences et/ou d'activités de chaque profession,
- Citer les moyens mis ou pouvant être mis en place par chaque professionnel dans la prise en soins de la personne.

➤ **L'UE 4.2 S3 : « Soins relationnels ».**

La finalité de cette unité d'enseignement sera la conduite d'entretiens infirmiers et l'analyse des interactions lors des mises en simulation. Les étudiants devront :

- ✓ Expliciter la notion de relation et plus spécifiquement la relation d'aide
- ✓ Identifier les différentes techniques de communication
- ✓ Analyser des entretiens à l'aide des concepts étudiés
- ✓ Réaliser un entretien infirmier dans une situation spécifique (agressivité, conflit, deuil et annonce de diagnostic).

L'accompagnement sera réalisé par les formateurs référents de l'UE en collaboration avec des formateurs de première et troisième année. Ce dernier consistera en la mise en situation d'entretien infirmier pour chaque étudiant.

Quatre séances de simulation/débriefing seront intégrées aux TD, en lien avec les situations spécifiques de soins relationnels de l'UE.

Un dernier TD sera réalisé dans les mêmes conditions d'évaluation (évaluation formative).

Modalités d'évaluation : mise en situation individuelle lors d'un entretien infirmier (10 minutes) et auto-évaluation de l'entretien mené (5 minutes). En ce qui concerne les conditions d'évaluation, le patient sera simulé par un professionnel IDE. Les scénarios seront les mêmes que ceux travaillés en TD. La thématique de l'évaluation attribuée à l'étudiant sera différente de celle qu'il aura pu travailler en TD (mise en situation).

➤ **L'UE 4.6 S3 : « Soins éducatifs et préventifs ».** La compétence emblématique de cette U.E est la C5 : « Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » Les compétences associées sont les compétences 1, 2, 6, et 9.

Les objectifs :

- ✓ Elaborer un bilan éducatif d'une personne souffrant d'une maladie chronique en

intégrant son entourage

- ✓ Objectiver un programme d'éducation thérapeutique en lien avec le projet de vie de la personne
- ✓ Elaborer l'évaluation d'une séquence d'éducation thérapeutique en mobilisant les ressources pédagogiques

Dans le but d'amener les étudiants à faire du lien, les séquences de travaux dirigés utiliseront les pathologies chroniques abordées dans les UE 2.5 ; 2.8 ; et 2.11.

Modalités d'évaluation : Analyse d'un programme d'éducation thérapeutique de patient, épreuve individuelle écrite.

➤ **L'UE 5.3 S3 : « Communication et conduite de projet ».**

Cette unité d'enseignement dite intégrative mobilisera dans un premier temps les enseignements théoriques de la première année notamment les processus traumatiques et psychopathologies puis ensuite les enseignements du semestre (processus infectieux et inflammatoires, processus obstructifs et pharmacologie). A cet effet les étudiants travailleront sur des dossiers de soins issus du terrain.

Modalités d'évaluation : épreuve orale, portant sur l'analyse d'une situation clinique, évaluée pendant le stage S3-2.

➤ **L'UE 6.2 S3 « Anglais ».**

L'objectif de cette unité d'enseignement sera de communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins. A compter de Septembre 2025, les enseignements seront dispensés exclusivement en distanciel sur la plateforme « MISCHOOL » axés sur l'acquisition et l'utilisation du vocabulaire professionnel. Des quizz sont intégrés au dispositif pour préparer les étudiants à l'évaluation, accessible sur cette même plateforme.

Les modalités d'évaluation : Evaluation écrite en distanciel sur la plateforme « MISCHOOL »

II-4 Le semestre 4

Fil conducteur : « renforcer les acquis du semestre 3 et centrer sur la dimension éducative et préventive »

UE Semestre 4	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) référent(s)
1.3	Législation éthique déontologie	30 h	20 h	POLION Magali	
2.7	Défaillance organique et processus dégénératifs	30 h	10 h	GRATTENOIX Pauline	
3.4	Initiation à la démarche de recherche	20 h	15 h	LEPINOY Déméter	
3.5	Encadrement des professionnels de soins	10 h	20 h	HOLT Gregory	
4.3	Soins d'urgence	3 h	18 h	LEPINOY Déméter	
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6 h	34 h	HOLT Gregory	
4.5	Soins infirmiers et gestion des risques	10 h	10 h	POLION Magali	
4.6	Soins éducatifs et préventifs	0 h	15 h	GRATTENOIX Pauline	
5.4	Soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires	0 h	40 h	LEPINOY Déméter	Equipe de formateurs L2
6.2	Anglais	0	5 h	LEPINOY Déméter	
Total		109 h	182 h		

➤ L'UE 1.3 S4 : « Législation éthique déontologique »

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront de (d') :

- ✓ Mobiliser les pensées philosophiques et les valeurs de l'être humain dans la pratique professionnelle infirmière en intégrant les notions de droit, morale et d'éthique
- ✓ Appliquer les principes éthiques dans des situations de soins posant un dilemme
- ✓ Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel
- ✓ Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle

Modalités d'évaluation : L'évaluation se déroulera en groupes restreints à partir d'une situation de soin, face à un binôme de formateur/professionnel IDE, pour favoriser la réflexion et le questionnement éthique.

➤ **L'UE 2.7 S4 : « Processus dégénératifs »**

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d'(de):

Identifier les signes cliniques, les complications et les thérapeutiques des processus dégénératifs prévalents tels que :

- ✓ Le diabète
- ✓ L'insuffisance rénale aigüe et chronique
- ✓ La maladie d'Alzheimer,
- ✓ La sclérose en plaques et la sclérose latérale amyotrophique
- ✓ La maladie de Parkinson
- ✓ L'insuffisance cardiaque et pulmonaire
- ✓ L'insuffisance veineuse et les ulcères
- ✓ La dysthyroïdie

Réaliser une surveillance infirmière et éducation à la santé en lien avec ces pathologies

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle de connaissances.

➤ **L'UE 3.4 S4 : « Initiation à la démarche de recherche »**

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d'(de):

- ✓ Initier à la démarche de recherche infirmière
- ✓ Comprendre les buts de la recherche, les démarches utilisées
- ✓ Repérer et s'approprier des concepts en vue d'un réinvestissement professionnel (transférable sur le travail de recherche de troisième année).

Un temps de travail sur la rédaction d'une situation interpellante (ébauche du constat pour le TIR) en collaboration avec les référents des UE de recherche en L3 sera mené à la fin de l'UE, en vue de la troisième année.

Modalités d'évaluation : Epreuve écrite individuelle en distanciel avec l'élaboration d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article professionnel (poster scientifique).

➤ **L'UE 3.5 S4 : « Encadrement des professionnels de soins »**

L'objectif de cette unité d'enseignement sera d'écrire un projet d'encadrement à partir d'une situation de soins emblématique identifiée lors du stage S4.1. Une méthodologie de travail sera enseignée et mise en œuvre pour favoriser leurs apprentissages lors des TD.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite individuelle d'analyse d'une situation d'encadrement.

➤ **L'UE 4.3 S4 : « Soins d'urgence »**

Cette unité d'enseignement amènera les étudiants à :

- ✓ Analyser une situation dans un contexte d'urgence
- ✓ Prendre des décisions adaptées et réfléchir aux conséquences de leurs actes

Modalités d'évaluation : épreuve en groupe restreint d'analyse d'une situation de soins d'urgence via la plateforme numérique « Barrows ».

➤ **L'UE 4.4 S4 : « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical ».**

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de repérer et de mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie. Pour cela nous lui demanderons de :

- ✓ Réaliser des calculs de doses nécessaires à l'exercice professionnel en situation simulée
- ✓ Respecter les étapes du contrôle pré transfusionnel
- ✓ Réaliser des activités de soins en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie (manipulation d'une SAP, pose et surveillance d'une SNG)
- ✓ Développer ses habiletés gestuelles et comportementales
- ✓ Participer à la prise de décisions lors de pratiques simulées

Modalités d'évaluation : épreuve orale individuelle en situation simulée qui reposera sur la réalisation et l'argumentation du CPTU en conformité des bonnes pratiques auprès d'un jury composé d'un formateur et d'un professionnel.

➤ **L'UE 4.5 S4: « Soins infirmiers et gestion des risques »**

Les objectifs de cette unité d'enseignement seront d':

- ✓ Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles
- ✓ Initier la culture qualité dans les pratiques professionnelles
- ✓ Utiliser des d'outils d'analyse des causes

Modalités d'évaluation : épreuve orale en groupe d'analyse d'événement indésirable.

➤ **L'UE 4.6 S4: « Soins éducatifs et préventifs »**

Au terme de cette UE, les étudiants seront en capacité :

- ✓ D'analyser les besoins éducatifs d'une personne ou d'un groupe de personnes
- ✓ D'élaborer un diagnostic éducatif
- ✓ De proposer des actions préventives et éducatives pertinentes

Modalités d'évaluation : l'évaluation se déroulera sur la période de stage de S4.1 et consistera en un rendu de dossier. Il s'agira de proposer et argumenter une action d'éducation thérapeutique.

➤ **L'UE 5.4 S4 : « Soins éducatifs, préventifs et formation des professionnels et des stagiaires »**
Cette unité d'enseignement est intégrée au service sanitaire en santé, partie réalisation pratique sur les terrains de stage SSE. Elle consistera en la conception, la réalisation et l'évaluation d'une action de prévention en santé publique en lien avec la démarche projet initié dans l'UE 1.2 S3.

Une visite de stage du formateur référent du groupe, aura lieu sur le 3^{ème}/4^{ème} ou 5^{ème} lundi.

Les supports d'animation devront être validés conjointement par l'encadrant de terrain et le formateur référent du groupe.

Modalités d'évaluation : A cet effet les étudiants devront produire un support de vidéo-projection devant leurs pairs. Ce support retracera leurs actions pratiques de santé publique primaire, tout en mettant en évidence l'évaluation de ces dernières. Cette présentation sera le support des journées de Santé publique.

II-5 Le service sanitaire des étudiants en santé en semestre 3 et 4

Dans le cadre de l'arrêté du 12 juin 2018 et du décret n°2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé, les étudiants de 2^{ème} année de l'institut réaliseront leur service sanitaire afin de contribuer à la promotion de la santé et à la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie.

Encadré par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France, l'Université Picardie Jules Verne, les professionnels du monde de la santé et de l'éducation nationale, les étudiants en soins infirmiers en collaboration avec des étudiants en médecine, en pharmacie, en kinésithérapie, en odontologie et en maïeutique pourront ainsi travailler à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions concrètes de santé publique auprès de publics identifiés comme prioritaires.

Ces actions seront en lien avec les thématiques nationales définies, telle que : (en attente des publications)

- ✓ L'alimentation et la nutrition
- ✓ L'éducation à la vie affective, relationnelle, et sexuelle.
- ✓ L'activité physique
- ✓ Les addictions
- ✓ La promotion de la santé mentale
- ✓ Les écrans
- ✓ Le sommeil
- ✓ L'hygiène

Les thématiques seront choisies par les établissements partenaires en début d'année universitaire 2025-2026.

Afin de faciliter la construction et la mise en œuvre des actions, les étudiants bénéficieront d'une formation théorique par l'université par le biais de la plateforme numérique MES COURS JV avant de réaliser leurs actions auprès des différents publics. Les formateurs référents des UE en lien assureront également les enseignements pédagogiques.

Mme VILLAIN Valérie, formatrice en Santé publique, interviendra cette année afin d'accompagner les étudiants sur la démarche projet en santé publique et la réalisation d'enquête par questionnaire.

Les professionnels présenteront des démarches projet qu'ils ont menées au sein de leur structure selon les différentes thématiques de santé et auprès des populations diverses (l'activité physique et la nutrition, la santé relationnelle, affective et sexuelle, l'usage des écrans, les addictions).

Le village prévention santé animé par la MNH sera reconduit cette année. Cinq ateliers (santé publique, nutrition, conduites addictives/alcool, sexualité, addictions/contre-addiction) seront proposés aux étudiants. Ce projet permettra d'initier les étudiants à l'action de prévention en étant acteur des ateliers afin qu'ils puissent s'en saisir et les transposer dans leur démarche projet.

Dans le cadre de la formation en soins infirmiers, le SSES sera en lien avec les unités d'enseignement 1.2 S3 « Santé publique et économie de la santé » et l'unité d'enseignement 4.6 S3 « Soins éducatifs et préventifs ». L'action de prévention sera intégrée aux périodes de stage de la typologie « Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie », ainsi que l'Unité d'enseignement 5.4 S4. La réalisation du service sanitaire permet l'attribution au total de 9 ECTS.

Lors du semestre 3, les étudiants travailleront à l'élaboration d'un projet d'action de démarche en santé publique orienté sur une thématique définie par groupe en pluridisciplinarité (3 à 4 étudiants en soins infirmiers et 2 à 3 étudiants d'une autre filière en santé). Les professionnels de terrain accompagneront les étudiants en ce sens.

Lors du semestre 4, les étudiants conduiront et évalueront leurs actions de prévention auprès de leur population cible.

II-6 Le semestre 5

UE	Intitulé d'UE	Nombres d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur(s) référent(s)
2.6	Processus psychopathologiques	30 h	10 h	LAINE G.	LERICHE B.
2.9	Processus tumoraux	30 h	10 h	CHARPENTIER D.	LEGER F.
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	30 h	10 h	CHARPENTIER D	LERICHE B. LAINE G.
3.3	Rôle infirmier, organisation du travail, inter professionnalité	10 h	20 h	CHARPENTIER D	LAINE G.
4.2	Soins relationnels	0 h	20 h	LEGER F.	LAINE G.
4.4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	6 h	34 h	CHARPENTIER D.	LERICHE B.
4.7	Soins palliatifs et de fin de vie	10 h	20 h	LAINE G.	LEGER F.
5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	0 h	40 h	LERICHE B.	LEGER F.
5.7	Optionnelle « note de recherche »	0 h	10 h	LEGER F.	LERICHE B.
6.2	Anglais	0	5 h	CHARPENTIER D.	
Total		116 h	174 h		
Module Optionnel Pédiatrie				FL/ BL / OM	
Module optionnel psychiatrie				FL / BL / GL	

Horaires : amplitude horaire des journées de cours de 8h00 à 18h00

Les évaluations du semestre 5 sont planifiées selon le dispositif d'évaluation de l'IFMS de l'EPSM de la Somme

Objectifs et organisation des unités d'enseignements :

« *L'amélioration de la prise en charge douleur requiert des professionnels de santé engagés, sensibilisés et formés¹* ». L'équipe pédagogique a donc souhaité faire un focus tout particulier sur la prise en charge de la souffrance globale à travers les Unités d'Enseignement du semestre permettant cette mise en lien.

➤ UE 2.6 : « Processus psychopathologiques »

Objectifs : au terme de l'enseignement l'étudiant sera capable de :

- Analyser une situation, repérer les signes cliniques et prendre en charge un patient ou un groupe de patients atteints d'un problème de santé mentale. Des TD permettront aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en sémiologie et de développer leurs acquisitions en termes d'interventions infirmières spécifiques.
- Mettre en place les thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses adaptées, et en assurer la surveillance et la traçabilité,
- Développer ses capacités d'analyse et de réflexion en regard des situations rencontrées (questionnement professionnel et remise en question),
- Transférer les connaissances acquises en santé mentale et dans tous les secteurs de soins afin d'assurer une prise en soins optimale des patients.

Organisation : CM : 19 h – TD : 17 h – TPG : 5h30

Evaluation : durée 1h00 - évaluation écrite de connaissances.

Déroulement de cette UE en 3 temps :

Temps 1 :

- Psychopathologie de l'adulte

Temps 2 :

- Comorbidités : Troubles des conduites addictives ; Troubles des conduites alimentaires et Crise suicidaire

Temps 3 :

- Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent

Des TD permettent de mobiliser les connaissances (sémiologie, liens entre signes cliniques et soins infirmiers en phase aigüe). Un TD co-construit avec l'équipe de Mosaïque permet d'approfondir les connaissances relatives à la psychoéducation dans le cadre de la réhabilitation psycho-sociale. Une séance de simulation vise à remobiliser les techniques d'entretien et de renforcer la posture professionnelle.

¹ D'après l'article « Harmonisation de l'enseignement « douleur » dans les IFSI de Basse-Normandie »- Soins Cadres N°62 – Mai 2007

➤ UE 2.9 : « Processus tumoraux »

Objectifs :

- Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes de cancer, afin de mettre en œuvre la compétence 4 : « *Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique* ».

Organisation : CM : 18h – TD : 12h - TPG : 9h30

Axée sur la visualisation complète du parcours de soins pour les cancers prévalents.

Travail centré sur l'accompagnement de la personne ainsi que la prise en soin de l'enfant et les soins de support (ex : consultation d'annonce IDE, effets secondaires chimiothérapie, socio-esthétique, soins relationnels...).

Evaluation : durée 1h00 - évaluation écrite de connaissances.

Parallèlement aux enseignements de cette unité d'enseignement, l'équipe pédagogique de 3^{ème} année proposera de mener une journée d'action de prévention liée à la campagne annuelle de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein « Octobre Rose »

- Date : le mercredi 08 Octobre 2025
- Public : ouverte à l'ensemble des étudiants et apprenants de l'IFMS et aux professionnels de l'EPSM de la Somme.
- Mode d'action : forum Soins de support, associant un multi-partenariat (DISSPO, Sophrologue, Professeur d'APA, Musicothérapeute, Patiente partenaire, Ligue contre le cancer)
- Partenariat avec la MGEN : Recueil de messages d'espérance.

➤ UE 2.11 : « Pharmacologie et thérapeutiques »

Objectifs : au terme de cet enseignement l'étudiant sera capable de :

- Identifier les différentes classes thérapeutiques : neuroleptiques, hypnotiques, antidépresseurs, anxiolytiques, chimiothérapie, hormonothérapie, immunothérapie, radiothérapie et thérapie ciblée.

L'accent sera mis sur la responsabilité infirmière dans le circuit du médicament.

Organisation : CM : 14h30 – TD : 21h30 consacrés à la réalisation des différents calculs.

– TPG : 5h

Evaluation : durée 2h - évaluation écrite de connaissances et calculs de doses

En deux parties, une partie en lien avec les enseignements sur les psychotropes et les anti cancéreux puis une deuxième partie sur les calculs de doses.

Les formateurs assistés par des infirmiers d'unités de soins dispenseront aux étudiants des ateliers de soutien aux calculs de doses. Dans le cadre d'un dispositif d'aide à la réussite, les étudiants en difficultés bénéficieront d'un accompagnement individualisé.

➤ **UE 3.3 : « Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité »**

Objectifs :

- Identifier les différents modes d'exercices de la profession d'infirmier.
- Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (cabinet libéral, association, collectivité territoriale etc.)
- Décrire les conditions de collaboration et de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social.
- Donner du sens et faire le lien avec le **projet professionnel des étudiants**.
- Découvrir la spécificité des soins à domicile, et plus particulièrement de l'HAD : Module optionnel en partenariat avec Soins Service Boves (10h)

Organisation : CM : 22 heures – TD : 15 heures – TPG : 8h

Evaluation :

Elle se présentera sur la forme d'un colloque.

Les critères d'évaluations reposent sur :

- L'analyse critique du mode d'exercice étudié
- La présentation du champ d'intervention spécifique dans la contribution au parcours de soins de la personne
- L'analyse de l'organisation de la pluridisciplinarité (collaboration IDE/partenaires).

➤ **UE 4.2 : « Soins relationnels »**

Objectifs : au terme de l'enseignement les étudiants seront capables d' (de) :

- Adapter leurs modes de relation et de communication aux personnes à partir d'une situation de soins palliatifs.
- Utiliser les techniques de soins relationnels, de reconnaître, de verbaliser et utiliser ses émotions avec la distance professionnelle qui s'impose. Les émotions sont identifiées chez les patients, les familles, les soignants dans le cadre d'une réflexion autour d'une situation vécue afin d'ajuster sa posture professionnelle
- Evaluer les résultats de la communication mise en place
- Réajuster son positionnement et de faciliter le transfert dans d'autres situations et contextes de soins.

Organisation : CM : 6H – TD : 7H30 – TPG : 6H

- Les TD permettent de mobiliser les connaissances acquises dans les :
 - UE 1.1 S1 et S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie
 - UE 4.2 S2 et S3 : Soins relationnels

Evaluation : Sous la modalité d'un travail oral d'analyse de situation professionnelle en soins palliatifs, mobilisant les concepts (Emotions, Valeurs, Soins Palliatifs et Souffrance globale) en lien avec les enseignements 4.02 S2, S3, et S5 ainsi que les concepts de l'unité d'enseignement 4.07 S5. L'évaluation de ces 2 UE 4.2 et 4.7 S5 reposera sur :

- La construction et l'évolution des réflexions individuelle et collective

L'élaboration et la présentation orale d'un poème associé à une argumentation sur une réflexion collective sur les valeurs professionnelles à mobiliser et les actions d'amélioration envisagées pour une situation de soins palliatifs choisis en groupe.

Elle portera sur la capacité de l'étudiant à :

- Analyser une situation de soins palliatifs et /ou de fin de vie.
- Elaborer une réflexion professionnelle et personnelle sur cette situation.
- Mobiliser les concepts relatifs à la gestion des émotions.

➤ **UE 4.4 : « Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical »**

Objectifs :

- Analyser les éléments de la prescription médicale et être capable de repérer les interactions et toute anomalie.
- Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie.
- Organiser l'administration des thérapeutiques selon la prescription médicale adaptée à la situation clinique d'une personne.

Cette UE s'appuiera principalement sur des apports théoriques relatifs aux injections sur chambre implantable auxquels seront associés des séquences de pratiques simulées.

De même afin de remobiliser les connaissances relatives à la transfusion dispensées lors du semestre 4, il sera dispensé une séquence pédagogique de révision aux règles d'hémovigilance, de traitement du dossier transfusionnel et de la pratique du Contrôle Pré Transfusionnel Ultime. De même lors de cette unité d'enseignement un cours magistral relatif au cathéter central inséré par voie périphérique (PICC Line) est réalisé. De plus, un TP sur le sondage vésical est dispensé avec apports théoriques associés.

Organisation : CM : 6H – TD : 9 H

Evaluation : Injection dans les chambres implantables en situation simulée réalisée par des professionnels issus des secteurs de soins et des formateurs de l'année.

➤ UE 4.7 : « Soins palliatifs et fin de vie »

Objectifs dans un contexte de soins palliatifs ou de fin de vie :

- Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus.
- Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations.
- Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie.
- Acquérir une capacité d'analyse d'une situation complexe afin de développer des connaissances, des compétences transférables dans des situations similaires.

Organisation : CM : 9h - TD : 9h30 – TP G : 6h

Les CM abordent :

- Les notions de besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels (4 piliers de la souffrance globale)
- L'accompagnement de la personne (de l'enfant à la personne âgée) et de son entourage.

Les travaux dirigés (TD) seront réalisés en groupes restreints d'étudiants (6/7 étudiants), accompagnés par un binôme de formateurs.

Les deux premiers TD seront centrés sur une **analyse personnelle** (en lien avec UE 4.2), en ciblant l' :

- Identification des problématiques prévalentes de la personne en fin de vie avec un focus sur les soins de confort
- Identification des réactions et des émotions du patient, de son entourage ainsi que celles du soignant, dans un contexte de soins palliatifs ou de fin de vie.
- Analyse de situations cliniques avec élaboration d'une réflexion professionnelle et personnelle.
- Identification d'une valeur professionnelle.

Les deux derniers TD seront centrés sur une analyse après concertation au sein du groupe restreint (en lien avec UE 4.2), en ciblant l' (des) :

- Analyse d'une des situations choisies par le groupe avec élaboration d'une réflexion professionnelle
- Elaboration d'un questionnement professionnel avec émergence d'un conflit éthique
- Argumentation avec des références théoriques, des valeurs identifiées
- Propositions d'actions afin de réajuster la posture professionnelle.

En parallèle de ce travail, les étudiants composent un poème illustrant la situation choisie.

Evaluation : Sous la modalité d'un travail oral d'analyse de situation avec émergence d'une réflexion professionnelle et personnelle mettant en évidence des valeurs professionnelles. Un dossier support de l'oral sera réalisé en commun avec l'unité d'enseignement 4.02 S5

L'évaluation de ces 2 UE 4.2 et 4.7 S5 reposera sur :

- La construction et l'évolution de la réflexion individuelle
- L'élaboration et la présentation orale d'un poème associé à une argumentation sur une réflexion collective sur les valeurs professionnelles à mobiliser et les actions d'amélioration envisagées pour une situation de soins palliatifs choisis en groupe.

Par la même occasion, les étudiants devront repérer les sentiments et les émotions des patients, de l'entourage et du soignant lors de cet accompagnement.

Elle portera sur la capacité de l'étudiant à :

- Analyser une situation de soins palliatifs et /ou de fin de vie.
- Elaborer une réflexion professionnelle et personnelle sur cette situation.
- Mobiliser les concepts et les valeurs professionnelles relatifs aux soins palliatifs.

➤ UE 5.5 : « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »

Objectifs :

- Réaliser des transmissions ciblées permettant d'assurer la continuité des soins, leur mise en œuvre en respectant les attendus en terme de qualité et de sécurité des soins et d'en assurer la traçabilité.
- Permettre à l'étudiant d'organiser ses interventions en tenant compte du champ de compétences des différents acteurs dans un contexte pluridisciplinaire.

Organisation : CM : 1.5 – TD : 29 H – TPG : 7H

Les étudiants bénéficieront d'un apport en cours magistral développant le concept de transmissions ciblées.

A partir d'une situation clinique travaillée à partir d'un projet de soins réalisé dans le cadre du stage S4.2, Les étudiants appliqueront la méthode enseignée pour la réalisation d'une transmission ciblée.

Les étudiants devront présenter leur patient à leurs collègues lors de TD en groupes restreints. Cela facilitera les échanges et de réflexion entre les étudiants. Des conseils d'amélioration pourront ensuite être dispensés par les formateurs.

Trois séquences TPG seront proposées aux étudiants afin de réaliser des transmissions ciblées à partir de situations cliniques de Médecine, SSR et santé mentale issues du terrain et fournies aux étudiants.

Lors de la restitution organisée en promotion complète, plusieurs étudiants seront amenés à présenter leur travail. Les autres porteront un regard critique sur des présentations et pourront poser des questions amenant à la réflexion du groupe. Les formateurs dispenseront différents axes d'amélioration.

Evaluation :

L'évaluation aura lieu lors de la première partie de stage du semestre 5, du 29 octobre au 14 novembre 2025, en binôme avec un professionnel de santé (Infirmier ou cadre de santé).

L'évaluation consistera en la présentation de transmissions ciblées relatives à u2 à 3 patient pris en soin intégrant l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire.

La première et la deuxième session auront lieu sur le même terrain et la même période de stage. A l'issue de la première session, le jury informera l'étudiant de la validation ou non de l'épreuve de l'U.E. en communiquant des axes d'amélioration. En cas de deuxième session, le Jury programmera une seconde épreuve entre le 13 et le 21 novembre 2025.

➤ UE 5.7 S5 : « Optionnelle »

Cette UE se concrétisera par l'élaboration d'une note de recherche. Ce travail initié dès le semestre 4 avec l'écriture de l'ébauche du constat, se poursuivra en semestre 5 avec l'UE 5.7 et en semestre 6 avec les UE 3.4 et 5.6.

Organisation : CM : 7h00 - TD : 10 h

Les TD seront ciblés sur l'écriture du constat à partir du travail débuté en semestre 4. Afin d'accompagner les étudiants dans leur cheminement, différents éléments leur seront demandés afin de guider leur recherche. Les étudiants choisiront un article scientifique ou professionnel en lien avec leur thématique dont ils feront un résumé et mettront en avant les axes principaux. Ils identifieront 2 concepts qu'ils définiront à partir d'auteurs.

Ils réaliseront également un guide d'entretien.

Un apport sur le recherche documentaire et bibliographique leur sera à nouveau donné en collaboration avec Mme RABACHE.

Evaluation par le formateur guidant : Note de recherche d'environ 10 pages sur l'approfondissement d'une problématique infirmière en lien avec un vécu et/ou un intérêt professionnel.

➤ UE 6.2 S5 : « Anglais »

➤ Organisation :

Cette année, l'anglais se réalisera intégralement en e-Learning soit 10h00 de connexion sur la plateforme « Mischool » sur des temps de TD en distanciel.

Objectifs : permettre à l'étudiant de :

- Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins.
- Etudier et utiliser des articles professionnels en anglais.

Evaluation :

- Création en groupe d'un diaporama de présentation d'un article professionnel à déposer sur la plateforme Mischool
- Présentation individuelle orale en anglais d'une partie de l'article professionnel, enregistrée et déposée via l'espace numérique individuel de la plateforme Mischool

Module optionnel de Pédiatrie

Introduction

Ce module optionnel de pédiatrie a pour objectif d'approfondir les connaissances et compétences des étudiants infirmiers de troisième année concernant la prise en charge globale de l'enfant, de la naissance à l'adolescence. À travers différents enseignements théoriques, ateliers pratiques et mises en situation, les étudiants seront sensibilisés aux particularités physiologiques, psychologiques et sociales de l'enfant, ainsi qu'aux spécificités du soin infirmier en pédiatrie.

Objectif global du module

- Acquérir des connaissances spécifiques sur la physiologie, le développement et les besoins de l'enfant.
- Comprendre les spécificités de la prise en charge infirmière en pédiatrie, dans différents contextes de soins.
- Développer des compétences techniques adaptées aux soins pédiatriques (calculs de doses, surveillance, éducation).
- Favoriser une approche relationnelle et éducative auprès de l'enfant et de sa famille.
- Renforcer l'esprit critique et la capacité d'adaptation face à des situations cliniques variées en pédiatrie.

Le contenu du module de formation

Les compétences visées : 1-2-3-4-5-6-7-9-10

Objectifs	Thèmes/contenus	Méthodes et outils
<ul style="list-style-type: none">- Identifier les grandes étapes du développement physiologique et psychomoteur de l'enfant- Appréhender les besoins nutritionnels de l'enfant selon son âge et son état de santé.- Maîtriser le calendrier vaccinal et les principes de la prévention en pédiatrie	<p>La physiologie de l'enfant et développement psychomoteur de l'enfant</p> <p>Diététique & Vaccinations</p>	<p>1h, groupe entier</p> <p>Cour magistral, diaporama</p> <p>Echanges avec l'intervenante</p>
<ul style="list-style-type: none">- Reconnaître les signes de détresse vitale chez l'enfant.- Instaurer une relation avec l'enfant et les parents	<p>La prise en charge de l'enfant dans un service d'urgences</p>	<p>1h, groupe entier</p> <p>Cour magistral, diaporama</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des situations complexes et mettre en place des accompagnements spécifiques aux urgences : découverte diabète, découverte grossesse, bébé secoué, doutes maltraitances... - Identifier les liens de coopération avec les services extérieurs : PMI, ASE 		Echanges avec l'intervenante
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les missions de la PMI et son rôle dans la prévention. - Identifier l'accompagnement infirmier auprès des familles dans le suivi de l'enfant. - Repérer des situations à risque et orienter vers les dispositifs adaptés. 	<p>La prise en charge de l'enfant en PMI</p>	<p>1h, groupe entier Cour magistral, diaporama Echanges avec l'intervenante</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents dispositifs médicaux - Identifier et analyser les paramètres de surveillance - Réaliser les soins infirmiers prévalents (SAP, SNG ? Pose & préparation de perfusion) - Instaurer une relation avec l'enfant pendant les soins - Instaurer une relation avec les parents - Réaliser une éducation des parents 	<p>La prise en charge de l'enfant en soins continus</p>	<p>1h, groupe entier Cour magistral, diaporama Echanges avec l'intervenante</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les particularités physiologiques du prématuré. - Identifier les besoins spécifiques en termes de soins, nutrition et surveillance. - Comprendre l'importance du rôle parental et de l'accompagnement en néonatalogie. - Accompagner dans le cadre de l'IHAB. 	<p>La prise en soin d'un enfant prématuré</p>	<p>1h, groupe entier Cour magistral, diaporama Echanges avec l'intervenante</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les principes de calcul de doses adaptés au poids et à l'âge de l'enfant. 	<p>TD Calculs de dose en pédiatrie</p>	<p>1h en groupe de 7 étudiants Répartis avec 4 intervenants</p>

<ul style="list-style-type: none">- Prévenir les erreurs médicamenteuses liées à la pédiatrie.- Développer précision, rigueur et autonomie dans la préparation et l'administration des traitements		Méthode active, démonstration puis mise en pratique par les participants
---	--	--

L'organisation du module

Calendrier : Interventions sur le semestre 5

Intervenants : Formateurs de l'IFMS (LEGER F., LERICHE B., MORIEN Odile) + intervenants extérieurs (Infirmiers, cadre de santé, médecin pédiatre)

L'évaluation du module : Assiduité à l'ensemble des interventions

Module optionnel de Psychiatrie

Introduction

Ce module optionnel vient compléter les savoirs enseignés lors de la formation menant au diplôme d'infirmière. Les méthodes pédagogiques sont à la fois actives (apprendre en faisant) avec de nombreuses mises en situation et également participative (dire et faire-dire) afin de développer chez l'étudiant avant tout un savoir-être.

Objectifs global du module

- Renforcer la compréhension du cadre légal et organisationnel de la psychiatrie afin de mieux situer l'intervention infirmière.
- Adopter une posture professionnelle adaptée aux spécificités du soin en santé mentale (écoute active, alliance thérapeutique, distance relationnelle, etc.).
- Maîtriser les outils pratiques d'évaluation et d'accompagnement des patients en souffrance psychique
- Développer des compétences en gestion des situations complexes, notamment en lien avec les comportements agressifs
- Comprendre et assumer pleinement le rôle de l'infirmier dans une équipe pluridisciplinaire, notamment dans le cadre de la coordination avec le médecin psychiatre.

Le contenu du module de formation

Les compétences visées 1-2-4-5-6-7-9-10

Objectifs	Thèmes/contenus	Méthodes et outils
<ul style="list-style-type: none">- Identifier le parcours patient en Santé mentale- Maîtriser les modalités pratiques nécessaires à l'infirmier en santé mentale	Rappel organisation, législation, dispositifs de santé mentale sur le territoire	1h, groupe entier Cour magistral, diaporama
<ul style="list-style-type: none">- Identifier les troubles psychiatriques- Utiliser les ressources, outils auto-aide- Gérer de la crise en dehors de l'hôpital- Transmettre à un public non professionnel	Secouriste Santé Mentale Abord des 4 grands troubles psychiques : anxiens, dépressifs, psychotiques, liés à l'usage de produits. Présentations des ressources et outils Abord de la personne	14h sur 2 jours de stage du S6.1 en demi-groupe de 15 à 16 étudiants par formateur accrédité Méthode active : démonstration, pratique, simulation...

<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des situations de crise (et non les accélérer) par une approche centrée sur le vécu de la personne - Avoir des règles de conduite pour assurer sa sécurité et celle des autres - Acquérir des aptitudes physiques pour gérer la crise d'agressivité : Approche sécuritaire 	<p>Gestion de la crise d'agressivité Entrée en relation Sécurisation de l'environnement Dégagements de situations de saisies La ceinture simple</p>	<p>4h en demi-groupe de 15 à 16 étudiants Binôme de formateurs accrédités Méthode active, démonstration contextualisée puis mise en pratique par les participants</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Pratiquer un entretien d'évaluation et d'orientation - Etablir le contact - Identifier les éléments indispensables à recueillir - Transférer sur autres entretiens en santé mentale 	<p>L'entretien infirmier en Santé mentale 1h Contextualisation de l'entretien, abord de la personne, éléments attendus, situations d'entretiens en santé mentale</p>	<p>1h, groupe entier Socioconstructivisme Table ronde, échange infirmiers de l'UHP, étudiants</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Collaborer en inter professionnalité, infirmier médecin psychiatre 	<p>La collaboration médecin - infirmier 1h Les entretiens en binôme, la prescription et l'observation clinique infirmière</p>	<p>1h, groupe entier Socioconstructivisme Table ronde, échanges médecin psychiatre, formateurs, étudiants</p>

L'organisation du module

Calendrier : Interventions sur le semestre 5 + 14h (Secouriste Santé mentale) en semestre 6

Lieu IFMS EPSM de la Somme

Intervenants : Formateurs de l'IFMS (LAINE G., LEGER F., LERICHE B.) + intervenants extérieurs (Infirmiers, médecin psychiatre)

L'évaluation du module : Assiduité à l'ensemble des interventions

II-7 Le semestre 6

Projets Pédagogiques Semestre 6 :

U E	Intitulé	Nombre d'heures		Responsabilités	
		CM	TD	Formateur référent	Formateur Co-référent
3.4 S6	Initiation à la démarche de recherche « écrit »	20 h	10 h	LEGER F.	LERICHE B.
4.8 S6	Qualité des soins évaluations des pratiques	30 h	20 h	LAINE G.	LEGER F.
5.6 S6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles « oral »	0 h	40 h	LERICHE B.	LEGER F.
5.7 S6	Optionnelle « entretien d'embauche »	0 h	10 h	CHARPENTIER D.	LAINE G.
6.2 S6	Anglais	0 h	5 h	CHARPENTIER D.	
Total		50 h	85 h		

Horaires : Amplitude horaire des cours de 8h00 à 18h00.

Objectifs et organisation des Unités d'Enseignements :

➤ U.E. 3.4 S6 : « Initiation à la démarche de recherche »

Organisation : CM : 15 h – TD : 10 h

Objectifs : Acquérir la méthodologie de la recherche clinique infirmière.

Le référentiel de formation (annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009) précise dans les finalités de la formation que « *l'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé...* ».

La réflexivité est la capacité d'un praticien de prendre sa propre pratique, ou les situations rencontrées au cours de sa pratique comme objet de réflexion, voire de théorisation.

Le travail d'initiation à la recherche, document final écrit, retrace le cheminement de l'étudiant de la (des) situation(s) d'appel à une projection professionnelle et à un réinvestissement professionnel.

La situation d'appel pourra provenir d'un stage, d'un ouvrage ou d'un reportage professionnel, que l'étudiant aura chercher à comprendre, expliquer et théoriser. Le travail de fin d'études investit le champ professionnel infirmier. Le Travail d'Initiation à la Recherche s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins et de développement de la recherche en soins infirmiers.

Le travail individuel débuté dès le semestre 4 et 5 dans les Unités d'Enseignement 3.4 S4, 5.7 S5 se poursuit dans les Unités d'Enseignement 3.4 S6 « Initiation à la démarche de recherche » et 5.6 S6 « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » et UE 6.2 S6 « Anglais ».

Evaluation : Elle porte sur :

- Le respect de la méthodologie de recherche.

➤ **UE 5.6 : « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »**

Organisation : TD : 40 h

Objectifs : Initier les étudiants à la démarche de recherche dans le domaine infirmier.

La méthodologie dispensée dans l'UE 3.4 S6 permet d'aboutir à un mémoire écrit qui donne lieu à une soutenance devant un jury professionnel.

Evaluation : Elle porte sur :

- La pertinence et l'appropriation des données recherchées.
- La problématisation de la recherche.
- La clarté de la construction du cadre.
- La démarche d'analyse.
- La cohérence dans les conclusions de l'analyse.
- La projection et le réinvestissement professionnel de l'étudiant.

➤ **U.E. 4.8 S6 : « Qualité des soins, évaluation des pratiques »**

Objectifs : S'appuyant sur l'UE 4.5 S2 et S4 « soins infirmiers et gestion des risques », l'organisation de l'UE 4.8 S6 « qualité des soins et évaluation des pratiques » permet d'initier chez les étudiants la démarche qualité. Plus précisément d'(de) :

- ✓ Impulser un raisonnement relatif à la démarche qualité,
- ✓ Acquérir des outils d'analyse critique de sa pratique,
- ✓ Faciliter l'engagement de l'ESI dans l'amélioration des pratiques professionnelles :
 - ⇒ L'aboutissement étant de s'inscrire dans la démarche de certification des établissements de santé (assurer sécurité et qualité des soins).

Organisation : CM : 5 h 30 – TD : 13 h 15 – TPG : 9 h

En travail de groupe les ESI lors de temps de TD, les étudiants se familiarisent aux différents outils et méthodes utilisés lors des audits en s'appuyant également sur les apports dispensés en CM (Responsable qualité).

Les étudiants bénéficieront de données d'audits réalisés en lien avec la cellule qualité de l'établissement de l'EPSM de la Somme.

Déroulement de l'évaluation en trois temps :

- ✓ Analyse en groupe du cadre de référence, de la méthode et de l'outil utilisés d'un audit proposé aux étudiants
- ✓ Analyse en groupe des résultats de l'audit et proposition de mesures correctives et axes d'amélioration

L'évaluation finale porte sur la capacité à argumenter les objectifs d'un audit, la méthode utilisée, le déploiement, analyser les résultats, analyser une pratique professionnelle et proposer un plan d'action d'amélioration continu de la qualité.

La remise de ce travail est attendue sous la forme d'un dossier.

➤ **UE 5.7 : « Optionnelle »**

Objectifs :

- Approfondir un domaine d'exercice de la fonction infirmière.
- Préparation à la prise de fonction et projection dans la vie professionnelle.
- Préparer l'étudiant dans sa recherche d'emploi.

Organisation : TD 25 h CM : 9 h

Cette unité d'enseignement repose sur :

- La préparation à la prise de poste :
 - TD centrés sur des exercices en lien avec l'entretien de recrutement.
 - Rédaction d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation.
 - Mise en situation d'entretien de recrutement.

Evaluation :

Simulation d'entretien : mise en situation d'entretiens de recrutement en présence d'un formateur et de cadres d'unité de soins concernées par les principaux projets professionnels des étudiants avec présentation du CV et de la lettre de motivation faisant suite.

Dans cette UE, nous intégrons :

- ✓ Les responsabilités juridiques et professionnelles de l'infirmière
- ✓ La préparation des stages S6
- ✓ Une journée de sensibilisation sur les violences sexistes et/ou sexuelles
- ✓ Un salon de l'emploi

UE 6.2 : « Anglais »

➤ Organisation :

Comme au S5, l'UE 6.2 se déroulera intégralement en e-Learning soit 5h00 de connexion sur la plateforme « Mischool » sur des temps de TD en distanciel.

Objectifs : permettre à l'étudiant de :

- Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins.
- étudier et utiliser des articles professionnels en anglais.

Evaluation : rédaction de l'abstract du travail d'initiation à la recherche.

III Les évaluations des unités d'enseignement

Les unités d'enseignement seront évaluées lors de chaque semestre. Les évaluations seront élaborées en fonction du référentiel de formation par les formateurs ou les intervenants participants à la formation. Deux sessions d'évaluation par unité d'enseignement sont organisées dans chaque semestre. Les calendriers d'évaluation sont remis à chaque étudiant en début d'année (cf. annexe) et mis sur «MesCoursJV».

Afin de favoriser la réussite des étudiants, des ateliers de renforcement et des évaluations formatives seront organisés par les formateurs.

Chaque étudiant pourra prendre individuellement connaissance de ses résultats par le biais de la plateforme « My Komunoté ». Des séquences de remédiation seront organisées par les formateurs après la publication des résultats sur My Komunoté.

Tout au long de son parcours de formation, l'étudiant aura connaissance des crédits européens (ECTS) qu'il aura obtenu par le biais des évaluations d'unités d'enseignement (45 ECTS pour les UE de L1, 40 ECTS pour les UE de L2, 35 ECTS pour les UE de L3).

IV Le suivi pédagogique

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

« Les travaux personnels guidés (TPG) sont des temps de travail où les étudiants effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets, réalisent des travaux demandés ou encore rencontrent leur formateur et bénéficient d'entretiens de suivi pédagogique »

Finalité du suivi pédagogique à l'IFSI de l'EPSM de la Somme

Le suivi pédagogique est centré sur l'accompagnement de l'étudiant en soins infirmiers dans son parcours de professionnalisation, en respectant le rythme de chacun dans le cadre d'une pédagogie de la confiance.

Il permet d'accompagner l'apprenant dans la construction des compétences professionnelles en fonction de l'évolution de son parcours de formation.

Entrer dans cette démarche demande à l'apprenant de s'inscrire dans un processus de réflexivité et d'auto analyse lui permettant de devenir progressivement un praticien réflexif.

Ainsi, notre accompagnement aide l'ESI à entrer dans un processus de professionnalisation en utilisant une pédagogie centrée sur lui-même pour le rendre acteur de sa formation, lui apprendre à apprendre, donner du sens en articulant les différents savoirs et influer sur le développement de sa motivation.

Modalités d'organisation du suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est assuré par le référent pédagogique de l'année de formation de l'étudiant.

Les compte rendus de suivi pédagogique sont enregistrés dans le logiciel Logifsi.

Au cours des trois années d'études les étudiants bénéficient de différents temps de suivi pédagogique :

- ✓ Un diagnostic pédagogique est réalisé à la rentrée de la première année.
- ✓ 2 suivis pédagogiques sont proposés aux étudiants pour chaque année de formation.
- ✓ Des temps de suivi pédagogique supplémentaires sont réalisés en fonction des besoins ou des difficultés des étudiants au cours des 3 années d'étude.

A raison d'un suivi pédagogique par semestre, il est effectué en individuel et peut être renouvelé sur demande de l'ESI et/ou du formateur référent. Cette démarche permet au formateur et à l'ESI d'identifier les points positifs, les axes d'amélioration de son parcours, d'évaluer la méthode de travail utilisée et de réajuster si nécessaire. Ce suivi donne lieu à la formalisation d'objectifs pédagogiques personnalisés.

En cours de formation, l'apprenant et/ou le responsable du suivi pédagogique peuvent demander à changer de référent ou d'étudiant en argumentant sa demande auprès du cadre supérieur de santé de l'institut. Le demandeur a préalablement informé le l'étudiant ou le référent de suivi pédagogique.

➤ **Accompagnement des étudiants en situation d'handicap**

Une politique d'accompagnement des apprenants est mise en place avec un suivi et partenariat du service de santé des étudiants de l'UPJV.

Les situations sont examinées individuellement et en fonction du parcours de l'étudiant après un diagnostic pédagogique réalisé par le formateur référent handicap avec la collaboration du formateur référent du suivi pédagogique. Une prise de rendez-vous est réalisée auprès du service su SSE qui émet des propositions d'aménagement pour les apprenants.

Les situations sont présentées aux instances (section pédagogique de l'Institut). Chaque apprenant reçoit une décision des aménagements proposés.

➤ **Accompagnement des étudiants en situation de redoublement d'année :**

Un accompagnement personnalisé est dispensé aux étudiants en situation de redoublement d'année afin d'adapter leur parcours et ainsi de les aider à poursuivre ou finaliser leur parcours de formation. Un contrat pédagogique est réalisé et présenté à l'étudiant en début d'année en présence du Cadre Supérieur de santé, et signé par les différentes parties.

Les situations des étudiants en situation de redoublement sont présentées à la 1^{ère} section compétente pour le traitement individuel des étudiants en Septembre.

V la formation clinique

L'ensemble des stages fait l'objet d'une convention individuelle de stage datée et signée par le responsable de l'établissement d'accueil, l'étudiant et la directrice de l'institut.

V-1 Processus d'affectation en stage

Le processus d'affectation en stage est commun aux six semestres de formation. Après une analyse des besoins, la coordinatrice des stages procède à un recensement des places de stage en fonction des différentes typologies de stage.

Chaque formateur référent de suivi pédagogique étudie les différentes possibilités d'affectation de ses étudiants au regard des compétences et activités de soin acquises ou à acquérir tout au long de la formation. Dans la mesure du possible, il prend en compte les souhaits de demandes de stage et les contraintes de l'étudiant.

Une réunion de répartition associant le formateurs d'année, la coordinatrice des stages et le coordinateur pédagogique permet d'attribuer un lieu de stage à chaque étudiant.

a- Communication aux étudiants et aux lieux de stage

Les étudiants sont informés de leur lieu de stage par le biais de la plateforme My Communauté.

La coordinatrice des stages envoie à l'ensemble des maitres de stages une note d'information établie par les formateurs (Cette dernière rappelle le volume horaire à effectuer par les étudiants, les dates de visites ou d'évaluation ainsi que les dispenses potentielles en lien avec une activité pédagogique au sein de l'institut), accompagnée de la convention individuelle de stage.

Traçabilité

Les échanges lors des suivis pédagogiques sont enregistrés sur LOGIFSI dans la rubrique « suivi pédagogique ». Chaque formateur constitue un dossier de suivi pour chaque étudiant qu'il possède en référence.

Ce processus d'affectation est évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre.

V-2 Processus de préparation de stage

La préparation de stage est sous la responsabilité des formateurs de chaque année. Les objectifs sont spécifiques et varient selon le semestre de formation.

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La séance de préparation de stage de semestre 1 permet :

- ✓ A l'étudiant de dédramatiser sa première immersion en milieu professionnel.
- ✓ De lever les craintes en lien avec l'approche des personnes soignées et des professionnels de santé et leurs représentations.
- ✓ De préparer l'étudiant à la spécialité du service.
- ✓ De formaliser des objectifs de stage cohérents en lien avec la typologie.

b. Méthode pédagogique utilisée

La préparation au stage est réalisée par les formateurs de l'année :

- ✓ Un temps travail est réalisé sur leurs représentations à partir d'un brainstorming à partir d'un photo-langage.
- ✓ Un deuxième temps où le formateur répond aux questions des apprenants et donne les informations complémentaires sur les lieux de stage.
- ✓ La mise en place d'ECOS permet aux étudiants de remobiliser les fondamentaux abordés lors des différentes UE et ainsi, les préparer au mieux au premier stage.

c. Organisation de la préparation de stage

Dans un 1^{er} temps, les ECOS permettent aux étudiants de remobiliser les fondamentaux abordés lors des différentes UE et ainsi, les préparer au mieux au premier stage. En parallèle, du temps leur est alloué pour préparer leur arrivée en stage.

Dans un 2^{ème} temps, les formateurs référents pédagogiques accompagnent les apprenants sur les thématiques suivantes : Représentations concernant la profession d'infirmier, posture professionnelle (présentation, communication verbale et non verbale ...). Ce temps d'information et de présentation est réalisé en groupe de suivi pédagogique.

Les formateurs expliquent l'importance de réaliser le recueil de données de chaque patient pris en soins afin de multiplier l'exercice et d'acquérir la méthodologie. Au cours du semestre 1, l'unité d'enseignement 5.01 « Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens » permet de par son contenu de participer à la préparation de stage.

Les formateurs distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES (cf. documents en annexes) et répondent aux éventuelles questions des étudiants.

Les formateurs rappellent alors les notions d'autonomie que les étudiants doivent

développer dans la gestion de ce portfolio. Il est alors conseillé aux étudiants de mettre en place un document de suivi qui leur permet de faire valider par les professionnels les activités de soins qu'ils réalisent. En ce qui concerne le portfolio numérique, une présentation de l'interface sera faite.

Les formateurs présentent les différents aspects de l'organisation des stages. Ils reprennent le rôle d'encadrement des acteurs (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité) que l'étudiant aura à identifier sur le terrain et leurs missions. A partir de la présentation et de l'explication de l'intérêt du portfolio, les formateurs reformulent le travail fait en amont en TD sur les compétences.

Chacune de ces compétences est reprise afin de permettre aux étudiants de visualiser la correspondance entre la réalisation des soins et l'acquisition de celles-ci. En parallèle, les formateurs ciblent les compétences en lien avec les apports théoriques du premier semestre (C3 et C6) devant être mobilisées au cours du stage. Ceci est réalisé dans le but de mieux appréhender les champs d'intervention de l'infirmière à développer.

d. Evaluation du processus de préparation de stage mis en œuvre

Ce temps de préparation de stage est également évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La séance de préparation de stage de semestre 2 permet :

- ✓ De préparer l'étudiant à la spécialité du service.
- ✓ De formaliser des objectifs de stage cohérents en lien avec la typologie.
- ✓ De lever les appréhensions en lien avec une nouvelle typologie de stage

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

La préparation au stage est divisée en 2 temps :

- ✓ Un temps d'information réalisé par les formateurs
- ✓ Un temps d'échanges avec des professionnels de chacune des typologies.

c. Organisation de la préparation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés.)

En promotion complète, les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, portfolio, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES (cf. documents en annexes). Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants

Au cours de cette intervention, les formateurs font un rappel sur le rôle d'encadrement des acteurs (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité) que l'étudiant rencontrera sur le terrain et leurs missions. Ils poursuivent le travail autour des compétences, initié en semestre 1, en insistant sur les compétences en lien avec les apports théoriques du second semestre (C1, C2, C3 et C6) devant être mobilisées au cours du stage. L'accent est mis sur le travail attendu autour du recueil de données et de l'identification des problèmes réels ou risques des patients pris en soins pour le S2-1 jusqu'au projet de soins pour le S2-2.

Les formateurs rappellent également l'importance de mettre en place un document de suivi qui leur permet de faire valider par les professionnels les activités de soins qu'ils réalisent.

d. Evaluation du processus de préparation de stage mis en œuvre

L'évaluation du processus est réalisée par les étudiants dans le cadre des échanges formels et informels : suivi pédagogique, visite de stage et en bilan d'année sur Sphynx.

Semestre 3

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs personnels sur la base des ressources du service
- ✓ Présenter son parcours de formation en amont du stage (théorie et stages)

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage remplie par les professionnels de terrain
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via un questionnaire Sphynx

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

La période de S3.1 étant précédée de trois semaines d'activités théoriques, ces dernières sont mises à profit pour réactiver les prérequis des étudiants et les recentrer sur les compétences de l'unité d'intégration du semestre (C2-C6) via les UE mobilisant ces mêmes compétences. (UE 3.2 et 4.2 S3). De plus, cette période d'apprentissage plus longue que l'année précédente (1 semaine avant le départ en stage) permet à cette promotion de partir en stage avec de nouveaux acquis qu'ils pourront exploiter sur leur terrain de stage respectif.

En parallèle, un suivi pédagogique individuel dans les 3 premiers jours est proposé aux étudiants afin de permettre une prise de contact et générer une relation pédagogique avec le formateur référent. L'étudiant et le formateur peuvent alors ajuster leurs attentes sur l'évolution du projet professionnel et l'acquisition des soins.

La préparation du stage S3.1 se déroule le vendredi précédent la période de stage. En groupe de suivi pédagogique, les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Suite à la distribution des documents, les étudiants en individuel ont pour consignes de :

- Identifier les points forts (compétences acquises en L1, qualités reconnues par l'étudiant ainsi que par les professionnels)
- Citer les activités de soin acquises
- Identifier les difficultés
- Repérer les qualités/compétences des infirmiers identifiés par l'étudiant comme « références » lors des stages de L1
- Analyser ces éléments et élaborer des axes d'amélioration
- Elaborer des objectifs de stage afin de préparer leurs objectifs de stage au regard des compétences attendues et les recherches sur le lieu de stage.

Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants et présentent la commande pédagogique pour les visites de stage. En l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de préparer et d'élaborer 2 démarches de soins avec un projet de soins structuré et argumenté pour chacun d'eux.

Pour le stage S3.2, la période de stage débutant dès le début de Janvier 2026, la préparation de stage est réalisée sur la dernière période de Décembre 2025. Dans un premier temps, concernant la partie apprentissage du raisonnement clinique à avoir sur les terrains, le dernier TD de 5.3 se déroulera sur la semaine du 5 Décembre 2025. Après la période des évaluations, la partie administrative du départ en stage se déroulera sur la dernière semaine de cours avant les congés scolaires.

Un temps de préparation du stage, de recherches théoriques et d'écriture des objectifs est programmé le vendredi précédent la période de congés hivernale.

d. Evaluation du processus de préparation de stage :

Ce temps de préparation de stage est évalué auprès des étudiants dans le cadre d'une démarche de qualité par le biais d'un questionnaire de satisfaction en fin de semestre

e. Traçabilité :

Un lien est édité à la clôture du questionnaire Sphynx pour consultation des ESI et des professionnels de l'institut.

Semestre 4

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs spécifiques sur la base des ressources du service en lien avec de Centre de Ressources Documentaires
- ✓ Présenter son parcours de formation en amont du stage (théorie et stages)
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant
- ✓ Objectif en lien avec les compétences visées C1, C2, C3, C4, C6, C9 selon l'évolution du parcours de l'étudiant ainsi que C5 et C10, compétences attendues selon l'UE intégrative du semestre. Ces compétences sont également mobilisées par les enseignements des UE 3.5 et 4.6 S4 dont l'évaluation se base sur des situations issues du stage S4.1

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage renseignée par les professionnels de terrain (acquisition de compétences et commentaires)
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via Sphinx

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

Un temps de suivi pédagogique individuel est planifié avec les formateurs afin d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et/la consolidation des compétences des étudiants de manière personnalisée. Aussi, les formateurs guident les étudiants dans la projection du parcours de stage selon le projet professionnel de ces derniers.

Un second temps est ensuite prévu avec la promotion entière le vendredi précédent le stage S4.1 afin de formaliser les modalités et les objectifs institutionnels du stage. Lors de cette séquence sont explicitées les consignes des évaluations 3.5 et 4.6 S4.

Pour la période du S4.2 une préparation de stage est programmée le vendredi précédent le stage selon des modalités similaires à la période du stage S4.1

d. Traçabilité :

La traçabilité de l'enquête de fin de semestre est consultable sur « mescoursJV ».

Semestre 5

a. Objectifs pédagogiques recherchés :

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs spécifiques sur la base des ressources du service en lien avec de Centre de Ressources Documentaires
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant
- ✓ Objectif en lien avec l'ensemble des compétences.

b. Indicateurs d'évaluation des objectifs :

Indicateurs d'évaluation des objectifs :

- ✓ Evaluation faite au regard de la feuille de stage renseignée par les professionnels de terrain (acquisition de compétences et commentaires)
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants via un questionnaire Sphynx

c. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi :

Un temps de suivi pédagogique individuel est planifié la semaine de la rentrée avec les formateurs afin d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et/la consolidation des compétences des étudiants de manière personnalisée. Aussi, les formateurs guident les étudiants dans la projection du parcours de stage selon le projet professionnel de ces derniers.

Pour la période du S5.1, une préparation de stage est programmée, en promotion entière. Les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs rappellent les consignes de l'évaluation 5.5 S5 et répondent aux éventuelles questions des étudiants.

Pour la période du S5.2 une préparation de stage est programmée en amont. Un premier temps, en promotion entière lors duquel sera abordé pour la préparation administrative du stage. Les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES.

Un second temps, en groupe de suivi pédagogique, chaque étudiant doit réfléchir à partir d'une maquette, aux compétences à acquérir et les moyens mis en œuvre pour viser cet objectif.

Un TPG est proposé afin que les étudiants puissent poursuivre l'écriture en individuel de leurs objectifs de stage personnalisés au regard des spécificités du service dans lequel ils sont affectés. La maquette utilisée en préparation de stage, renseignée par l'étudiant au fil du processus, doit être renvoyée au formateur référent de suivi pédagogique. Ce document sera utilisé par le formateur lors de la visite de stage afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

d. Traçabilité :

La maquette renseignée par chaque étudiant sera annexée à la fiche étudiant/Compte rendu de stage dans Logifsi.

La traçabilité de l'enquête de fin de semestre est consultable sur «mescoursJV».

Semestre 6

a. Objectifs pédagogiques recherchés

La préparation de stage permet à l'étudiant de :

- ✓ Formaliser les objectifs personnalisés afin de renforcer l'autonomie et la professionnalisation
- ✓ Renforcer la prise de conscience des responsabilités professionnelles et juridiques
- ✓ Orienter et écrire les objectifs personnels en lien avec les compétences à consolider et/ou à acquérir par l'étudiant en lien avec le projet professionnel
- ✓ Renforcer la posture réflexive

b. Organisation et méthode pédagogique utilisée.

Concernant le stage S 6.1, trois seront consacrés à la préparation de stage.

Un premier temps, en promotion entière autour d'échanges sous forme de table ronde : Retour d'Expérience « Prise de poste » animée par des diplômés de la promotion précédente provenant de différentes spécificités ainsi que les étudiantes ayant poursuivi leur parcours de formation universitaire.

Un deuxième temps durant lequel les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants et présentent la commande pédagogique pour les visites de stage. En l'occurrence, il s'agira pour les étudiants de présenter les transmissions du secteur de soin qu'ils ont en responsabilité.

Un troisième temps, sous forme de TPG, est proposé afin que les étudiants puissent poursuivre l'écriture en individuel de leurs objectifs de stage personnalisés au regard des spécificités du service dans lequel ils sont affectés. La maquette utilisée en préparation de stage, renseignée par l'étudiant au fil du processus, doit être renvoyée au formateur référent de suivi pédagogique. Ce document sera utilisé par le formateur lors de la visite de stage afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

En ce qui concerne le stage de S6.2, la préparation de stage a lieu en amont. Dans un premier temps, par l'intervention de la MACSF qui abordera les responsabilités professionnelles. Dans un second temps, les formateurs de l'année distribuent les divers documents : lettre d'information destinée au maître de stage, feuille d'acquisition de compétences, feuille d'horaires et feuille d'indemnités kilométriques / rémunération, protocole AES. Les formateurs répondent aux éventuelles questions des étudiants.

Dans un troisième, un temps TPG est prévu pour réaliser des objectifs de stage et les recherches nécessaires afin d'appréhender le dernier stage, dans une posture de futur professionnel.

c. Evaluation et traçabilité du processus de préparation mis en œuvre

L'évaluation du processus est réalisée par les étudiants dans le cadre des échanges formels et informels : suivi pédagogique, visite de stage et en bilan d'année sur Sphynx.

La traçabilité est assurée dans les orientations pédagogiques réactualisées chaque année et classées dans Gestion doc.

V-3 Processus de visite de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Apprécier l'évolution de l'étudiant au sein d'un service.
- ✓ Mettre en œuvre la méthodologie du raisonnement clinique.
- ✓ Réaliser un recueil de données en s'appuyant sur la méthodologie enseignée en S1 (UE 3.1)

b. Méthode pédagogique utilisée

Un entretien est réalisé avec l'étudiant et le tuteur de stage ou un professionnel de proximité afin d'évaluer son intégration au sein du lieu de stage et sur le déroulé du stage. Lors de cet entretien, l'étudiant présente un recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soin. Ce travail a pour objectif de développer le questionnement de l'étudiant et la mobilisation des savoirs.

c. Organisation des visites de stage

L'ensemble des étudiants bénéficie d'une visite sur son lieu de stage réalisé par un formateur de 1^{ère} année. Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur organise sa visite et remet un document avec la date du rendez-vous. Les visites sont réalisées à partir de la deuxième semaine de stage, de préférence en présence du tuteur de stage.

d. Evaluation du processus de visite de stage mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Apprécier l'évolution de l'étudiant au sein d'un lieu de stage
- ✓ Approfondir la méthodologie du raisonnement clinique en première partie de stage
- ✓ Evaluer l'acquisition du raisonnement clinique et la pertinence du projet de soins sur la deuxième partie de stage au regard des enseignements des UE 3.1 et UE 3.2 S2
- ✓ Assurer la prise en soin de 2 personnes soignées au regard de son niveau de formation

b. Méthode pédagogique utilisée

Lors du stage S2.1, un entretien est réalisé avec l'étudiant et le tuteur de stage afin de faire le point sur son intégration au sein du service et sur le déroulé du stage. Le projet de soins est initié sur la première période de stage. Lors de cet entretien, l'étudiant présente le recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soins ainsi que l'identification des problèmes de santé du jour.

Lors du stage S2.2, le projet de soin fait partie de l'évaluation des unités d'enseignement 3.01/3.02 et 5.02 S2. L'étudiant présente le recueil de données structuré et analysé d'un patient pris en soins, l'identification des problèmes de santé du jour et envisage les actions en lien.

c. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur programme sa visite et en informe l'étudiant par le biais du logiciel (MYKOM / Logifsi) et un document papier. Ils bénéficient tous d'une visite de stage. Celles-ci sont réalisées à partir de la deuxième semaine de stage, de préférence en présence du tuteur de stage. Il n'y a pas de visite sur la période de stage S2.2, puisqu'elle correspond à l'évaluation des UE 3.1/3.2/5.2 S2.

d. Evaluation du processus de visite de stage mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de semestre.

e. Traçabilité

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 3

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ 100% des étudiants bénéficieront d'une visite de stage sur le semestre 3
- ✓ Développer le raisonnement clinique
- ✓ Apprécier l'acquisition des activités de soins spécifiques au terrain,
- ✓ Apprécier l'acquisition du concept d'inter professionnalité
- ✓ Assurer la prise en soin de 2 à 4 personnes soignées en tenant compte de la spécificité du lieu de stage
- ✓ Elaborer un projet de soins structuré et argumenté, selon la méthodologie de l'UE 3.2 S3, initié lors de la semaine de la rentrée

Indicateurs d'évaluation :

- ✓ Acquisition des compétences 1 & 2 sur l'ensemble des stages de semestre 3
- ✓ Evaluation de l'unité d'enseignement 5.3 S3
- ✓ Acquisition de la compétence 9
- ✓ Acquisition de la compétence 6
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants en visite de stage selon le questionnaire de fin de semestre.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Un point est fait sur l'intégration de l'étudiant dans l'équipe. L'avancée de l'étudiant dans l'atteinte de ses objectifs est également envisagée. Un bilan des actes et activités menées est élaboré. La pertinence des recherches effectuées par l'étudiant sont évaluées et réajustées. Ensuite une démarche de soin actualisée (raisonnement clinique+ projet de soins), rédigée par l'étudiant est présentée au formateur lors de la visite de stage en partenariat avec un professionnel de proximité disponible sur le terrain selon les disponibilités.

Ce temps d'échanges permet de formuler des propositions de réajustement qui s'appuient souvent sur le constat posé par les professionnels en bilan de mi- stage et les documents de suivi mis en place par les unités de soins. Régulation ponctuelle par le cadre de santé formateur si besoin.

c. Organisation des visites de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés, Information donnée au étudiants)

En équipe pédagogique d'année, une répartition équitable des visites de stage des étudiants est réalisée. Chaque étudiant est rencontré à chaque période de stage.

Tous les étudiants bénéficieront d'une visite de stage lors du semestre 3. De plus, les formateurs rencontreront l'ensemble des étudiants lors de l'évaluation de l'UE 5.3 réalisée lors de la 2^{ème} période de stage de semestre 3 en Janvier 2026.

Pour le stage S3-1 : Période de visite de stage du Mercredi 8 Octobre au Mercredi 29 Octobre 2025.

Pour le stage S3-2 : Evaluation de l'UE 5.3 S3 du 14 Janvier au 23 Janvier 2026 (1^{ère} session)

Un suivi ponctuel supplémentaire peut être réalisé sur sollicitation de l'étudiant ou de l'équipe en cas de problématique rencontrée. Ce suivi peut être antérieur ou postérieur à la visite programmée.

La programmation des visites de stages est effectuée en amont de celui-ci, un document de confirmation est remis à l'étudiant avant le départ en stage pour remise au maître de stage. De plus, l'enregistrement des visites de stage se fait sur logifsi, ce qui permet à l'étudiant d'avoir la visibilité du rendez-vous sur son planning mykom.

d. Traçabilité

Un document de synthèse visite de stage est complété et inséré en pièce jointe dans la fiche de stage par le formateur ayant effectué la visite.

Semestre 4

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ 100% des étudiants bénéficieront de 2 visites (ou contact) de stage sur le semestre 4
- ✓ Apprécier le niveau d'acquisition du raisonnement clinique de l'étudiant
- ✓ Apprécier l'acquisition des activités de soins spécifiques au terrain,
- ✓ Apprécier l'acquisition du concept d'inter professionnalité
- ✓ Apprécier la conception et l'analyse d'une action centrée sur les soins éducatifs et préventifs

Indicateurs d'évaluation :

- ✓ Acquisition des compétences 1 et 2 sur l'ensemble des stages de semestre 4
- ✓ Evaluation de l'unité d'enseignement 4.6 S4 et 3.5 S4
- ✓ Taux de mobilisation et acquisition de la Compétence 5 sur le stage du S 4.1
- ✓ Consolidation de l'ensemble des compétences acquises notamment compétences 3 et 6
- ✓ Evaluation de la satisfaction des étudiants en visite de stage
- ✓ Assurer la prise en soin de 4 à 6 personnes en tenant compte de la spécificité du lieu de stage

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Un entretien avec l'étudiant est réalisé par un formateur et un professionnel de terrain si ce dernier est disponible.

Un point est fait sur l'intégration de l'étudiant dans l'équipe. L'avancée de l'étudiant dans l'atteinte de ses objectifs est également envisagée. Un bilan des actes et activités menées est élaboré. La pertinence des recherches effectuées par l'étudiant sont évaluées et réajustées. Ensuite une démarche de soin actualisée (raisonnement clinique+ projet de soins), rédigée par l'étudiant est présentée au formateur lors de la visite de stage en partenariat avec un professionnel de proximité disponible sur le terrain selon les disponibilités.

Ce temps d'échanges permet de formuler des propositions de réajustement qui s'appuient souvent sur le constat posé par les professionnels en bilan de mi- stage et les documents de suivi mis en place par les unités de soins. Régulation ponctuelle par le cadre de santé formateur si besoin.

Les étudiants ont pour consigne de rester en éveil pour identifier des situations questionnantes en lien avec les UE 4.7 S5 et 4.2 S5 de même que pour ouvrir leur travail d'initiation à la recherche. Lors de la visite du S4, le formateur fait un point d'accompagnement sur le dossier de 3.5 et 4.6 S4.

Organisation des visites de stage

En équipe pédagogique d'année, une répartition équitable des visites de stage des étudiants est réalisée.

Tous les étudiants bénéficient d'une visite physique (ou d'un contact téléphonique pour les étudiants hors secteur lors du stage S4.2).

La programmation des visites de stages est effectuée en amont de celui-ci, un document de confirmation est remis à l'étudiant avant le départ en stage pour remise au maître de stage. De plus, l'enregistrement des visites de stage se fait sur logifsi, ce qui permet à l'étudiant d'avoir la visibilité du rendez-vous sur son planning mykom.

c. Traçabilité

Un document de synthèse visite de stage est complété et inséré en pièce jointe dans la fiche de stage.

Semestre 5

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Les visites de stage permettent d'évaluer la progression de l'étudiant et de développer ou renforcer le partenariat avec les professionnels des lieux de stage, de garder une vigilance sur l'acquisition des compétences et des activités de soins. Il est également demandé une analyse orientée sur ce qu'il fait défaut ou ce qu'il manque à l'étudiant dans son parcours clinique pour être en posture professionnelle adaptée. Cet accompagnement se fait à raison d'une visite par étudiant sur chaque stage du semestre.

La relation pédagogique a une visée professionnalisante à travers des échanges qui guident l'étudiant dans l'acquisition des compétences et d'une posture réflexive.

Sur la première période de stage du semestre, chaque étudiant dans le cadre de l'évaluation 5.5. S5 « *Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins* » est évalué sur le raisonnement clinique et sa capacité à programmer des interventions soignantes sur un poste de travail. Pour les étudiants en parcours partiel ne bénéficiant pas de l'évaluation de l'U.E. 5.5 S5, au moins une visite de stage est programmée. Un document retraçant les différents points abordés lors de la visite de stage est placé en pièce jointe dans le dossier pédagogique informatisé de l'étudiant.

b. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque étudiant part en stage avec une lettre définissant un créneau de visite de stage. Cette visite est également planifiée sur MYKOM. Les visites sont réalisées en milieu de stage de préférence en présence du tuteur. Si celui-ci ne peut être présent, un retour est fait systématiquement au professionnel encadrant l'étudiant et ou au maître de stage.

L'équipe pédagogique utilise l'outil support destiné à cet effet. Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche de stage de l'étudiant du logiciel logifsi. De plus l'équipe partage les informations recueillies en visite de stage. Si des insuffisances en termes d'acquisition de compétences sont observées, un plan d'action d'aide à la réussite est proposé. Il est évalué réajusté si nécessaire avant la fin du stage. L'évaluation du dispositif est réalisée en équipe pédagogique.

Si une dangerosité potentielle est identifiée, la Direction de l'IFMS en est informée, et un rapport circonstancié horodaté et signé par les différentes parties (Tuteur, cadre de santé et étudiant) est demandé. Selon les éléments identifiés, la situation est étudiée par la Direction de l'IFMS +/- lors d'une section compétente.

Semestre 6

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Lors de la 1^{ère} partie de stage de semestre 6, la visite de stage est effectuée en fonction des objectifs fixés et ils sont réajustés si besoin.

La relation pédagogique a une visée professionnalisante à travers des échanges qui guident l'étudiant dans l'acquisition des compétences et d'une posture réflexive.

Pour la seconde période du semestre 6, après étude des documents de stage de S6.1 en équipe pédagogique, une visite de stage est programmée en fonction des axes d'amélioration ou de la spécificité des secteurs :

- ✓ En fonction du niveau d'exigence demandé par les professionnels de terrain et du parcours clinique de l'étudiant : urgences, réanimation....
- ✓ En fonction des difficultés rencontrées en raisonnement clinique, dans l'acquisition des compétences et dans l'acquisition de la posture professionnelle attendue (Prise d'initiatives, prise de responsabilités, prise de confiance en soi, gagner en autonomie, optimiser son organisation).

Les étudiants en stage en hors région ont la possibilité de contacter un formateur en cas de difficultés rencontrées, cet accompagnement a lieu par entretien téléphonique et mailing.

Chaque formateur référent contacte le tuteur ou le maître de stage de l'étudiant en hors-région en mi- stage pour faire le point sur les acquisitions.

b. Organisation des visites de stage

Une répartition des visites de stage est réalisée en équipe pédagogique d'année. Chaque formateur programme ses visites et en informe l'étudiant par le biais d'un document remis à l'étudiant pour transmission au terrain de stage. Les visites sont réalisées en milieu de stage de préférence en présence du tuteur. Si celui-ci ne peut être présent, un retour est fait systématiquement au professionnel encadrant l'étudiant et ou au maître de stage. La durée de la visite est variable en fonction des besoins de l'étudiant. L'équipe pédagogique utilise l'outil support destiné à cet effet.

Chaque formateur réalise le compte rendu de sa visite à l'aide d'un document support et le partage en pièce jointe sur la fiche de stage de l'étudiant du logiciel logifsi. De plus l'équipe partage les informations recueillies en visite de stage. Si une dangerosité potentielle est identifiée, la Direction de l'IFMS en est informée, et un rapport circonstancié horodaté et signé par les différentes parties (Tuteur, cadre de santé et étudiant) est demandé. Selon les éléments identifiés, la situation est étudiée par la Direction de l'IFMS +/- lors d'une section compétente.

Un plan d'action d'aide à la réussite est établi par les différents protagonistes. Il est évalué réajusté si nécessaire avant la fin du stage. L'évaluation du dispositif est réalisée en bilan d'année avec Sphynx.

V-4 Processus d'exploitation de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Mesurer les écarts entre la théorie et la pratique en stage mais également entre leurs représentations de la profession et l'intégration au sein des équipes.
- ✓ Initier les étudiants à adopter une posture réflexive
- ✓ Ecouter le vécu des étudiants, laisser la place à une phase exutoire et permettre une prise de distance et un apaisement.

b. Méthode pédagogique utilisée

Le partage d'expériences en groupe de suivis pédagogiques permet à l'étudiant de développer ses savoirs et de construire son identité professionnelle. Chaque étudiant exprime son vécu de stage sur l'échelle de Likert, à l'aide d'un mot sur un post-it.

Reprise des photos travaillées en préparation de stage S1 : confrontation des photos choisies par les étudiants entre le début et le milieu de l'année.

c. Organisation de l'exploitation de stage

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivis pédagogiques guidé par le formateur référent. Cette dernière s'effectue à l'IFMS au retour de stage. Le formateur présente l'échelle de Likert. Chaque étudiant argumente son positionnement. Il relate son expérience de stage. Les autres étudiants du groupe ainsi que le formateur ont la possibilité d'intervenir, de réagir aux propos tenus afin de donner une dynamique d'échange. Cette journée permet aux étudiants d'exprimer leur ressenti, de les rassurer sur leurs appréciations de stage et de leur éviter de rester sur une expérience négative. Les formateurs proposent aux étudiants un suivi pédagogique, si besoin.

d. Evaluation du processus d'exploitation mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Varier les méthodes utilisées afin de maintenir l'intérêt des étudiants
- ✓ Evaluer l'évolution de la représentation du métier infirmier

b. Méthode pédagogique utilisée

Le partage d'expériences en groupe de suivis pédagogiques permet à l'étudiant de développer ses savoirs et de construire son identité professionnelle. Chaque étudiant exprime son vécu de stage à l'aide du support « Blob Tree ».

Organisation de l'exploitation de stage

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivi pédagogique. Elle est réalisée la semaine de la rentrée à l'IFMS, pour le stage S2.1.

L'exploitation de l'acquisition des compétences se fait dans un second temps par les formateurs référents lors d'un rendez-vous de suivi pédagogique individuel.

c. Evaluation du processus d'exploitation mis en œuvre

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

d. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 3

Pour le stage S3.1, une auto-évaluation est réalisée par écrit et +/- suivie d'un accompagnement personnalisé en suivi pédagogique.

Concernant le stage de S3.2, une exploitation de stage sera réalisée sous la forme d'analyse de situations, durant la 1^{ère} semaine de retour de stage.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Cette séquence permet au formateur :

- ✓ D'évaluer la progression dans les apprentissages cliniques de chaque étudiant
- ✓ D'apprécier la satisfaction de chaque étudiant quant à son terrain de stage
- ✓ D'identifier les difficultés rencontrées
- ✓ De permettre un partage d'expérience entre les étudiants
- ✓ D'effectuer une analyse de situation choisie après concertation entre les étudiants

Au terme de la deuxième année, l'étudiant devra être capable de :

- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Méthode de l'échelle de satisfaction de Likert afin d'évaluer le ressenti de chacun
- ✓ Pour le stage S3.2, observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des étudiants

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

- ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
- ✓ Analyse de pratique à partir d'une situation problème ou questionnante émergent en groupe restreint

c. Organisation de l'exploitation de stage

Concernant le stage de S3.1, un document d'auto-évaluation est adressé à chaque étudiant, reposant sur l'acquisition des compétences, des activités ainsi que le vécu du stage, notamment par une échelle de LIKERT. Ce document est adressé à chaque référent de suivi pédagogique, qui analysera le contenu et décidera d'un suivi pédagogique individuel en fonction des éléments apportés.

Pour le stage S3.2, l'exploitation de stage se déroule en groupe restreint avec les formateurs d'année. Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Ensuite, ils déterminent les paramètres qui ont pu impacter la situation et posent des hypothèses d'amélioration. Ces échanges sont ensuite élargis en grand groupe.

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

Semestre 4

Pour le stage S4.1, une auto-évaluation est réalisée par écrit et +/- suivie d'un accompagnement personnalisé en suivi pédagogique.

Concernant le stage de S4.2, une exploitation de stage sera réalisée sous la forme de la reprise de la tunique professionnelle initialement réalisée en préparation du stage de S3.1 et qui sera ajustée en fonction de la progression de chaque étudiant. Cette séance aura lieu le vendredi 3 Juillet 2026 matin, en groupes de suivi pédagogique.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Observer la progression des étudiants dans la construction de leur posture professionnelle
- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant.

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Ajustement de la tunique professionnelle individuelle en tenant compte des éléments de progression de l'étudiant
- ✓ Observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des

étudiants

- ✓ Prise de parole individuelle de tous les étudiants
 - b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi
 - ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
 - c. Organisation de l'exploitation de stage

Concernant le stage de S4.1, un document d'auto-évaluation est adressé à chaque étudiant, reposant sur l'acquisition des compétences, des activités ainsi que le vécu du stage, notamment par une échelle de LIKERT. Ce document est adressé à chaque référent de suivi pédagogique, qui analysera le contenu et décidera d'un suivi pédagogique individuel en fonction des éléments apportés.

Pour le stage S4.2, l'exploitation de stage se déroule en groupe restreint avec les formateurs d'année. Il est demandé à chaque étudiant de venir enrichir la tunique professionnelle construite lors de la préparation du S3.1, grâce aux différents éléments de progression (qualités, compétences, capacités réflexives et d'analyse sur son parcours, évolution du projet professionnel).

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 4 à 5 par affinité. Il présente individuellement les éléments de progression identifiés et une analyse succincte de cette évolution (recherches, posture, adaptabilité ...). Cette auto-évaluation sera complétée par les autres étudiants.

Les objectifs sont de consolider l'auto-évaluation des apprenants ainsi que de concourir à la construction de l'identité professionnelle.

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses.

d. Traçabilité

Photo de l'échelle de Likert mise à disposition sur mes coursJV

Le questionnaire de satisfaction Sphynx relatif aux stages (réalisé par la coordinatrice des stages) de fin d'année permet d'évaluer le dispositif mis en place.

Photos des tenues professionnelles.

Semestre 5

A l'issu du le stage S5.1, un temps de retour de stage est organisé en groupes de suivis pédagogiques afin que les étudiants puissent s'exprimer et partager leur expérience de stage. Cette séance permettra au formateur référent de détecter les étudiants qui ont rencontré des difficultés, au cours de ce stage et de prévoir, si nécessaire un rendez-vous de suivi pédagogique. Pour cette séance, Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et

Etablissement public de santé mentale de la Somme

argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Un débriefing en groupe avec le formateur référent de suivi pédagogique est programmé, lors du retour de stage S5.2. Il s'agit ici de proposer un temps de bilan des stages du semestre 5.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Observer la progression des étudiants dans la construction de leur posture professionnelle
- ✓ Développer la posture réflexive et les capacités d'analyse de l'étudiant.

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ Méthode de l'échelle de satisfaction de Likert afin d'évaluer le ressenti de chacun
- ✓ Observation par le formateur de la qualité des échanges et du questionnement des étudiants

- ✓ Prise de parole individuelle de tous les étudiants

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

- ✓ Courant pédagogique usité : le socioconstructivisme
- ✓ Analyse de pratique à partir d'une situation problème émergent du groupe

c. Organisation de l'exploitation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés)

L'exploitation de stage se déroule en groupe de suivi pédagogique avec le formateur référent. Il est demandé à chaque étudiant d'exprimer en un mot sur un post-it le ressenti de son stage. Les étudiants positionnent leur post-it sur une échelle de 1 à 10 et argumentent le terme choisi et l'emplacement.

Après cette étape les étudiants sont répartis en groupe de 5 à 6 par affinité. Ils identifient une situation de soins qui interpelle de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

d. Traçabilité

Le questionnaire de satisfaction Sphynx de fin d'année permet d'évaluer le dispositif mis en place.

Semestre 6

A l'issue du stage de S6.1, un suivi pédagogique est proposé :

- A la demande de l'étudiant
- Sur sollicitation du formateur référent

Cette rencontre a pour objectif :

- D'accompagner la professionnalisation
- D'accompagner l'étudiant dans sa construction identitaire et sa projection professionnelle
- D'identifier les objectifs personnalisés en vue de l'obtention du diplôme d'Etat

V-5 Processus d'analyse de situation

Semestre 1

Le choix a été fait en première année de réaliser l'analyse de situation à travers le recueil de données.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Etre capable de réaliser un recueil de données, analysé et structuré en suivant la méthodologie enseignée à l'IFSI.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Présentation orale et structurée de la situation d'un patient pris en soins par l'étudiant.

c. Organisation de l'analyse de situation

Le jour de la visite de stage, l'étudiant expose son travail au formateur accompagné du cadre de santé ou d'une IDE du service (si possible). Ils apportent les réajustements nécessaires afin d'accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie du recueil de données. Il est demandé aux étudiants rencontrant des difficultés sur cet exercice de le retravailler. Ce recueil doit être présenté à nouveau dans le service, les étudiants ont également la possibilité de l'envoyer aux formateurs afin qu'ils puissent en apprécier l'évolution.

d. Evaluation du processus d'analyse de situation mis en œuvre

Un débriefing entre formateurs de l'année est réalisé pour échanger sur la qualité des travaux effectués par les étudiants. Lors de cet échange, les étudiants en difficulté sont identifiés par le formateur ayant réalisé la visite. Nous profitons aussi de ce moment pour repérer les étudiants qui pourraient se révéler être des « *ressources* ».

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin de semestre.

e. Traçabilité

L'enquête est consultable par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Chaque formateur réalise le compte rendu de la qualité du travail fourni en précisant les axes d'amélioration sur le document support à la visite de stage. Ce dernier est inclus en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Semestre 2

Le choix a été fait au semestre 2 de réaliser l'analyse de situation à travers le raisonnement clinique.

a. Objectifs pédagogiques recherchés

Etre capable de réaliser un recueil de données analysé, structuré et d'établir un projet de soins en suivant la méthodologie enseignée au cours des deux semestres.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Présentation orale et structurée de la situation d'un patient pris en soins par l'étudiant.

c. Organisation de l'analyse de situation

En première période (S2.1), l'étudiant expose un recueil de données et identifie et argumente les problèmes du jour d'un patient pris en charge. Il présente ce travail au formateur accompagné du cadre de santé ou d'une IDE du service (si possible). Ils apportent les réajustements nécessaires afin d'accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie du recueil de données et l'initiation au projet de soins. Il est demandé aux étudiants rencontrant des difficultés sur cet exercice de le retravailler. Ce travail doit être présenté à nouveau dans le service, les étudiants ont également la possibilité de l'envoyer aux formateurs afin qu'ils puissent en apprécier l'évolution.

En seconde période de stage (S2.2), chaque étudiant est évalué par un formateur de l'IFMS et le cadre d'unité (ou un infirmier) sur le lieu de stage dans le cadre des UE 3.01 sur le recueil de données, l'UE 3.02 sur le projet de soins et l'UE 5.02. L'étudiant prend en soins 2 patients pour lesquels il expose le recueil de données, identifie et argumente les problèmes du jour et envisage les actions de soins en lien.

d. Evaluation du processus d'analyse de situation mis en œuvre

Pour la première période, un débriefing entre formateurs de l'année est réalisé pour échanger sur la qualité des travaux effectués par les étudiants. Lors de cet échange, les étudiants en difficulté sont identifiés par le formateur ayant réalisé la visite. Nous profitons aussi de ce moment pour repérer les étudiants qui pourraient se révéler être des « ressources ».

Pour la deuxième période, les étudiants ne validant pas l'une et/ou l'autre des UE sont avertis en fin d'évaluation. Les axes d'amélioration leur sont donnés et une nouvelle date d'évaluation est posée pour la deuxième session.

L'évaluation fait partie du questionnaire de satisfaction de fin d'année.

e. Tracabilité

Pour la première période, chaque formateur réalise le compte rendu de la qualité du travail fourni en précisant les axes d'amélioration sur le document support à la visite de stage.

Ce dernier est inclus en pièce jointe sur la fiche étudiante du logiciel logifsi.

Pour la seconde période, les notes sont enregistrées sur le logiciel LOGIFSI.

Les résultats du questionnaire de satisfaction sont consultables par les formateurs dans les archives de l'espace numérique de travail.

Semestre 3

En retour de stage S3.2, les étudiants sont répartis en groupe de suivi pédagogique et divisés en groupes de 5 à 6. Chacun leur tour, ils énoncent une situation de soins qui les a interpellés de manière positive ou négative et travaillent sur le principe de l'analyse de pratique professionnelle. Les étudiants choisissent une des situations évoquées et la questionnent en groupe restreint. L'objectif étant d'abord d'identifier les éléments nécessaires à la compréhension de la situation. Ensuite, ils déterminent les paramètres qui ont pu impacter la situation (pour le S3, pose d'hypothèses).

Le formateur prend le rôle d'animateur et de régulateur de la séance, sont privilégiés les débats d'idées, en aucun cas le formateur n'apporte de réponses et/ou solutions.

Semestre 4

En retour du stage S4.2, les étudiants en individuel doivent actualiser leur « tunique professionnelle » initiée lors de la préparation de stage du S3.1 selon les consignes suivantes :

- Identifier les points forts (compétences acquises en L1, qualités reconnues par l'étudiant ainsi que par les professionnels)
- Citer les activités de soin acquises
- Identifier les difficultés
- Repérer les qualités/compétences des infirmiers identifiés par l'étudiant comme « références » lors des stages de L1
- Analyser ces éléments et élaborer des axes d'amélioration en vue de la L3

Cette séance aura pour objectif d'aider chaque étudiant à mesurer sa progression au terme de la L2.



Semestre 5 et 6

Le processus est centré sur l'analyse de situation de soin. De plus, nous portons un regard sur le processus de professionnalisation de chacun des étudiants en identifiant des axes de progression.

V-6 Processus de validation de stage

Semestre 1

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Evaluer l'adéquation entre le projet professionnel de l'étudiant et la rencontre avec le terrain de stage
- ✓ Mesurer la progression de l'étudiant au cours de son stage

b. Méthode pédagogique utilisée

Analyse de la feuille d'acquisition de compétences, des commentaires et du respect de la réalisation d'au minimum 80% du stage.

c. Organisation de la validation de stage

La feuille d'horaire de stage est analysée par le formateur référent et la secrétaire afin de confirmer un présentiel minimum de 80% en stage.

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard le dernier jour du stage.

Les étudiants doivent enregistrer par le biais de leur interface Mykom les commentaires de bilan mi- stage et de fin de stage. Chaque formateur analyse les feuilles d'acquisition de compétences de son groupe de suivi pédagogique. Une première discussion en équipe pédagogique d'année est réalisée afin d'aborder les problématiques rencontrées par chacun. Lorsque la validation d'un stage pose problème, le formateur référent contacte le cadre de santé du lieu de stage afin d'obtenir davantage d'information sur le déroulement du stage de l'étudiant. Le formateur référent peut également s'appuyer sur le compte rendu de la visite de stage réalisé par un formateur de l'année.

Les documents de traçabilité d'actes et activités proposés par les étudiants et/ ou par le service sont également pris en compte afin d'argumenter une validation de compétences.

Enfin, lors de la CAC, les formateurs présentent chaque situation étudiante à la Direction afin de sanctionner la proposition de validation de stage.

d. Evaluation du processus de validation mis en œuvre

Les critères d'évaluation sont réajustés annuellement lors du séminaire pédagogique afin de procéder à une harmonisation des pratiques.

e. Tracabilité

Un procès-verbal est rédigé par la Direction précisant les étudiants ne validant pas le stage, signé par tous les membres présents.

Un document de synthèse est réalisé justifiant la non validation du stage et l'orientation du stage de ratrappage.

La décision finale de la commission est visible sur MyKom. Les étudiants concernés par la non-validation du stage sont contactés par téléphone et informés de cette décision par leur formateur référent.

Semestre 2

a. Objectifs pédagogiques recherchés

- ✓ Mesurer la progression de l'étudiant au cours de son stage
- ✓ Observer la progression de l'étudiant entre les stages de S1 et S2

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse de la feuille d'acquisition de compétences, des commentaires et du respect de la réalisation d'au minimum 80% sur chacune des périodes de stage.

c. Organisation de la validation de stage (Quand, qui, où, combien, outils utilisés, Information donnée au étudiants)

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S2.1 : Au plus tard le **lundi du retour de stage**

Pour le S2.2 : le vendredi de la 4^{ème} semaine de stage pour permettre un délai d'analyse des feuilles de stage avant la CAC.

Chaque formateur analyse les feuilles d'acquisition de compétences de son groupe de suivi pédagogique. Une première discussion en équipe pédagogique d'année est réalisée afin d'aborder les problématiques rencontrées par chacun. Lorsque la validation d'un stage pose problème le formateur référent contacte le cadre de santé du lieu de stage afin d'obtenir davantage d'information sur le déroulement du stage de l'étudiant. Le formateur référent peut également s'appuyer sur le compte rendu de la visite de stage réalisé par un formateur de l'année. Les documents de traçabilité d'actes et activités proposés par les étudiants et/ ou par le service sont également pris en compte afin d'argumenter une validation de compétences.

Chacune des 2 périodes de stage est étudiée. En fonction des exigences du terrain, de l'acquisition de compétences et de l'investissement en stage de l'étudiant, le formateur référent propose la validation du stage.

Lors de la CAC, les formateurs présentent chaque situation étudiante à la Direction afin de sanctionner la proposition de validation de stage. Les 2 périodes de stage entrent en compte dans les critères de validation du stage.

d. Evaluation du processus de validation mis en œuvre

Les critères d'évaluation sont réévalués annuellement lors du séminaire pédagogique afin de procéder à une harmonisation des pratiques.

e. Traçabilité

Un procès-verbal est rédigé par le Direction précisant les étudiants ne validant pas le stage, signé par tous les membres présents.

Un document de synthèse est réalisé justifiant la non validation du stage et l'orientation du stage de rattrapage.

Semestre 3

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage

Indicateurs d'évaluations :

- ✓ 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
- ✓ Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fournit par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard le lundi de la semaine de retour à l'IFSI.

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétence et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation (Cf. Art 32 p34 du référentiel de formation).

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la (pré) CAC précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 4

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fournit par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S4.1 : au plus tard le vendredi de la dernière semaine de stage

Pour le S4.2 : Au plus tard, le lundi de la dernière semaine de stage pour permettre un délai d'analyse des feuilles de stage avant la CAC.

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse seul la feuille de compétence et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation (Cf. Art 32 p34 du référentiel de formation).

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Traçabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la CPI précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 5

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour la CAC
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est soumis à validation collégiale de l'équipe d'année, du coordinateur pédagogique et de la directrice de l'institut.

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fourni par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S5.1 : Au plus tard le lundi suivant la fin du stage

Pour le S5.2 : Au plus tard, le lundi suivant la fin du stage

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse la feuille de compétences et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

Le formateur référent propose un avis de validation ou de non validation en réunion d'équipe avec la directrice de l'institut et le coordinateur pédagogique (pré CAC) avant soumission officielle en CAC, conformément au référentiel de formation.

Si non validation, une proposition de stage de rattrapage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat.

De plus, le formateur référent contacte l'étudiant concerné pour expliciter la décision et poser les objectifs du stage de rattrapage.

d. Tracabilité

La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS. Un procès-verbal est rédigé lors de la CAC précisant les noms des étudiants ne validant pas leur stage.

Semestre 6

a. Objectifs recherchés

- ✓ 100% des feuilles de stages traitées à l'issu du processus
- ✓ Objectiver au maximum la proposition de validation du stage
- ✓ Indicateurs d'évaluations :
 - 100% des feuilles de stage sont traitées pour l'étude de dossiers
 - Le traitement fait en individuel par le formateur référent est présenté lors de l'étude de dossiers en Juin à l'équipe d'année, au coordinateur pédagogique et à la directrice de l'institut pour formalisation de proposition de validation par le Jury final

b. Méthode pédagogique utilisée, pourquoi

Analyse des documents de stage et tout autre support fourni par l'étudiant (recueil d'activités, démarches de soins). Un échange avec le maître de stage est effectué si ambiguïté relevée dans la feuille de stage. L'étudiant peut également être rencontré.

c. Organisation de la validation de stage

Les documents de stage (feuille d'acquisition de compétences et feuilles de relevé d'horaires) sont déposés au secrétariat au plus tard :

Pour le S6.1 : Au plus tard le lundi suivant la fin de la période de stage

Pour le S6.2 : Au plus tard 1 semaine avant la pré-CAC.

Le secrétariat vérifie la quotité horaire. Le formateur référent pédagogique analyse la feuille de compétences et se positionne sur une proposition de validation ou non du stage. Si ambiguïté quant à la validation, le formateur complète la feuille « guide de validation de stage » et compile les documents éclairant la situation.

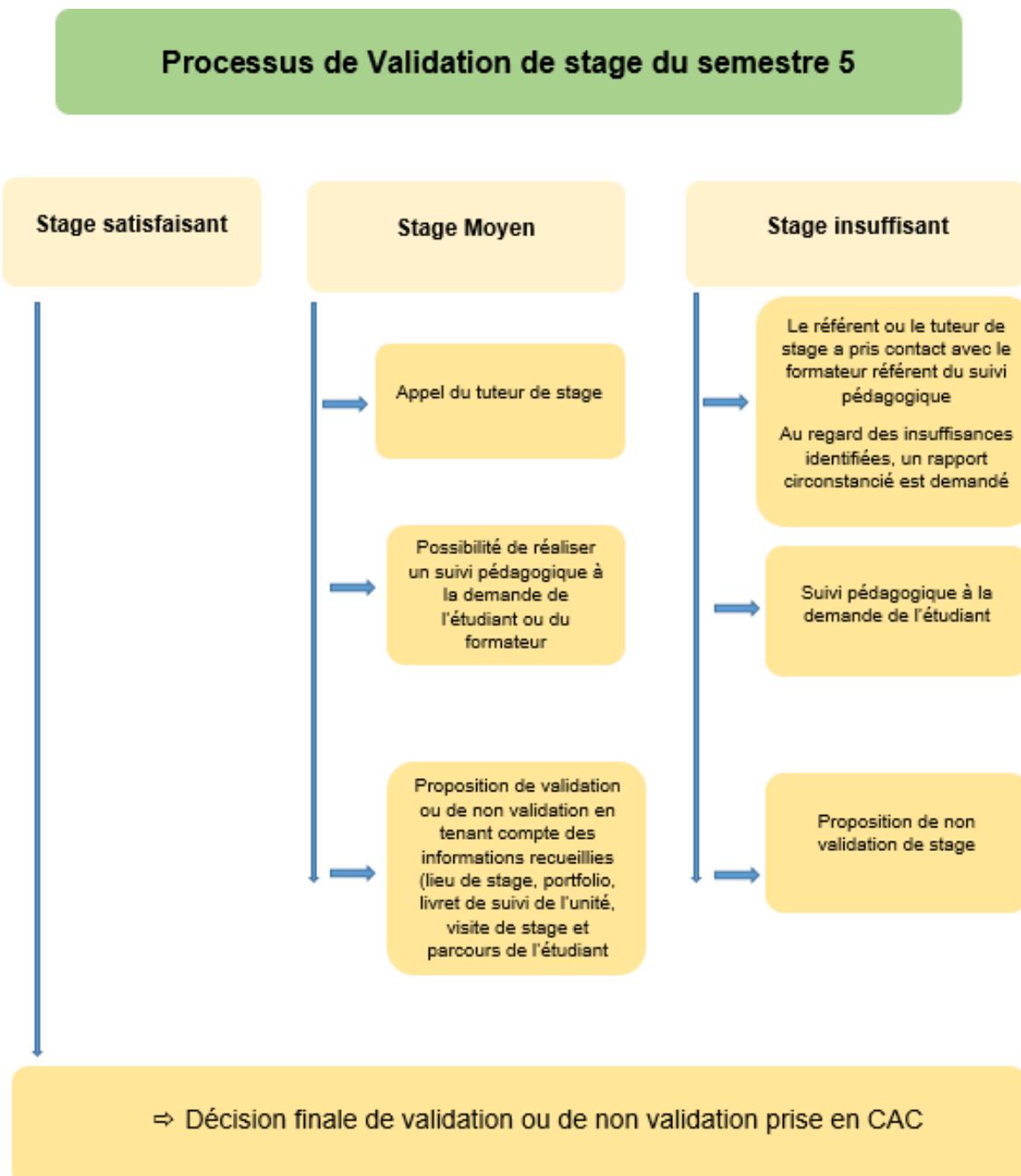
Le Jury final attribue les ECTS de stage de S6 et les étudiants en sont informés lors de la proclamation des résultats du diplôme d'Etat en Juillet.

Si non validation de stage, le formateur référent rencontre l'étudiant afin d'envisager un parcours complémentaire de formation et fixe avec l'étudiant des objectifs personnalisés. Une proposition de stage de ratrappage dans la même typologie est argumentée. Un avis est envoyé à l'étudiant par le secrétariat.

d. Traçabilité

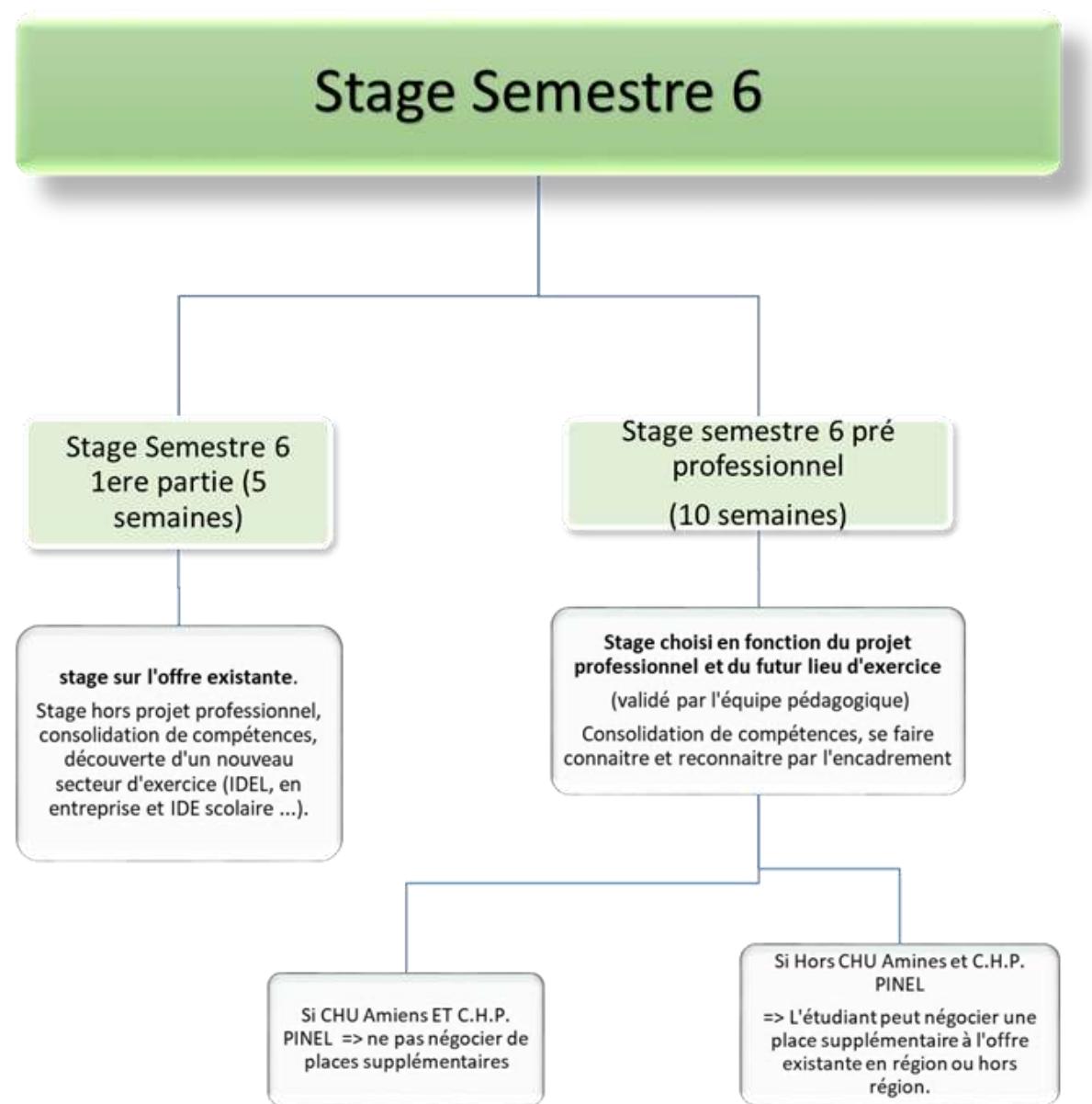
La traçabilité est assurée par la feuille de stage classée dans le dossier papier de l'étudiant et informatiquement sur Logifsi. Le secrétariat envoie chaque semestre un courrier à l'étudiant stipulant ou non la validation des ECTS.

Les décisions sont prises selon le schéma suivant :



Semestre 6

Les décisions sont prises selon le schéma suivant :



⇒ Proposition d'attribution des ECTS de semestre 6 aux membres de la CAC et aux membres du jury final du Diplôme d'Etat

VI La simulation en santé

Deux principes fondamentaux en simulation en santé sont posés pour garantir le respect du patient et la qualité et la sécurité des soins : l'apprentissage d'un soin ne doit jamais se faire pour la première fois sur un patient (Programme National pour la Sécurité des Patients 2012 – 2017) et le patient n'est plus un objet d'apprentissage mais un sujet qui a le droit à un meilleur soin (DELMAS Philippe, 2013).

Dans ce contexte où l'éthique, la qualité et la sécurité des soins sont incontournables, il est nécessaire pour les professionnels de santé d'acquérir et de contrôler leurs compétences. Toute réalisation d'un soin sur un patient implique un niveau de connaissance et compétence acquis en préliminaire à l'action. Comme autre principe fondamental relevant de la pédagogie, il est nécessaire de savoir jusqu'où nous souhaitons aller avec les étudiants dans l'apprentissage par l'erreur.

Dans ce cadre de nombreuses situations ont déjà été créées et mises en place à l'IFMS (annexe 2).

La projection proposée tient compte des thématiques communes aux professions paramédicales :

- Ethique
- Qualité des soins et gestion des risques
- Raisonnement clinique
- Hygiène

Nous avons priorisé au travers de ces quatre axes et du contexte actuel de l'apprentissage par alternance, les thèmes suivants :

- **Raisonnement clinique et projet de soins :**
 - o Recueil de données et analyse : développer la clinique infirmière et la capacité à se questionner tout au long de la formation
 - o Transmissions et inter professionnalité : développer la capacité à synthétiser et sélectionner avec pertinence les informations transmises aux différents professionnels en inter professionnalité

Situations en construction pour cette année :

- En L1 : En 3.1 autour de vignettes cliniques travaillées à partir de travaux étudiants, en 2.6, en 3.2
- En L2 : en 4.2, élaboration d'une situation relative à l'annonce d'un diagnostic de pathologie chronique et analyse de la situation relationnelle.
- En L3 : en 2.6 et 2.11 avec l'aide de patients simulés : l'idée d'identifier les éléments cliniques en faveur d'une levée d'inhibition. L'objectif est de mettre en lien les indications du traitement et la symptomatologie clinique du patient

- Professionnalisation :

L'objectif est d'accompagner l'apprenant dans l'appropriation des codes sociaux, lui permettre de construire sa posture professionnelle et son identité professionnelle.

Les temps utilisés sont la préparation de stage, la visite de stage (tel que développé dans le chapitre raisonnement clinique) et les retours d'expérience.

- Soins infirmiers :

Afin de prendre en compte les différentes dimensions du soin (préventifs et éducatifs, à visée diagnostics, thérapeutiques et curatifs, palliatifs et relationnels). Des situations sont en élaboration prenant en compte le niveau de formation de l'apprenant.

Situations en construction pour cette année :

En L1 : mise en place d'un ECOS avant le départ en stage avec pour objectif d'adopter les gestes techniques, procéduraux et posturaux prévalents

En L2 : élaboration de situation en lien avec un diagnostic éducatif chez un patient porteur d'une maladie chronique

En L3 : mise en place d'un ECOS sur les vigilances dans le cadre de la gestion des risques.

L'ESPAS se veut donc être un lieu, une entité dédiée à la recherche et à la qualité et la sécurité des soins grâce à une équipe pédagogique soucieuse de développer les approches pédagogiques et méthodologiques dans l'intérêt des étudiants mais aussi du public soigné. La simulation en santé a donc été la thématique du séminaire pédagogique de cette année et a permis de d'établir cette ébauche du projet 2024/2025. Les groupes de travail poursuivront le déploiement du projet lors de réunions pédagogiques.

VII La validation d'année et la certification

Le passage en année supérieure est soumis aux articles 50, 51 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier.

- Passage de 1^{ère} en 2^{ème} année

Validation des semestres 1 et 2 (60 ECTS) ou validation de 48 crédits sur 60 répartis sur les 2 semestres de formation.

Entre 30 et 47 crédits obtenus => redoublement de la 1^{ère} année.

Si < à 30 crédits obtenus => redoublement de la 1^{ère} année après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

- Passage de 2^{ème} en 3^{ème} année

Validation des semestres 1, 2, 3 ,4 ou par la validation des semestres 1 et 2 et de 48 crédits sur 60 répartis sur les semestres 3 et 4.

Entre 90 et 107 crédits obtenus, redoublement de la 2^{ème} année

< à 90 crédits obtenus => redoublement de la 2^{ème} année après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants

- Présentation au jury régional de diplôme d'Etat (article 60 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié)

Les étudiants ayant validé les 5 premiers semestres (150 crédits obtenus) et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat et ayant obtenu au moins 120 crédits sont autorisés à redoubler par le directeur de l'institut.

Les étudiants ne remplissant pas les conditions pour être autorisés à se présenter devant le jury régional du diplôme d'Etat et ayant obtenu moins de 120 crédits peuvent être autorisés à redoubler par le directeur de l'institut après avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants. Le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat se réunit 3 fois par an.



ANNEXES



ANNEXE 1

Les projets de l'I.F.M.S.

PROJETS DE L'INSTITUT

Projets	Pilotage	Réalisation
Certification Qualiopi	M. Seille + Mme Lepinoy	En continue
Simulation en santé	M. Leriche + groupe ESPAS	En continue
Projet GHT Formation « Campus sans tabac »	Direction + M. Leriche + Mme Dufresnes	En continue
Projet Formation par apprentissage	Direction + Mme Dufresnes	Annuelle
Formation Tutorat des ESI	Mme Blondelle + Mme Dupont + M. Holt + Mme Leger + Mme Grattenoix + Mr Leriche + Mme Morien	Annuelle
Formation Tutorat des élèves AS	Mme Blondelle + Mme Dupont + M. Holt + Mme Leger + Mme Grattenoix + Mr Leriche + Mme Dufresnes	Annuelle
Projets optionnels « Soins en Pédiatrie » et « Soins en Psychiatrie »	Mme Morien Odile + Equipe de 3 ^{ème} année	Annuelle
Journée de santé publique	Mme Blondelle + formateurs	Annuelle
Journée des médiations thérapeutiques	Equipe 1 ^{ère} année	Annuelle
Projet Salon de l'emploi	Equipe 3 ^{ème} année	1 ^{er} trimestre 2026
PASS/Sciences du soin	Mme Hulin	Annuelle
Partenariat / lycées (E. Gand /St Rémy)	M. Seillé	Annuelle
Aide à la réussite et accompagnement des PSH	M. Holt + Mme Blondelle + Mr Leriche	En continue
Projet Bien être en formation	Mme Lepinoy + Mme Gille	En continue
Projet ESI de fin de formation	Equipe 3 ^{ème} année	Juillet 2026
Cérémonie de proclamation des résultats de DE	Equipe 3 ^{ème} année	3 x / an
Projet Mentorat	Mme Polion	Annuelle
Projet Mediactiv (EAS)	Mme Dufresnes	En continue
Projet Sim dose	M. Holt	2025/2026
Projet formation parcours AS expérimentés	Direction	2025 /2026



ANNEXE 2

Projet ESPAS

ESPACE DE SIMULATION ET DE PÉDAGOGIE ACTIVE EN SANTÉ



PROJET 2025-2026

Deux principes fondamentaux en simulation en santé sont posés pour garantir le respect du patient et la qualité et la sécurité des soins : l'apprentissage d'un soin ne doit jamais se faire pour la première fois sur un patient (Programme National pour la Sécurité des Patients 2012 – 2017) et le patient n'est plus un objet d'apprentissage mais un sujet qui a le droit à un meilleur soin (DELMAS Philippe, 2013).

Dans ce contexte où l'éthique, la qualité et la sécurité des soins sont incontournables, il est nécessaire pour les professionnels de santé d'acquérir et de contrôler leurs compétences. Toute réalisation d'un soin sur un patient implique un niveau de connaissance et compétence acquis en préliminaire à l'action. Comme autre principe fondamental relevant de la pédagogie, il est nécessaire de savoir jusqu'où nous souhaitons aller avec les étudiants dans l'apprentissage par l'erreur.

Dans ce cadre de nombreuses situations ont déjà été créées et mises en place à l'IFMS (annexe 1).

La projection proposée tient compte des thématiques communes aux professions paramédicales :

- Ethique
- Qualité des soins et gestion des risques
- Raisonnement clinique
- Hygiène

Nous avons priorisé au travers de ces quatre axes et du contexte actuel de l'apprentissage par alternance, les thèmes suivants :

- Raisonnement clinique et projet de soins :

- o Recueil de données et analyse : développer la clinique infirmière et la capacité à se questionner tout au long de la formation
- o Transmissions et inter professionnalité : développer la capacité à synthétiser et sélectionner avec pertinence les informations transmises aux différents professionnels en inter professionnalité

Situations en construction pour cette année :

- En L1 : en 3.1 autour de vignettes cliniques issues des travaux des étudiants
- En L2 : en 4.2, élaboration d'une situation relative à l'annonce d'un diagnostic de pathologie chronique et analyse de la situation relationnelle.
- En L3 : en 2.6 et 2.11 avec l'idée d'identifier les éléments cliniques et en faveur d'une levée d'inhibition. L'objectif est de mettre en lien les indications du traitement et la symptomatologie clinique du patient.

Constitution du groupe de travail

- IFAS : JD
- L1 : TL
- L2 : MP
- L3 : DLep/AGA

- Professionnalisation :

L'objectif est d'accompagner l'apprenant dans l'appropriation des codes sociaux, lui permettre de construire sa posture professionnelle et son identité professionnelle.

Les temps utilisés sont la préparation de stage, la visite de stage (tel que développé dans le chapitre raisonnement clinique) et les retours d'expérience.

Constitution du groupe de travail

L1 : GL, CDE,
L2 : DC, JB
L3 : CN

- Soins infirmiers :

Afin de prendre en compte les différentes dimensions du soin (préventifs et éducatifs, à visée diagnostiques, thérapeutiques et curatifs, palliatifs et relationnels). Des situations sont en élaboration prenant en compte le niveau de formation de l'apprenant.

Situations en construction pour cette année :

En L1 : mise en place d'un ECOS avant le départ en stage avec pour objectif d'adopter les gestes techniques, procéduraux et posturaux prévalents

En L2 : élaboration de situation en lien avec un diagnostic éducatif chez un patient porteur d'une maladie chronique

En L3 : mise en place d'un ECOS sur les vigilances dans le cadre de la gestion des risques.

Constitution du groupe de travail

IFAS : JD
L1: PG, ASH, GH
L2: BL, FR
L3 : HD, FL, CZ

L'ESPAS se veut donc être un lieu, une entité dédiée à la recherche et à la qualité et la sécurité des soins grâce à une équipe pédagogique soucieuse de développer les approches pédagogiques et méthodologiques dans l'intérêt des étudiants mais aussi du public soigné. La simulation en santé a donc été la thématique du séminaire pédagogique de cette année et a permis de d'établir cette ébauche du projet 2023/2024. Les groupes de travail poursuivront le déploiement du projet lors de réunions pédagogiques.

Plan actions

Dates	Contenu	Animation
En cours de réactualisation	<p>Pour chaque groupe : Actualisation des pilotes Réévaluation des pilotages de sous-groupes en fonction des mouvements d'équipe.</p> <p>Déterminer une action focus sur une des années ou en transversale.</p>	Groupe projet
	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions déjà effectué selon les groupes, - Projection 2025-2026 selon les avancées 	Groupe projet
	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions menées sur 2024-2025 - A préciser selon le focus fait par les groupes. - Projection projet 2025-2026 et hiérarchisation des projets. 	Groupe projet

Projection des séances de simulation en santé IFSI CHPP Année 2023-2024				
SEMESTRE	UE	MÉTHODE	MODALITÉS	TITRES
1	4.1	SIMULATION HYBRIDE -ESI L1 et simulateur de vieillissement	maquette et debriefing	prise en soins d'un patient âgé
	3.1	JEUX DE RÔLE	support TD	Observation clinique , recueil de données
2	2.3	CREATION VIDEO MISE EN SITUATION	support TD	Maladie chronique et handicap
	2.6	PATIENT SIMULE (IDE tertiaire)	maquette et debriefing	accueil d'un patient dépressif en chambre d'isolement
	4.4	Hybride: pratique et retour d'exp	support TD	utilisation chariot snoezelen
	5.2	PATIENT SIMULE (ESI L1)	maquette et debriefing	retour de bloc patient opéré d'un kyste du poignet sous ALR
3	2.5	HYBRIDE	support TD	Prélèvement naso-pharyngée COVID -19
	2.8	MANNEQUIN HF	maquette et debriefing	crise d'asthme chez un adulte
	4.2	JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise agressivité
		JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise conflit
		JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise deuil
		JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	situation relationnelle de crise annonce diagnostic
4	3.5	ETUDIANT SIMULE (Formateur)	maquette et debriefing	encadrement sur la réalisation d'une BU
	4.3/4.4	PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	Agitation et contention en CI
	4.4	MANEQUIN HF	maquette et debriefing	en lien avec le 4.5 : accident transfusionnel
5	2.6	PATIENT SIMULE (formateur IFSI)	maquette et debriefing	prise en soins d'un patient en crise suicidaire
	2.6 /2.11	PATIENT SIMULE (IDE EPSM)	maquette et debriefing	administration de thérapeutiques et éducation du patient
6	4.8	CHAMBRE DES ERREURS	projet semaine sécurité du patient	chambre des erreurs (semainier)
		AUDITEUR (ESI L3)	support TD	Audits cliniques internes EPSM
	5.7	RECRUTEUR SIMULE (FORMATEUR+ CDS)	support TD	Simulation entretien d'embauche
	remédiation SI	MANEQUIN HF ou Procédural (ESI en difficulté)	maquette et debriefing	Dispositif aide à la réussite d'ESI en difficulté en stage: CPTU et pose de perfusion
		MANEQUIN HF ou Procédural (ESI en difficulté)	maquette et debriefing	Dispositif aide à la réussite d'ESI en difficulté en stage: Préparation de perfusion - calcul de dose - pose de perfusion sur rampe
IFAS	M5	HYBRIDE: procédural et mire en situation	maquette et debriefing	ergonomie (3 simus)
		PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	crise d'asthme
		PATIENT SIMULE	maquette et debriefing	AVC kyste
	M6	HYBRIDE (PATIENT ET SIMULATEUR MANNEQUIN)	maquette et debriefing	RCP.
		JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	entretiens sit deuil
		JEUX DE RÔLE	maquette et debriefing	entretiens conflit
	M4	Hybride: pratique et retour d'exp	support TD	utilisation chariot snoezelen



ANNEXE 3

Projet d'aide à la réussite

L'équipe pédagogique de l'IFSI de l'EPSM de la Somme a le souci d'accompagner au mieux les étudiants dans leur formation en construisant une alternance avec un partenariat fort avec les professionnels chargés de l'encadrement en stage.

Puis, tout au long de celle-ci, l'équipe s'attache à l'atteinte des objectifs pédagogiques en tenant compte pour chaque étudiant de : ses prérequis, ses expériences, son parcours de formation et de son rythme d'apprentissage, de son projet professionnel en s'appuyant sur une pédagogie différenciée.

En cas de difficultés identifiées par l'étudiant ou par l'équipe pédagogique, les formateurs élaborent des dispositifs d'aide à la réussite personnalisés visant à répondre aux besoins singuliers en vue de l'atteinte des objectifs.

Les axes forts sont identifiés afin de renforcer notre dispositif : l'accompagnement pédagogique, la politique inclusive, le mentorat, la qualité des conditions de vie en formation.

Depuis 2021, l'IFSM avec le soutien d'AGEFIPH – RHF HDF est signataire d'une charte d'engagement, marquant ainsi un engagement fort dans une démarche d'accessibilité continue et ainsi, développer un « droit à la formation plus inclusif et de manière concrète et volontaire ». En parallèle, nous avons répondu très favorablement aux critères établis par QUALIOPI dans ce domaine et enrichissons avec l'ensemble des acteurs de l'institut nos connaissances et nos compétences.

Depuis Janvier 2024, un accompagnement par mentorat est proposé aux étudiants de 1ère année de l'IFSI, par des professionnels infirmiers de l'EPSM de la Somme. Cet accompagnement s'inscrit dans une dynamique personnalisée permettant de répondre à des objectifs tels que la prise de confiance en soi, développer sa motivation, comprendre les codes sociaux du monde hospitalier mais également apprendre à s'organiser.

L'accompagnement des étudiants, futurs professionnels de santé, passe également par des propositions d'activités, dans le cadre de la qualité des conditions de vie en formation, ayant pour objectifs :

- De les aider à repérer les ressources internes et externes
- De découvrir des techniques et/ou méthodes à visée de détente et de relaxation, mais également d'expression et de libération des émotions
- De partager des moments favorisant les liens sociaux au sein des différentes promotions



Accompagnement pédagogique

Documents de référence :

- Extrait de l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier :

« Le formateur de l'institut de formation, référent pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du tuteur pour proposer à la CAC définie à l'article 59 la validation du stage. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences infirmières. Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :

1°- avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans dépasser 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique ;

2°- avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées »

- Instruction DGOS du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière
- Annexe VI : le portfolio : *« mon parcours : activités de soins : le formateur référent du suivi pédagogique évalue la progression de ces apprentissages au moins une fois par an et peut proposer une modification du parcours de stage et/ou des ateliers de formation en IFSI »*
- Décret de compétences de cadre de santé : août 1995
- Projet pédagogique 2023-2024
- Dossier d'agrément 2020.

1/ Le formateur référent de suivi pédagogique :

S'appuie sur le référentiel de formation et le projet pédagogique de l'institut de formation pour :

- Analyser la situation de l'étudiant pour suivre sa progression tout au long de sa formation.
- Vérifier les acquisitions de compétences et activités de l'étudiant au regard de son parcours de formation et de son niveau de formation.
- Guider l'étudiant à formaliser des objectifs personnels d'amélioration et des moyens pour les atteindre.
- Poser un diagnostic et un plan d'actions personnalisé pour l'étudiant dans un but de progression, de professionnalisation et d'obtention du Diplôme d'Etat.
- Construire avec l'étudiant un parcours de stage personnalisé à ses besoins en collaboration avec l'équipe d'année et la coordonnatrice des stages.
- Assurer le suivi et la gestion du dossier pédagogique de l'étudiant, ainsi que le traitement des validations de stage.
- Accompagner l'étudiant dans la construction de son projet professionnel et son identité professionnelle.
- Réaliser une synthèse du parcours de formation de l'étudiant, tant sur la formation théorique et clinique afin de proposer des avis pour les instances de validation.
- Représenter l'étudiant aux commissions pédagogiques institutionnelles et attribution de crédits.

Après diffusion des résultats de la CAC, l'étudiant est reçu par son formateur référent pour lui transmettre les éléments relatifs à la poursuite de son parcours de formation.

2/ Le dispositif d'aide à la réussite

Soucieux de guider les étudiants vers la réussite, l'équipe pédagogique déploie des objectifs afin de permettre aux étudiants de devenir des professionnels responsables, réflexifs et autonomes :

- Acquérir une posture adaptée favorisant le processus de professionnalisation et de socialisation professionnelle.
- Accompagner l'étudiant à identifier ses propres méthodes de travail afin de faciliter ses capacités d'apprentissage et de mémorisation à long terme dans la formation infirmière (apprendre à apprendre).
- Cultiver la motivation de l'étudiant en lui permettant de se projeter dans son futur exercice infirmier.
- Acquérir une organisation de travail afin de gérer l'ensemble des sciences nouvelles, le nombre de connaissances, d'attitudes, d'habiletés à acquérir et Unités d'Enseignement à valider (réaliser un planning de travail, gérer son temps efficacement).
- Prendre conscience de l'importance de prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres.
- Transmettre les essentiels attendus en matière de connaissances et expliciter les habiletés relationnelles et techniques à travers des objectifs d'apprentissage.

Cependant, tous ces moyens proposés et mis en œuvre pour accompagner l'étudiant vers la réussite en complément ne seront jamais suffisants sans son implication et son engagement. Les formateurs cultivent l'idée que chaque étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite.

2.1 Le suivi pédagogique au sein de l'institut de formation :

- Des suivis pédagogiques individualisés (un entretien proposé par semestre)
 - Un premier entretien permettant de réaliser un bilan sur les méthodes d'apprentissage afin d'identifier et/ou repérer d'éventuelles difficultés (calculs, capacité d'analyse, méthode de travail, handicap, etc.)
 - Un entretien de suivi pédagogique en début de formation et pour toutes les intégrations et mutations.
 - Des entretiens avec les formateurs référents de suivi pédagogique pour répondre aux sollicitations singulières des étudiants exprimant des situations particulières (handicap, situations personnelles, difficultés, poursuites de la formation).
 - Construction d'un contrat pédagogique individualisé pour chaque étudiant en difficulté et/ou en situation de redoublement et en complément de formation.

2.2 La formation théorique au sein de l'institut de formation :

- Les objectifs des Unités d'Enseignements sont construits pour répondent aux plus près des besoins de santé de la population
- De la méthodologie pour la prise de notes rapides et efficaces.
- Des dispositifs d'aide à la réussite de formation proposés aux étudiants par l'équipe de formateurs adaptés à leurs besoins et/ou des difficultés éventuellement repérées (livrets d'évaluations formatives).
- La traçabilité du parcours de l'étudiant / élève et des éléments de suivi (suivis pédagogiques, visites de stage, contrats pédagogiques, ...) avec l'utilisation d'un logiciel de gestion pédagogique commun aux formateurs « logifsi ».
- L'utilisation de plateformes numériques à distance pour rendre accessible les supports de cours, les ressources documentaires, du planning des enseignements, la programmation des évaluations, du e-portfolio et la consultation des résultats.
- Des guides d'apprentissages construits pour certaines UE.
- Des travaux dirigés sont proposés pour préparer les étudiants aux évaluations dans certaines U.E. (quiz de révisions, aide à la réalisation de fiche synthèse)

- Des bilans des acquis, des évaluations formatives tout au long de la formation (évaluations des prérequis, évaluations formatives et guidances pour certaines U.E.).
- Des évaluations normatives validées par la Directrice et le coordinateur pédagogique de l'institut de formation.
- Des remédiations à travers des séances de consultation de copies après chaque première session afin de repérer les axes d'amélioration pour la deuxième session. Des Travaux Dirigés et/ou des séquences de Travaux Pratiques complémentaires peuvent également être déployés entre chaque session.

2.3 La formation clinique au sein de l'institut de formation :

- Un dispositif formalisé de mise en stage et de parcours de stage personnalisé dans le cadre des contraintes liées aux lieux de stage et aux exigences des référentiels mais toujours pour l'acquisition des activités et compétences nécessaires.
- Une visite de stage individualisée au moins une fois par semestre est réalisée par un formateur accompagné si possible d'un professionnel responsable de l'encadrement en stage.
- Des présentations de démarche clinique sont demandés lors de chaque stage permettant aux formateurs lors des visites de guider chaque étudiant à acquérir un raisonnement clinique et d'élaborer un projet de soins.
- Un compte rendu de visite de stage formalisé est porté à la connaissance au formateur référent de l'étudiant et tracé dans son dossier pédagogique numérique « LogIFSI ».
- Un suivi des acquisitions de compétences et d'activités en stage individualisé est réalisé par le formateur référent du suivi pédagogique.
- Des préparations de stage permettant à l'étudiant d'identifier les compétences à acquérir, mobiliser ou consolider au regard de son parcours, de la spécificité du lieu de stage et des attentes relatives à son niveau de formation.

- Des exploitations de stages sont réalisés permettant aux étudiants d'exprimer leur ressentis, de dresser un bilan de leurs acquisitions et de réaliser des analyses de pratiques professionnelles en vue d'améliorer ses pratiques et de porter un regard critique sur leur posture professionnelle.
- Des ateliers de travaux pratiques et/ou pratiques simulés sont réalisés à l'institut pour préparer au mieux les étudiants aux activités de soins prévalentes rencontrées lors des stages.
- Des ateliers sont proposés aux étudiants en difficultés dans l'acquisition de certains soins identifiés par les équipes pédagogiques. (Calculs de doses, gestions des risques, CPTU, etc.).

Les aides complémentaires :

A l'entrée en formation, des informations relatives aux aides proposées par le Conseil Régional des Hauts de France et l'Université Picardie Jules Verne sont présentées aux étudiants au regard de la qualité de vie en formation, par le secrétariat (cf Diaporama/GESTION DOC).

La politique inclusive

La direction et l'ensemble de l'équipe pédagogique, administrative, du centre de ressources documentaires, de la cellule informatique et du service logistique de l'IFSM de l'EPSM de la Somme sont engagés dans un processus d'amélioration continu d'accueil et d'aide à la réussite des apprenants en situation de handicap basée sur la Loi 2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Un groupe de quatre cadres de santé formateurs est formé par AGEFIPH – RHF HDF aux notions d'accessibilité et de compensation en formation adulte et sont référents handicap de la structure.

Depuis 2021, l'IFSM avec le soutien d'AGEFIPH – RHF HDF est signataire d'une **charte d'engagement**, marquant ainsi un engagement fort dans une démarche d'accessibilité continue et ainsi, développer un « *droit à la formation plus inclusif et de manière concrète et volontaire* ». En parallèle, nous avons répondu très favorablement aux critères établis par QUALIOPI dans ce domaine et enrichissons avec l'ensemble des acteurs de l'institut nos connaissances et nos compétences.

Cet engagement est annuel et est conditionné au renouvellement de notre signature pour réaliser un auto-positionnement par une réflexion globale et continue en matière d'accessibilité. Un plan de progrès est ainsi défini et évalué.

Les deux axes forts de notre démarche portent sur l'organisation d'une accessibilité pour tous et de s'adapter à chacun au travers du parcours de l'apprenant.

Un projet de déploiement d'une accessibilité pour tous est programmée pour les années à venir. Les premiers engagements ont porté sur **l'accessibilité du bâti** avec deux périodes de travaux réalisées.

Les travaux de réhabilitation du bâtiment M. Hyvert ont été réalisés en 2013 /2016. Le bâtiment est construit sur un rez-de-chaussée et ne comporte pas d'étage. L'ensemble des salles est accessible à toute personne en situation de handicap.

En 2019, des travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs de mise aux normes ont été réalisés au niveau du bâtiment Raynier de l'institut. Le choix a été d'aménager l'ensemble du rez-de-chaussée et d'adapter la pédagogie au handicap.

Concernant **l'accessibilité numérique** et pédagogique, des portails numériques sont accessibles à tous les étudiants :

- ▶ « MesCoursJV » pour le dépôt des cours et autres documents,
- ▶ Mykom pour les plannings
- ▶ Le portail du Centre de Ressources Documentaires est ouvert à tous

Les **supports pédagogiques** sont adaptés pour tous et sont évolutifs en fonctions de nouvelles recommandations.

Notre **communication externe** est dynamique et évolutive, elle tente d'encourager les personnes à solliciter les référents handicap si un besoin est identifié. Deux plateformes permettent aux personnes d'engager une démarche :

- ▶ Site internet de l'IFMS
- ▶ Parcours sup

Concernant notre **communication interne**, ces informations sont reprises dans le livret d'accueil de l'apprenant.

Concernant le **parcours de l'apprenant**, plusieurs étapes ont été mises en place :

- ▶ L'apprenant ayant des besoins spécifiques est invité à rencontrer un référent handicap dès le début de formation ou lors de celle-ci si une situation de handicap se déclare.
- ▶ La notion est mentionnée dans la trame du diagnostic pédagogique et les maquettes de suivi pédagogique.
- ▶ Un recensement est réalisé permettant ainsi d'identifier les personnes en situation de handicap.
- ▶ Une rencontre avec le référent handicap est organisée pour affiner les besoins d'aménagement individualisés pour les cours, les stages et les évaluations. Ces informations sont reportées sur une fiche de suivi des apprenants en situation de handicap.
- ▶ Le référent handicap rencontre le référent pédagogique pour envisager les possibilités d'aménagement concernant les enseignements, les évaluations et les stages.
- ▶ Chaque apprenant prend rendez-vous avec un médecin du Service de Santé Etudiante ou un médecin agréé en fonction de sa filière pour entériner un avis d'aménagement
- ▶ La demande finale est signée par les trois parties.

- ▶ Le dossier avec le consentement de l'apprenant est porté à la connaissance de la direction qui prendra la décision de l'aménagement après la présentation à la Section Compétente pour le traitement des situations pédagogiques individuelles.
- ▶ L'accompagnement de l'apprenant en situation de handicap est évalué en fin d'année scolaire.
- ▶ Au cours de l'année de formation, l'apprenant sollicite le référent handicap autant de fois qu'il en a la nécessité.

Nous orientons notre **politique inclusive** vers le renforcement de :

- ▶ L'accessibilité (applications spécifiques)
- ▶ Le partenariat avec les médecins du Service de Santé Etudiante.
- ▶ Le partenariat avec les référents handicap des structures d'accueil en stage.

N'hésitez pas à nous contacter :

Tel: 03 22 53 46 46

referent.handicap.ifms@epsm-somme.fr

Jessica BLONDELLE - Grégory HOLT - Benjamin LERICHE – Déméter LEPINOY

1- FALC « Facile A Lire et à Comprendre »

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordinnées Tél	Périmètre géographique
UNAPEI	Accompagnement et prise en charge des personnes handicapées mentales.	contact@unapei-idf.org	https://www.unapei-idf.org/falc/	06 08 70 92 94	85, rue La Fayette, 75009 Paris Île de France France entière
	Mise en relation avec des associations et les ESAT de Dunkerque, Versailles et Carrières-sur-Seine pour transcription de documents. Bien anticiper les besoins de transcription car les délais sont extrêmement longs. Pas de fixation du tarif sans expression d'une demande précise.				
Association Française des Personnes Handicapées Intellectuelles	Site d'informations	https://www.facebook.com/associationnousaussi/	http://nousaussi.over-blog.com/	Non Disponible	Aucun
HANDIRECT	Site d'informations	info@handirect.fr	https://www.handirect.fr/facile-a-lire-et-a-comprendre/	04 37 64 16 52	5 rue de la Claire, 69009 Lyon France entière
Culture Accessible	Aide à la conception de projets pour mieux accueillir les différents publics	contact@cultureaccessible.fr	http://www.cultureaccessible.fr/pages/contact/page.html	06 71 14 09 09	Lyon Tours France entière
Tarifs selon la nature et la complexité des projets au vu de l'offre complète de l'organisme.					
CNSA Caisse nationale de solidarité de l'autonomie)	Site d'informations	https://www.cnsa.fr/contact	https://www.cnsa.fr/documentation-et-donnees/publications-de-la-cnsa/les-fiches-en-facile-a-lire-et-a-comprendre	Non Disponible	Aucun

2- LSF « Langue des signes française »

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordonnées Tél	Périmètre géographique
Paris Interprétation	Service d'interprète et traduction en langue des signes française Conseils	contact@paris-interpretation.com	https://www.paris-interpretation.com/?gclid=EAIaIQobChMlzdzd08KS5wlVRojVCh1w6QM6EAMYASAAEgJqLPD_BwE	09 50 19 39 52 06 87 94 52 28	26 avenue de Tourville 75007 Paris Ile de France
Tarif forfaitaire de 930 € HT la journée pour 2 interprètes qui se relaient.					
EFLS Ecole Française de Langue des Signes	Service d'interprète en langue des signes française	secretariat.efls@hotmail.com	https://www.eflsignes.com/	01 43 54 08 75 06 17 83 22 74	121 rue de l'Ouest 75014 Paris
Tarif forfaitaire de 940 € HT la journée pour 2 interprètes qui se relaient. Attention, une phase de préparation peut être nécessaire en fonction de la thématique à traduire.					

3- BRAILLE pour mal-voyants

Organisme	Activités	Courriel	Site Internet	Coordinnées Tél	Périmètre géographique
Comité Valentin Haüy	Apprentissage du braille Service de traduction	locomotion@avh.asso.fr	http://parisiledefrance.avh.asso.fr/no/de/212	01 40 44 88 00 01 44 49 27 27 (et demander le service imprimerie)	3, rue Jacquier 75014 Paris Paris Ile de France
<p>Tarif de 45€/heure pour transcription d'une page comprenant également le temps de correction. A noter qu'une page habituelle équivaut à 4 pages de braille du fait de la taille des lettres normées. Transcription de logo, de plans, d'images avec service d'impression incluant plusieurs types de reliures.</p>					
Fédération des Aveugles et Amblyopes de France	Site d'informations	https://www.aveuglesdefrance.org/contact	https://www.aveuglesdefrance.org	01 44 42 91 91	6 rue Gager Gabillot 75015 Paris

Le mentorat

Levier professionnel d'émancipation de tous les jeunes, favorisant les regards croisés, le mentorat a été consacré grande cause nationale 2023 par la Première ministre. Pilier d'une société de l'engagement, le mentorat permet au professionnel de transmettre sa passion, de susciter des carrières et des projets professionnels.

En lien avec la politique développée par le ministre de la transformation et de la fonction publique, et dans la poursuite de la création des cordées de la réussite au sein des établissements d'enseignement secondaire, l'EPSM de la Somme a souhaité s'engager dans cette dynamique innovante depuis Décembre 2023. Elle s'inscrit dans la conduite de la transformation ambitieuse du métier infirmier par ses trois axes structurants : les compétences, les carrières et la formation.

Ce mentorat a pour mission d'encourager, d'organiser et de structurer la transmission et le partage d'expérience auprès de l'étudiant « mentoré », dès son entrée en IFSI jusqu'à sa sortie, et ainsi d'agir au service d'un système de santé efficace et attractif. Ce dispositif permet aux étudiants de percevoir les valeurs et l'image du métier infirmier, utiles à la quête de sens professionnel.

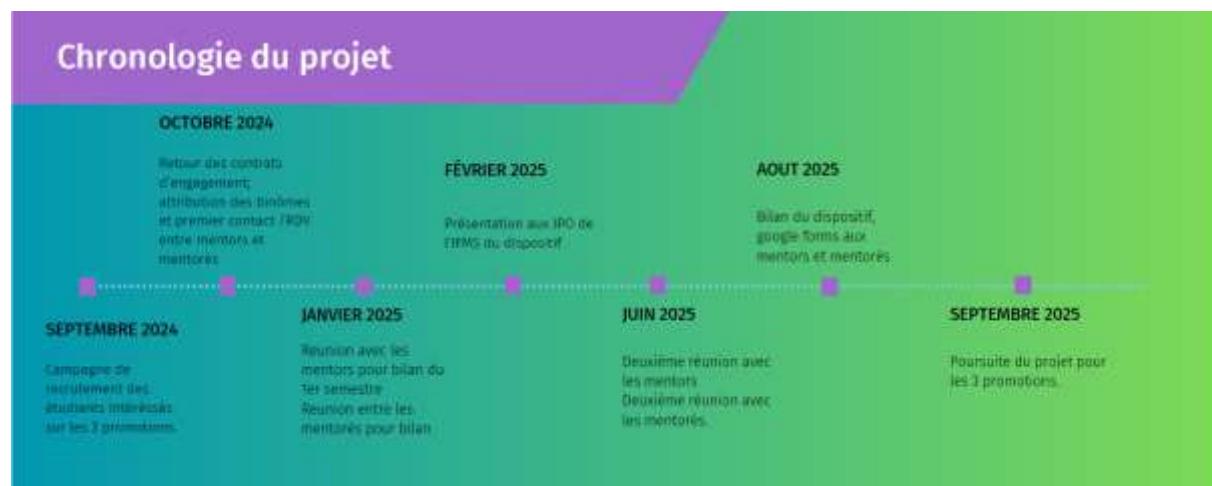
Parallèlement pour le mentor, cette expérience de partage est source de valorisation professionnelle renforçant son sentiment d'appartenance et d'implication. En effet, le mentorat est un élément institutionnel de valorisation de dynamiques d'équipes. Il a pour objectif de favoriser la cohésion interprofessionnelle, la mobilisation des personnels autour de projets collectifs décidés au niveau des équipes et de valoriser l'engagement collectif dans ces démarches. Il est en cohérence avec l'axe 2 de l'accord dit du « Ségur de la santé » qui souhaite répondre à la perte d'attractivité de



l'exercice hospitalier en permettant d'agir sur l'amélioration des conditions de travail et de valoriser l'engagement des équipes sur le terrain. Le mentorat est un engagement fondé sur le volontariat, la confiance, la bienveillance, et le respect mutuel. Il vise aussi bien les savoir-être que les savoir-faire. La relation mentorale repose sur l'idée de l'attraction interpersonnelle issue d'une rencontre choisie et assumée.

La campagne de recrutement de mentor et de « mentorés » est relancée depuis Septembre 2024 avec la particularité cette année de s'adresser aux étudiants des 3 promotions L1, L2, L3. Le dynamisme du projet est à nouveau maintenu par l'étroite association d'un cadre formateur Mme POLION et d'un cadre de proximité de l'EPSM M. JOLIVEAU apportant une complémentarité et une bonne coordination dans ce projet innovant et unique sur le territoire.

Il est prévu plusieurs points d'étape jusqu'à la fin 2024-2025 :



POLION Magali, Cadre de Santé formateur

La qualité des conditions de vie en formation

Ce projet se base sur un constat de « Mal-être » des étudiants(es) en Soins infirmiers² et sur le rapport du Dr Donata MARRA³, commandé par le Ministère des Solidarités et de la Santé, publié le 03 avril 2018.

« *Tous les étudiants peuvent être en difficulté, même les plus brillants d'entre eux et les difficultés sont souvent plurifactorielles* »

- Précarité financière Santé physique et psychologique dégradées
- Sensations de discriminations et de maltraitance sur les lieux de stage

Par ailleurs, l'enquête réalisée en 2022, intitulée « Nous soignerons demain : le bien être des ESI, parlons-en ! », met en lumière l'absence d'amélioration des conditions de formation des ESI. En effet, malgré les scandales de l'opinion publique ; la crise sanitaire liée notamment à la COVID 19 a participé à l'accentuation des problématiques préalablement identifiées et dénoncées.

Les éléments relevés dans cette enquête sont partagés au sein de notre institut de formation, à savoir :

- Un pourcentage non négligeable d'étudiants doivent auto-financer leur formation
- Il est observé une dégradation de la santé physique et psychique liée à une gestion particulièrement contraignante de diverses obligations (temps de formation, job étudiant, obligations financières...) à l'origine de stress, troubles du sommeil et grandes difficultés à maintenir une activité physique.

Dans le cadre de l'accompagnement à la réussite, et les valeurs humaines partagées par l'ensemble de l'équipe de l'IFSI de l'EPSM de la Somme, un projet « Qualité de vie en formation » a été initié en 2021 avec le soutien de la MGEN.

² Dossier de Presse Septembre 2017 – Mal-être des étudiants(es) en soins infirmiers : il est temps d'agir – FNESI www.fnesi.org

³ Rapport sur « la Qualité de vie des étudiants en santé » du Dr Donata Marra publié le 03.04.18 <https://solidarites-sante.gouv.fr>

Dossier de presse, Enquête Bien Etre « Nous soignerons Demain », FNESI, 2022

En lien avec la sélection via Parcoursup, l'IFSI propose à compter de septembre 2022, un foyer composé de 10 chambres simples et d'un studio permettant aux étudiants éloignés de leur domicile de bénéficier d'une location au plus près du lieu de formation et des lieux de stage.

Au regard du constat effectué lors de la section de vie étudiante du 10 juin 2025, d'une faible participation aux ateliers variés proposés sur l'année 2024 2025, le projet QCVF pour l'année 2025 2026 se voit modifié, en privilégiant des créneaux d'Ateliers Bien-Etre sur la pause méridienne, gratuits et en accès libre 4 fois dans l'année en partenariat avec la MACSF.

Une communication visuelle (affiche) sera disponible à l'IFMS, reprenant l'ensemble des activités proposées par l'UPJV, l'EPSMS et les partenaires.

Une demi-journée d'intégration est proposée aux étudiants par l'UPJV le Jeudi 11 septembre 2025 après-midi.

PUBLIC CONCERNE :

 Etudiants volontaires de L1, L2, L3 et IFAS

OBJECTIFS COMMUNS A TOUTE FORMATION IFSI / IFAS :

- Promotion et prévention de la santé physique et psychique des apprenants en formation des métiers de la santé.
- Développer la cohésion de groupe et renforcer le sentiment d'appartenance

INTERETS :

- L1 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)
 - Aide à la gestion du stress
 - Accompagnement et soutien par ses pairs
- L2 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Aide à la gestion du stress
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à

- visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)
 - Aide à la prise de conscience des responsabilités professionnelles Accompagnement face aux attentes du niveau de compétences et d'exigence professionnelle
 - Accompagnement et soutien par ses pairs
- L3 :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Aide à la gestion du stress
 - Accompagnement face aux attentes du niveau de compétences et d'exigence professionnelle
 - Aide à la projection personnelle et professionnelle
 - Aide à la prise de conscience des responsabilités
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle
- IFAS :
 - Pratiquer une activité physique à titre gratuit
 - Découverte de techniques de relaxation pour la pratique professionnelle soit à visée individuelle (apprendre à prendre de soi pour mieux prendre soin des autres)
 - Aide à la gestion du stress

PARTENARIAT :

- **MASCF** : continuité du projet « Ateliers Bien Etre », en accès libre, au Foyer H. EY, avec le soutien de Mme TERRIBOUT Marie correspondante chargée d'affaires ;
- 1 journée en février 2026 sera consacrée au Bien-Etre auprès des étudiants de L3, co-organisée par la **MACSF** : Madame TERRIBOUT Marie et la **MGEN** Madame BILLOT Florence
- **Association sportive EPMS Somme** : **O. ROUSSEAU**, Président et **E. DABOVAL**, secrétaire

- **CPAM de la Somme** : Mme **BAILLEUL Stéphanie**
- **UPJV Activités sportives**/Directeur SUAPS : Mr **DUBUS Julien**

COMMUNICATION :

- Panneau affichage hall IFSI (infos + inscription ateliers)
- Bandeau déroulant numérique
- Présentation projet QVF en section Vie étudiante et ICOGI

Projet Qualité des Conditions de Vie en Formation

PROJET MENE PAR MADAME GILLE-ALLHEILY ASTRID CADRE DE SANTE COORDINATRICE DES STAGE ET MADAME LEPINOY DEMETER CADRE DE SANTE FOMATRICE			
PARTENAIRES	ACTIVITES PROPOSEES	NOMBRE D'ETUDIANTS	NOMBRE D'ATELIERS
UPJV	- SUAPS	Inscription UPJV avec adresse mail et carte d'étudiant	Gratuité
	- ESCAPE GAME « JANUS »	Inscription individuelle sur EPIONE Hors période de stage, - Hors TD, - Hors évaluation - Justificatif d'absence : capture d'écran de l'inscription sur EPIONE	Gratuité
Association sportive EPMS Somme	- Tennis de table	Nombre illimité/sur inscription	Année scolaire Mardis et Jeudis à partir de 16h30 Cotisation annuelle : 12 euros
MACSF Mme THERRIBOUT Marie	- Ateliers bien-être	- 18/09 (IFAS, L1 et L3) et 12/11/2024 (IFAS, L1 et L2) de 11h45 à 14h15 - 18/02 (L2 et IFAS) et 2/04 de 11h45 à 14h15 (L1, L2) - Au foyer Henri Ey, en accès libre et ouvert aux 4 promotions - Tapis massants x 2 + masseur cervical : Salle annexe TD2 - Luminothérapie et stand vitaminé : Salle adossée à la salle de restauration	
MGEN Mme BILLOT Florence MACSF Mme THERRIBOUT Marie Mr WACHTER Willem Sophrologue EPSM de la Somme	- Ateliers bien-être	- Journée entière «Bulle de Soi » au profit des ESI de L3 le 05 février 2026	
CPAM	Présentation générique des offres d'accès aux droits CPAM et inclusion numérique (AMELI) Présence obligatoire	L1 : date à venir IFAS : 4/12/25 de 8h30 à 10h30 Etude situations individuelles	
MNH	8h30 -9h : Accueil - « petit déjeuner » - et lancement de journée : Direction de l'institut, partenaires MNH & formateurs (Amphi IFSI) 12h45-14h15 : PAUSE DEJEUNER 16h15-16h45 : Débriefing 16h45-17h15 : Remise des prix, tombola		
	« Village prévention santé » Inclus dans l'UE 1.2 S3 Présence obligatoire (Promo en 1/6) 9h-9h45 : 1 ^{er} atelier 10h-10h45 : 2 ^e atelier 11h-11h45 : 3 ^e atelier 12h-12h45 : 4 ^e atelier 14h15-15h : 5 ^e atelier 15h15-16h : 6 ^e atelier 16h-16h15 : Pause	Promotion entière L2 04/12/2025	1 journée 6 ateliers (45 minutes chacun) : - Santé publique : Quizz - Nutrition : exposition posters, Quizz, Stepper - Conduites addictives / Alcool : simulateur d'ébriété - Sexualité : exposition posters & débat - Addictions & Contre – Addictions : Concours d'affiches - Emotions et sommeil : Sensosphère, coussin sensoriel et triptyques
	16h15-16h45 : clôture de la journée (Amphi IFSI) - Débriefing ressenti de la journée - Lot collectif pour le travail des ateliers - Tombola 16h45-17h15 : Remise des prix pour la meilleure affiche		

ANNEXE 4

Calendriers des

évaluations

Calendrier évaluations

semestre 1

Institut de Formation aux Métiers de la Santé EPSM de la Somme DURY - 80044 AMIENS CEDEX 1			ÉVALUATIONS SEMESTRE 1 TABLEAU PRÉVISIONNEL									Année 2025 - 2026	
U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités	
1.01	Psychologie, sociologie, anthropologie	/	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	Justesse dans le repérage des concepts	1h30	3	19/01/2026	Appel à 8h30 début épreuve à 9h00	10h30	MH1, MH2, R3 bis	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
1.03	Législation, éthique et déontologie	/	Évaluation écrite	Exactitude des connaissances, justesse dans l'utilisation des notions	1h00	2	23/01/2026	Appel à 08h30 début épreuve à 09h00	10h00	MH1, MH2, R3 bis	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
2.01	Biologie fondamentale	/	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00	1	16/12/2025	Appel à 8h30 début épreuve à 9 heures	10h00	MH1, MH2, R2	02 au 06/03/26	appel 8h45 épreuve 9h00 à 10h00 (10h20 1/3 tps)	
2.02	Cycles de la vie et grandes fonctions	/	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h30	3	30/01/2026	Appel à 8h30 Début épreuve à 9 heures	10h30	MH1, MH2, R3 bis	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
2.04	Processus traumatisques	/	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances, justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	27/01/2026	Appel à 9h début épreuve à 9h30	10h30	MH1, MH2, R3 bis	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
2.10	Infectiologie et hygiène	/	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	Identification règles d'hygiène, pertinence de l'argumentation dans leur utilisation	30 min	2	16/12/2025	Rendu du dossier à 8h30	9h	MH1, MH2 et R2	02 au 06/03/26	Reprise du dossier avec axes d'amélioration	
		/	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00		16/12/2025	Appel à 10h45 Début d'épreuve à 11h	12h	MH1, MH2 et R2	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.151	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances et compréhension des mécanismes	1h00	2	20/01/2026	Appel à 8h30 début épreuve à 9h	10h	MH1, MH2, R3 bis	02 au 06/03/26	Identiques session 1	
3.01	Raisonnement et démarche clinique	/	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupes restreints	Pertinence de l'analyse et clarté de la présentation		2	29/01/2026	Appel à 08h30 Epreuve de 09h à 17h Sur convocation de groupe			02 au 06/03/26	Identiques session 1	
4.01	Soins de confort et de bien-être	/	Travail oral de réflexion	Compréhension des enjeux clés de la situation, mobilisation des valeurs et concepts dans la réflexion		2	09/01/2026	Epreuve de 08h30 à 12h30 sur convocation individuelle			02 au 06/03/26	Identiques session 1	
5.01	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	2.10.51 4.1.51	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupes restreints	Pertinence dans l'utilisation des concepts, adéquation activités proposées avec besoins et souhaits de la personne	1h30	2	29/01/2026	Appel à 08h30 Epreuve de 09h à 17h Sur convocation de groupe			02 au 06/03/26	Identiques session 1	
6.01	Méthodes de travail	Prise de notes, méthodes de travail apprises jusqu'au Bac, analyse, synthèse, argumentation	Travail écrit	Efficacité résultat, respect méthodologie de synthèse, qualité de présentation	30 min	2	14/01/2026	Rendu d'un travail écrit de 9h à 9h30	MH1 / MH2 / R1 / Annexe 2 Salle de TD 1 / Annexe 2 Salle de TD 2 / Salle info	02 au 06/03/26	Identiques session 1		
					1h30			Evaluation - TEST - Projet VOLTAIRE - Mercredi 14 janvier de 10h à 12h (se munir de son ordinateur)					
6.02	Anglais	/	Plateforme Mischoul	Exactitude des connaissances	20h	2	30/01/2026	Clôture du semestre 12h30 E-learning: temps de connexion + réussite des quiz			02 au 06/03/26	Identiques session 1	

Calendrier évaluations

semestre 2

Institut de Formation en Soins Infirmiers EPSM de la Some DURY - 80044 AMIENS CEDEX 1			ÉVALUATIONS SEMESTRE 2 TABLEAU PRÉVISIONNEL							Année 2025 - 2026		
U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités
1.01	Psychologie, sociologie, anthropologie	1.1 S1	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts	Pertinence de l'analyse et pertinence dans l'utilisation des concepts	1h30	2	27/05/2026	Appel à 14h00 début épreuve 14h30	16h00	MH1,M H2, R5	08 et 09 juillet 2026	idem
1.02	Santé publique et économie de la santé	/	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00	2	18/05/2026	Appel à 10h30 début épreuve 11h00	12h00	MH1,M H2, R3	08 et 09 juillet 2026	idem
2.03	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	/	Evaluation sur la réalisation d'un film court métrage et d'un dossier sur une thématique maladie chronique	Exactitude des connaissances , utilisation des concepts	20 mns par ESI	2	18/05/2026 9h00-10h00: Remise de dossier + Film 28/05/2026 :	Remise du dossier + film		MH1 - MH2	08 et 09 juillet 2026	idem
2.06	Processus psychopathologiques	1.1 S1	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00	2	27/05/2026	Appel à 8h30 début d'épreuve à 09h00	10h00	MH1,M H2 et R3	08 et 09 juillet 2026	idem
3.01	Raisonnement et démarche clinique infirmière	3.1 S1	travail individuel d'analyse d'une situation clinique	Pertinence questionnement, cohérence infos recueillies et raisonnement clinique ...	1h00	2	Durant le stage de S2.2 du 10/06/26 au 24/06/26		Evaluation jumelée avec le 3.2 et le 5.2		17 juin au 03 juillet 2026	idem
3.02	Projet de soins	3.1 S1	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projets de soins	Cohérence processus élaboration projet avec éléments situation clinique et raisonnement clinique....	1h00	1	Durant le stage de S2.2 du 10/06/26 au 24/06/26		Evaluation jumelée avec le 3.1 et 5.2		17 juin au 03 juillet 2026	idem
4.02	Soins relationnels	1.1 S1	Travail d'analyse des éléments de la communication à partir d'une vidéo	Compréhension des dimensions et des attributs des concepts	1h00	1	Epreuve le 11/05/2026 de 8h30 à 13h00 sur convocation individuelle			Toutes les salles	08 et 09 juillet 2026	idem
4.03	Soins d'urgence	/	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence	Conformes à l'arrêté		1	Présence obligatoire aux CM plans de secours 24/03/2026 de 13h30 à 16h30			MH1	Année 2026-2027	
4.04	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2. 1, 2.10 et 2.11 S1	Calculs de doses appliquées en situation simulée	Rigueur raisonnement dans calcul, exactitude des résultats, habileté, dextérité, respect hygiène, asepsie, ergonomie	30 mn par ESI	2	Epreuve le 26/05/2026 de 8h30 à 17h30 sur convocation individuelle			Tout l'espace simu + MH1 et MH2	08 et 09 juillet 2026	idem
4.05	Soins infirmiers et gestion des risques	2.10 S1	Evaluation écrite de connaissances	Justesse compréhension risques et/ou dangers, pertinence argumentation	1h00	1	27/05/2026	appel à 11h00 début épreuve à 11h30	12h30	MH1,M H2, R3	08 et 09 juillet 2026	idem
5.02	Evaluation d'une situation clinique	3.1 S1 et S2 et 2.3 S2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique	Pertinence cohérence des infos recherchées, de l'analyse situation et cohérence du raisonnement	1h par ESI	2	Durant le stage de S2.2 du 10/06/26 au 24/06/26		Evaluation jumelée avec le 3.1 et le 3.2		17 juin au 03 juillet 2026	idem
6.02	Anglais	6.2 S1	Plateforme Mischool	Exactitude des connaissances	10h	2	Cloture du semestre le 29 mai à 12h30 E - learning: temps de connexion + réussite des quizz				08 et 09 juillet 2026	idem

Calendrier évaluations

semestre 3

U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session
1.02	Santé publique économie de la santé	1.2 S2	Écrit en groupe, étude de population avec identification des besoins en santé	cohérence dans l'utilisation de la démarche de SP, fiabilité des infos, identification besoins, pertinence utilisation des outils	rendu de dossier sur EPIONE	3	30/01/2026	9H	16H		Jusqu'au 06/03/2026 inclus
2.05	Processus inflammatoires et infectieux	2.10 S1 2.1 S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	16/12/2025	15h30 Appel à 15h15	16h300	amphi 1&2 R3bis	Du 11/03 au 12/03/2026
2.08	Processus obstructifs	2.2 S1 2.3 S2	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes physiopathologiques	1h00	2	17/12/2025	14h30 Appel à 14h	15h30	amphi 1&2 R3bis	Du 11/03 au 12/03/2026
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.11 S1	Évaluation écrite de connaissances	exactitude des connaissances, justesse dans compréhension des mécanismes	1h00	1	16/12/2025	13h30 Appel à 13h	14h30	amphi 1&2 R3bis	Du 11/03 au 12/03/2026
3.02	Projet de soins infirmiers	3.2 S2 3.1 S1	Élaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisés en groupe restreint	prise en compte du contexte professionnel, pertinence présentation éléments de négociation, en groupe	2h30	1	12/12/2025	9h30 Appel à 9h	12h00	amphi 1&2 R1 R2 R3 R3 bis TP1 TP2 TP3 Salle info	Du 11/03 au 12/03/2026

3.03	Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité	1.3 S1 3.2 S2	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soins, en groupe	1h30 + 20 minutes oral sur convocation	1	17/12/2025	8h30-12h30 Appel à 8h00	12h30	R1 R2 R3 R3 bis TP1 TP2 TP3 Salle info	Du 11/03 au 12/03/2026
4.02	Soins relationnels	1.1 S1&S2 4.2 S2	Mise en situation d'entretien lors des Travaux Dirigés	Implication lors des TD, pertinence et cohérence au cours de la réalisation d'un entretien infirmier	convocation individuelle	2	7/01/2026	de 8h30	17h00	R1 R2 R3 R5 et Simu	Du 11/03 au 12/03/2026
4.06	Soins éducatif et préventif	1.2 S2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Pertinence dans l'utilisation des concepts	2h00	2	12/12/2025	14h Appel à 13h30	16h00	amphi 1&2 R3bis	Du 11/03 au 12/03/2026
5.03	communication conduit de projet	1.1 S1&S2 4.2 S2&S3 3.2 S2&S3 4.6 S3	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins	Prise en compte des éléments du contexte dont la situation professionnelle, cohérence hiérarchie des actions, négociation projet, utilisation des outils de soins	1h00	4	1ère session du 14/01/2026 au 23/01/2026 (sauf 19/01 et 26/01 = SESA) 2ème session du 21/01/2026 au 30/01/2026 Sur terrain de stage (au moins 7 jours après la 1 ^{ère} session)				
6.02	Anglais	6,2 S.1 et S2	Épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	justesse du vocabulaire	1h00	2	16/12/2025	9h30	10h30	Distantiel	Du 11/03 au 12/03/2026

Calendrier évaluations

semestre 4

U.E	Intitulé U.E	U.E En prérequis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure Début épreuve	Heure Fin épreuve	Salle	2ème session
1.03	Législation, éthique et déontologie	1.3 S1	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique réalisé groupe restreint	Pertinence de l'analyse et du questionnement, utilisation des concepts	2h00 de préparation et 10 minutes d'exposé	3	13/05/2026 Convocation groupes	13h15 Appel à 13h00	12h15	Amphi1 R1-R2-R3- R3bis-info -TP 1 -2-3	du 06 au 07/07/ 26
2.07	Défaillance organiques et processus dégénératifs	2.1 S1 2.2 S1	Évaluation écrite de connaissances	Exactitude des connaissances	1h00	2	22/05/ 2026	Appel à 14h00 Début à 14h30	15h30	amphi 1&2 R3	du 06 au 07/07/ 26
3.04	Initiation à la démarche de recherche	3.1 S1 3. 1 S2	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	Identification des étapes de la démarche de recherche, explication méthode et outils	3h30	2	19/05/ 2026	14h00 Remise textes 12h15 à 12h45	17h30	Rendu dossier Distanciel R3	du 06 au 07/07/ 26
3.05	Encadrement des personnels de soins	3.3 S3	Présentation écrite d'une situation d'encadrement au regard des objectifs avec analyse des résultats	pertinence du projet, qualité organisation, du contenu et de l'analyse des résultats, propositions réajustement	2h00	2	04/05/ 2026	rendu de dossier 16h30 à 17h15		Amphi1	du 06 au 07/07/ 26
4.03	Soins d'urgence	4.3 S2	Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints	pertinence analyse de situation, cohérence dans la prise en charge, conformité aux bonnes pratiques	1h00 par groupe	1	19/05/ 2026 Convocation groupes	9h00	12h30	R1-R2 - R3B-info -	du 06 au 07/07/ 26
4.04	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2.1, 2.10 et 2.11 S1 4.4 S2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	habileté, dextérité, hygiène, asepsie, ergonomie, raisonnement et justesse de mise en œuvre, connaissances théoriques	20 mn par ESI sur convocation individuelle	2	12/05/ 2026	9h00	17h00	Salles de séjour TP1, TP2, TP3	du 06 au 07/07/ 26
4.05	Soins infirmiers et gestion des risques	4.5 S2	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident	pertinence de l'analyse de situation, identification causes, pertinence questionnement, hypothèses de solutions	2h00 de préparation et 10 minutes d'exposé	1	22/05/2026 Sur convocation de groupe	8h30 Appel à 8h15	12h30	Amphi1 R1-R2-R3- R3bis-info -TP 1 -2-3	du 06 au 07/07/ 26

4.06	Soins éducatif et préventif	1.2 S2 4.6 S3	action éducative collective auprès d'un groupe de personnes	pertinence choix action éducative au regard de la situation, pertinence de l'action, adaptation des outils	1h00	2	27/04/2026	rendu des dossiers de 13h15 à 14h00	Amphi 1	du 06 au 07/07/26
5.04	soins éducatifs, formation des professionnels et des stagiaires		présentation d'une démarche individuelle d'éducation avec analyse des résultats au regard des objectifs	pertinence choix des actions, adéquation méthodes et moyens avec objectifs et résultats attendus, analyse critique des résultats	10 mn par groupe	4	20/05/2026 Et 21/05/2026	9h00 Appel à 8h30	17h00	Amphi IFSI
6.02	Anglais		traduction écrite en français d'un article professionnel	justesse du vocabulaire	1h00	2	13/05/2026	10h00	11h00	Distanciel Sur plateforme

Calendrier évaluations

semestre 5

U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités
2.06	Processus psychopathologiques	Consulter le référentiel	Evaluation écrite de connaissances et analyse d'une situation relationnelle	Consulter le référentiel	1h00	2	18/12/2025 appel à 14h00	14h30	15h30	Amphi MH 1 + MH 2 + R3bis	Semaine du 09 mars 2026	Idem
2.09	Processus tumoraux	Consulter le référentiel	Évaluation écrite individuelle de connaissances	Consulter le référentiel	1h00	2	19/12/2025 appel à 8h30	9h00	10h00	Amphi MH 1 + MH 2 + R3Bis	Semaine du 09 mars 2026	Idem
2.11	Pharmacologie et thérapeutiques	2.11.51 et 53	Exactitude des connaissances sur les anti cancéreux (temps 1), exactitude des calculs de dose (temps 2), psychotropes (temps 3)	Consulter le référentiel	2h00	2	18/12/2025 appel 9h00	9h30	11h30	Amphi MH 1 + MH 2 + R3bis	Semaine du 09 mars 2026	Durée 2h00
3.03	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	1.3.51 et 4 + 1.2.53 et 4 + 3.2.52 et 3 + 3.3.53	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec projet prof de l'ESI	Consulter le référentiel		2	04/12/2025 (Dépôt du diaporama et argumentation le 01/12/2025 avant 17h en format PDF sur EPIONE)	Epreuve orale 9h00	17h00	Amphi 2	Semaine du 09 mars 2026	Idem
4.02	Soins relationnels	1.1.51 et 2 + 4.2.52 + 4.2.53	Analyse d'une situation relationnelle rencontrée en stage	Cohérence entre les modalités de la relation et les personnes, les situations, les objectifs du projet de soins et la pathologie	Toute la journée	1	17/12/2025 (Rendu de l'argumentation orale et du poème le 16/12/25 dépôt sur EPIONE)	Epreuve orale 20min/groupe 09h00 à 12h00	12h00	Raynier 5 / Raynier 6	Semaine du 09 mars 2026	Idem
4.04	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2.1 + 2.10 + 2.11 du 51 + 4.4.52 + 4.4.54	Injection dans chambres implantables en situation simulée	Habileté, dextérité, hygiène, asepsie, ergonomie, organisation, raisonnement et justesse dans la mise en œuvre...	Toute la journée	2	12/12/2025	9h00 20min/esi	17h00	Bâtiment MH salles de simu	Semaine du 09 mars 2026	Idem
4.7	Soins palliatifs et fin de vie	1.1.51 et 2 + 4.2.52	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation soins palliatifs et/ ou fin de vie avec analyse situation relationnelle	Implication en TD, qualité réflexion, mise en évidence valeurs personnelles, pertinence et cohérence lors de l'entretien	toute la journée	2	17/12/2025 (Rendu de l'argumentation orale et du poème le 16/12/25 dépôt sur EPIONE)	Epreuve orale 20min/groupe 09h00 à 12h00	12h00	Raynier 5 / Raynier 6	Semaine du 09 mars 2026	Idem
5.05	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Consulter le référentiel	Travail d'analyse sur réalisation et organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire	Fiabilité données utilisées, justesse dans le repérage du projet de soins, pertinence dans rôle envisagé acteurs et mode collaboration	1h00	4	Du 24/10 au 14/11/2025 (stage 55-1)	Epreuve individuelle sur le terrain de stage 55-1			Du 13/11 au 21/11/2025	Epreuve individuelle sur le terrain de stage 55.1
5.07	Optionnelle		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle		1	Rendu dossier le 19/12/2025	10h15	11h45	Amphi MH 1	Semaine du 09 mars 2026	Idem
6.02	Anglais		Présentation en anglais d'un article professionnel	Justesse du vocabulaire	1h 00	2	15/12/2025	RENDU SUPPORT DE PRESENTATION SUR MISCHOOL	23H59	distanciel	Semaine du 09 mars 2026	Idem

Calendrier évaluations

semestre 6

U.E	Intitulé U.E	U.E en pré-requis	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Durée	E C T S	Dates 1ère session	Heure début épreuve	Heure fin épreuve	Salle	2ème session	Modalités
3.04	Initiation à la démarche de recherche + anglais	3.4 S4	Travail écrit de mémoire de fin d'études et rédaction de l'abstract du TFE	Consulter le référentiel		2	12/05/2026 de 9h à 17h00	Rendu du dossier et DEPOT du PDF sur EPIONE		RAYNIER 2	Rendu du dossier et DEPOT du PDF: 29 Septembre 2026	Idem
4.08	Qualité des soins, évaluation des pratiques	4.5 S2 + 4.5 S4	Présentation orale et Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle	Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'une situation de travail		3	Rendu de dossier le 24/04/26 (1 exemplaire par groupe)	9h30	10h	MH 2	1ère semaine d'octobre 2026	Idem
5.06	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles	consulter le référentiel	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Consulter le référentiel		8	12/05/2026 de 9h à 17h00	Rendu de dossier le 12/05/26 et Soutenance entre le 19/05/2026 et le 05/06/2026 inclus			Rendu du dossier et envoi du PDF: 29/09/2026 + Soutenance à programmer entre le 05/10/2026 et le 09/10/2026	Idem
5.07	Optionnelle		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel	Implication personnelle	Voir affichage des horaires	1	16/04/2026 (simulation entretiens de recrutement)	Rendu dossier le 14/04/2026			1ère semaine d'octobre 2026	Idem
6.02	Anglais		Abstract	Consulter le référentiel			12/05/2026	DEPOT DE L'ABSTRACT COMPLET SUR MISCHOOL		23H59	DEPOT DE L'ABSTRACT COMPLET SUR MISCHOOL le 29/09/26	Idem